



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mouloud MAAMERI de Tizi-Ouzou

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestions

Département des sciences de gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master En

Sciences de Gestions

Spécialité : Management bancaire

Thème

**Evaluation et Financement d'un
projet d'investissement par une
banque en Algerie cas de la BEA de
Tizi-Ouzou**

Présenté par :

MOUKABEL Byllal

Dirigé par :

Mr SAM Hocine

Promotion : 2021-2022

Remerciements

Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné la santé, le courage, la chance et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire. Tout d'abord, ce travail n'aurait pas vu le jour sans l'aide de Mr SAM Hocine, je le remercie pour son encadrement exceptionnel, pour sa patience, et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.

Je remercie les membres de jury d'avoir accepté d'examiner et évaluer ce travail.

Je présente mes remerciements à tous les enseignants de la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'université Mouloud MAMMERY de TIZI OUZOU, pour leurs enseignements qui nous ont été d'une grande utilité.

Mes vifs remerciements vont aussi à ma famille, à mes amis ainsi qu'à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration et à la finalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À Celle qui m'a donné la vie, ma mère symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont elle ne cesse de me combler chaque jour. Que dieu lui procure bonne santé et longue vie.

À mon père, mon exemple éternel, école de mon enfance, qui a été mon soutien moral et source de joie et de bonheur durant toutes les années d'études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner de l'aide et à me protéger. Que dieu le garde et le protège.

À mes frères Nacym et Abdelhamid, de ma profonde tendresse et reconnaissance, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès, et que dieu le tout puissant, vous protège et vous garde.

Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui était toujours à mes côtés et qui m'ont accompagné durant mon chemin d'études supérieures, mes aimables amis, collègues d'études et frères de cœur que Dieu vous garde.

MOUKEBEL Byllal

Liste des abréviations

CLT : crédit à long terme

CMT : crédit à moyen terme

BCA : banque central d'Algérie

CAD : Caisse Algérien de Développement

BDC : Banque de Développement Local

BEA : Banque extérieur d'Algérie

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

CNEP : Caisse National d'Epargne et de Prévoyance

BNA : banque national d'Algérie

BADR : banque de l'agriculture et du développement rural

BAD : banque Algérienne de Développement

OPCVM : organismes de placements collectifs en valeurs mobiliers

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

CA : chiffre d'affaires

FR : fonds de roulement

BFR : besoin en fond de roulement

TN : trésorerie nette

CT : court terme

TCR : tableau des comptes de résultats

SIG : solde intermédiaire de gestion

CAF : capacité d'autofinancement

EBE : Excédent brut d'exploitation

CF : Cash-flow

CFact : Cash-flow actualisé

VAN : valeur actuelle net

IO : Investissement initial

I : Taux d'actualisation

TRI : Taux de rentabilité interne

DR : Délai de récupération

IP : L'indice de profitabilité

VRI : valeur résiduel

TP: Trésoreries annuelles

VNC : valeur nette comptable

VE : valeur d'exploitation

VR : valeur réalisable

Kp : Capitaux propres investi

TAP : taxe sur activité professionnel

IBS : impôt sur bénéfice des sociétés

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière	
Section 01 : Généralités sur l'intermédiation financière.....	03
Section 02 : Généralités sur le système bancaire	07
Section 03 : Le système bancaire algérien.....	16
Chapitre II : Financement bancaire des investissements	
Section 01 : Concepts liés aux investissements.....	24
Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement.....	31
Section 03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement.....	56
Chapitre III : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BEA	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	71
Section 02 : Diagnostic financier de l'entreprise.....	83
Section 03 : Simulation de l'entreprise avec le projet.....	91
Conclusion générale.....	106
Liste bibliographique	
Liste des tableaux	
Liste des graphes	
Liste des schémas	
Annexes	
Table des matières	

Introduction Générale

Introduction générale

Le monde connaît de nombreux progrès dans le domaine financier, y compris dans les institutions financières et bancaires. Les structures financières de tous les pays sont un gage de progrès ou de retard en raison de leur rôle important dans la stimulation de l'économie dans tous les domaines.

Le système financier d'une économie représente l'ensemble des institutions, des instruments et des mécanismes par lesquels les agents à besoin de financement sont mise en relation avec les agents à capacité de financement.

La fonction principale d'un système financier est de transférer des fonds à des agents a capacité de financement qui ont des fonds disponibles (les investisseurs) vers les agents à besoin de financement qui manquent de fonds (les emprunteurs).

L'investissement est l'un des problèmes économiques les plus importants pour l'économie nationale et mondiale, ainsi que pour les pays en développement et les pays développés, car il revêt une grande importance dans la plupart des domaines de la vie, en particulier l'économie et la société.

En ce qui concerne le succès des projets et l'obtention de rendements par leur intermédiaire, les banques étudient l'évaluation économique et financière des projets avant la décision d'octroyer des prêts pour assurer le recouvrement des prêts et la réussite du projet et atteindre les objectifs souhaités.

Le but de ce travail est d'évaluer la contribution des banques algériennes dans le financement de l'investissement, pour cela j'ai essayé de développer l'étude de financement d'un projet d'investissement par une banque, à travers le cas d'un crédit d'investissement accordé par la Banque Extérieure d'Algérie. Ce qui nous mène à poser la problématique suivante :

Comment une banque étudie, évalue la rentabilité d'un projet d'investissement et comment elle couvre les risques du crédit qu'elle accorde ? Et ce à travers le cas de la BEA.

De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quelles sont les études préalables qu'effectue une banque après réception d'une demande de crédit d'investissement ?
- Comment est évaluée la rentabilité du projet proposé ?

Introduction générale

- Quelles sont les techniques mises en œuvre par la banque pour se couvrir contre les risques liés au financement de ce projet ?

Pour répondre aux questions précédentes, nous avons les hypothèses suivantes comme réponses initiales à ces questions :

- Le banquier collecte un ensemble d'informations historiques du client demandeur avec le banquier lui-même et avec les autres banques. Et sur sa notoriété sur le marché.
- En deuxième étape, le banquier s'assure de la bonne santé financière de l'entreprise qui demande le financement. Ensuite, il utilise les outils classiques d'évaluation de projet comme la VAN, le TRI, le DR et l'IP, calculés sur la base des documents comptables de l'entreprise.
- Le banquier utilise les techniques de couvertures conventionnelles en pareil cas comme les garanties, l'assurance, la caution.... Pour mener à bien ce travail nous avons adopté une méthodologie de travail en deux étapes. La première consiste en une recherche bibliographique dans le but de cerner les concepts liés à notre travail. Le second est une étude d'un cas réel au niveau de l'agence BEA.

Pour développer nos idées, nous avons constitué un plan beaucoup plus méthodique subdivisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre nous avons abordé l'aspect théorique de l'activité d'intermédiation financière, le deuxième chapitre traitera le financement bancaire des investissements et finalement le dernier chapitre présentera l'étude d'un crédit d'investissement au sein de la BEA.

**Chapitre I : Aspects théoriques de
l'activité d'intermédiation financière**

Introduction

On parle d'intermédiation financière lorsque des tiers se positionnent entre demandeurs et pourvoyeurs de capitaux. L'intermédiation financière peut prendre deux formes, l'intermédiation financière de marché ou l'intermédiation de bilan.

À cet effet, ce premier chapitre sera subdivisé en trois sections : la première, portera généralités sur l'intermédiation financière, La seconde, présentera les généralités sur le système bancaire et enfin, la troisième, le système bancaire algérien.

Section 01 : Généralités sur l'intermédiation financière

Pour réaliser une activité économique il est important de faire appel à différentes sources de financement. Mais pour effectuer le choix de financement, il est nécessaire de connaître au préalable l'ensemble des sources possibles

1.1. Le financement

Correspond à l'ensemble des ressources internes ou externes qui sont mises à la disposition d'une société, pour réaliser ses activités courantes ou des investissements exceptionnels. Le financement interne, appelé aussi autofinancement, est la capacité de la société à se financer par ses propres moyens, au travers par exemple d'amortissements comptables ou de bénéfices non distribués »¹. En cas de besoins supplémentaires, un financement externe peut se faire de différentes façons :

- Par un apport personnel d'un associé ou d'un actionnaire, soit par un emprunt auprès d'un établissement de crédit ;
- Par l'ouverture de son capital sur les marchés ;
- Par la réception d'aides publiques pour les dépenses de recherche et développement (R&D).

¹ ILMANE.M.C, « Dictionnaire Economique et de Sciences Sociales », Ed BERTI, Alger, 2009, P436

1.2. L'intermédiation financière

D'après Sophie BRANA, « L'intermédiation financière consiste en la collecte de fonds à vue ou à court, moyen, long terme et en l'octroi de financement : par crédit et par acquisition de titres »².

D'après MOUZAOUIN « L'intermédiation financière consiste à mobiliser l'épargne de nombreux petits épargnants et à les céder aux emprunteurs les plus offrants.

La désintermédiation est l'inverse : des épargnants retiennent des fonds déposés auprès des intermédiaires financiers et les investissent directement en titres sur le marché des actions et des obligations. Les intermédiaires financiers demeurent au centre de tous les systèmes financiers»³.

- **La finance directe :**

« La finance directe est également appelée intermédiation de marché, correspond au financement direct de l'économie par le marché de capitaux. Il s'agit de la confrontation directe sur un marché des offreurs et des demandeurs de capitaux, sans l'intervention d'un intermédiaire financier ».

- **La finance indirecte :**

« La finance indirecte est également appelée intermédiation de bilan, correspond au financement indirect de l'économie par recours au crédit bancaire. La banque qui s'interpose entre les agents non financiers prêteurs et les agents non financiers emprunteurs, diminue le coût de transaction de la recherche des prêteurs par les emprunteurs et inversement et pratique la transformation financière. Elle collecte des fonds à court terme, à faible montants et sans risques et les transforme à des crédits à long terme, de montants important et risqués »⁴.

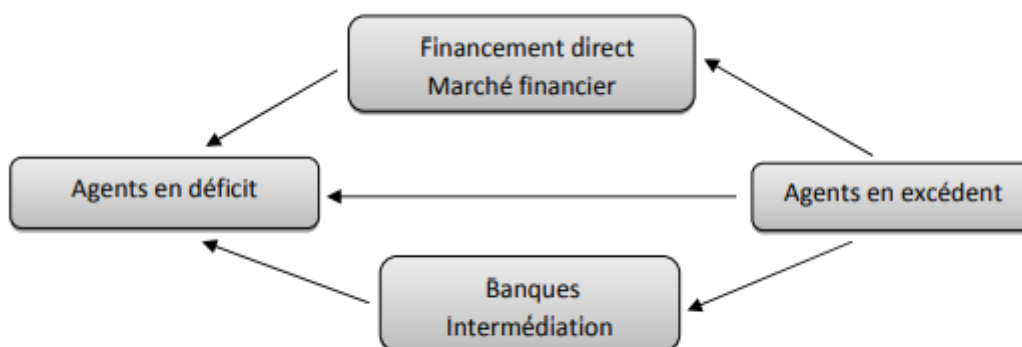
Le financement direct et le financement par l'intermédiation sont synthétisés dans le schéma ci-dessus :

² BRANA S, « Monnaie, Banque et Finance », Ed DUNOD, Paris, 2016,

³ MOUZAOUIN « Etude de l'Intermédiation Financière en Algérie », mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de Magister en gestion de développement, Université de Bejaïa, 2002, P26.

⁴ BRANA S, Op. Cité, P20.

Schéma n°01 : Le financement direct et le financement par intermédiation.



Source : Le dictionnaire économique et de Sciences sociales, Edition Berti, Alger 2009, P 437.

Donc le schéma ci-haut résume les deux types de financements dont dans le premier, l'emprunteur et le prêteur se contactent directement par le marché financier, et dans le seconde, les intermédiaires financiers interviennent à les mettre en relation.

1.3. Les différents types d'intermédiations financières.

1.3.1. Les établissements de Crédit

- **Les banques :**

Ces établissements peuvent effectuer toute opération de banque : recevoir des dépôts, accorder des crédits et gérer des moyens de paiement, effectuer des opérations connexes à leurs activités principales : changes, conseils et gestion en matière de placement, conseil et gestion en matière de patrimoine pour les particuliers, conseils et gestion au service des entreprises.

La plupart de ces banques sont des banques « à réseau » mais certaines d'entre elles sont des banques de siège.

- **Les banques coopératives ou mutualistes :**

Ils s'agissent des Caisses de Crédit Agricole, des Banques Populaires, des Caisses de Crédit Mutuel, du Crédit Coopératif et des Caisses d'Epargnes. Le principe de ces établissements est que la clientèle détient une large majorité du capital.

- **Les caisses d'Epargne :**

Les Caisses d'Epargnes écureuils peuvent effectuer les mêmes opérations que les banques mais travaillent essentiellement avec les particuliers, les commerçants, les petites entreprises et les professions libérales. Elles sont sous la tutelle de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne.

- **Les Caisses de Crédit Municipal :**

Les Caisses de Crédit Municipal qui ont longtemps effectué exclusivement des prêts sur gage, se tournent peu à peu vers la clientèle des particuliers et plus particulièrement celle des fonctionnaires.

1.3.2. Les Institutions financières

- **Les sociétés financières :**

Les sociétés financières reçoivent un agrément qui définit le ou les types d'opérations qu'elles sont autorisées à exercer.

L'activité de ces établissements de crédit spécialisés consiste à distribuer crédits et services financiers.

Leur spécialisation et leur caractéristique essentielle et les différencie des banques à vocation général.

Pour les particuliers, ces établissements concourent au financement des besoins immobiliers et à l'achat des biens d'équipements. Aux entreprises et professionnels, ces sociétés offrent une gamme de financement pour leurs investissements.

- **Les institutions financières spécialisées :**

La catégorie des institutions financières spécialisées regroupe les établissements auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public. Elles ne doivent pas effectuer d'autres opérations de banques celles afférentes à cette mission, sauf à titre accessoire et ne peuvent recevoir de fonds disponibles à vue ou à moins de deux ans de terme.⁵

⁵ LUC BERNET. R, « Principes de Technique Bancaire », 25eme edition, Donud, Paris, 2002, p15.

1.3.3. Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilière (OPCVM) :

Sont des produits financiers qui comprennent les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement).

Les SICAV sont des sociétés anonymes dont l'objectif est de gérer un portefeuille de valeurs mobilières pour le compte des clients qui trouvent dans cette formule un moyen d'investir indirectement sur les marchés financiers. La gestion du placement en bourse est déléguée à la SICAV. Ces sociétés ne peuvent être constituées qu'avec 7,6 millions d'euros de capital au minimum. Les épargnants qui acquièrent des parts de SICAV sont des actionnaires. Quand un épargnant achète une SICAV, il contribue à l'augmentation du capital de cette dernière qui utilise les liquidités pour acheter des titres sur les marchés. Quand l'épargnant vend la SICAV, cette dernière doit vendre des titres pour récupérer des liquidités.⁶

Section 02 : Généralités sur le système bancaire

Le système bancaire est l'ensemble des institutions (banques) dédiées à l'intermédiation financière. Son activité consiste à capter l'épargne du public et, avec ce capital, à payer l'octroi de prêts et la réalisation d'investissements.

En d'autres termes, les entités qui font partie du système bancaire attirent l'argent des personnes ou des entreprises qui ont généré un excédent, redirigeant cet excédent vers les agents économiques déficitaires.

Nous devons toujours garder à l'esprit que les banques sont des entreprises. Ainsi, elles génèrent des profits en payant à leurs épargnants un taux d'intérêt moyen inférieur à celui pratiqué pour les financements accordés à leurs débiteurs.

2.1. Généralité sur la banque

2.1.1. Définition

La loi bancaire algérienne définit la banque dans les articles 66,67, 68 et 69 de l'ordonnance n°03/11 du 26 aout 2003.

Elle est considérée comme une personne morale ayant pour profession habituelle les opérations de banque suivantes :

⁶ MONNIER P, MAHIER S, « Techniques Bancaire », 8eme édition, Dunod, Paris, 2017, P298.

Art. 66. — Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

Fonds public : **Art. 67.** — Sont considérés comme fonds reçus du public les fonds recueillis de tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer.

Crédits : **Art. 68.** — Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie.

Moyen de paiement : **Art. 69.** — Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds et ce, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé.

D'un point de vue global, la banque est une entreprise qui reçoit les fonds du public, sous forme de dépôts ou d'épargne. Elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement...). Elle sert aussi d'intermédiaire sur les marchés financiers, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprises, état, collectivités locales) et les investisseurs (épargnants, fonds communs de placement, caisses de retraite, compagnies d'assurances).

2.1.2 Les rôles assumés par les banques :

Le rôle d'une banque se limite principalement à collecter les dépôts et accorder des crédits. Cette perspective est cependant étroite et, sous la pression de la concurrence, les banques ont dû élargir leur champ de compétences si bien qu'aujourd'hui il est possible de dénombrer cinq missions principales.

- **La gestion du système de paiement :**

La gestion des moyens de paiement est une fonction essentielle devant être remplie par le système bancaire. L'accent est alors mis sur les avantages de la société peut tirer d'un système bancaire en matière d'accélération de la vitesse de circulation de la monnaie ou d'économie

sur le volume et les coûts de transactions. Les banques gèrent tout le système comptable permettant l'enregistrement des flux monétaires entre agents économiques.

A l'intérieur de ce concept très général de gestion du système de paiement, nous trouvons des fonctions plus précises parmi lesquelles :

- la gestion des opérations de change qui, historiquement, fut l'une des premières missions assurées par les banques.
- la gestion des dépôts à vue enregistrés en compte courant et permettant aux titulaires des comptes de payer par chèque et cartes de crédits les achats de biens et services.

- **La mission d'intermédiation :**

Après la gestion des moyens des paiements, le rôle d'intermédiation apparaît essentiel et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus. Cette transformation qualitative des ressources collectées est relative aux caractéristiques des actifs transformés :

- **Les échéances** : à cet égard, les banques, en finançant les projets d'investissement des entreprises par l'épargne collectée auprès des ménages, transforment des ressources à court terme en créances à plus long terme ;
- **La taille ou le volume** : en organisant la collecte des ressources les banques permettent le financement de projets lourds mobilisant un capital infiniment plus important que l'épargne moyenne collectée auprès d'un déposant ;
- **La liquidité** : par nature, les prêts bancaires sont illiquides. La transformation de ces actifs illiquides en dépôts bancaires est une fonction supplémentaire assumée par les banques.
- **Le risque** : de façon simple, on peut considérer que l'épargne des ménages, dès lors qu'elle est déposée auprès d'une banque qui la transforme en crédit subit un accroissement de risque. Néanmoins, en collectant des ressources très larges et en les réinvestissant dans un autre portefeuille très diversifié d'entreprise et de projets, les banques exploitent les avantages de la diversification et minimisent les risques moyens de défaillance. Par ailleurs, elles acquièrent une expertise et une

efficience importante dans la sélection et le contrôle des crédits et des risques qu'elles assument.

- **Une mission d'assurance :**

C'est une mission qui s'exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d'insolvabilité de ceux-ci. Lorsque ce risque est matérialisé, la banque peut intervenir en fournissant les liquidités sans lesquelles le client ferait défaut. Cette assurance implicite, qui est exercée de façon discrétionnaire, peut prendre plusieurs formes allant de l'autorisation de découvert à l'escompte des faits en passant par la signature d'un accord de substitution pour les entreprises engagées dans un programme d'émission de titres au cas où le marché s'avérerait incapable d'absorber une émission donnée.

- **Une mission de conseil :**

Cette mission est maintenant extrêmement large et de plus en plus valorisée pour deux raisons. D'une part, la complexité des opérations financières (notamment en matière de gestion des risques) et la tendance observée de faire des directions financières des centres de profits incitent les entreprises à solliciter l'avis d'expert financiers que les banques, par leurs tailles et leurs positions privilégiées, sont les mieux à même d'employer.

D'autre part, la standardisation de certaines activités autorisent une migration naturelle de ces activités des organisations (bancaires) vers les marchés (financiers), imposant aux premières une spécialisation dans le conseil et l'offre de produits sur mesure sous peine de marginalisation ou de disparition pure et simple.

- **Un rôle politique :**

Le système bancaire assume également un rôle politique important, non pas en tant qu'initiateur d'une telle politique mais plus en tant que relais de celle-ci et à plusieurs titres. Les banques sont ainsi un levier essentiel de la politique monétaire, que celle-ci soit axée sur un contrôle quantitatif ou sur un contrôle par les taux d'intérêts. Par ailleurs, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant les titres émis par l'état.

2.1.3. Les métiers de la banque

2.1.3.1. Les métiers du réseau :

- **Le chargé d'accueil :**

Il reçoit les clients, propose et place lui-même certains (carte bancaire, livret ou plan d'épargne). Il effectue les opérations courantes sur les comptes de dépôts, d'épargne et de titres.

- **L'attaché commercial :**

Chargé de développer le fonds de commerce de la banque, il doit devancer la concurrence, instaurer un climat de confiance et obtenir des rendez-vous avec les clients.

- **Le chargé de clientèle « particuliers » :**

Il gère et développe un portefeuille de clients. Il propose à ses clients des services adaptés à leurs besoins, services qu'il s'engage à gérer.

- **Le responsable de gestion de patrimoine :**

Chargé d'un portefeuille de clients, il joue un rôle de conseil en matière de placements. Il peut être amené à faire de la gestion de patrimoine lorsqu'il est mandaté.

- **Le chargé de clientèle « artisans-commerçants et PME » :**

Compétent pour faire face aux demandes des petites sociétés, il joue le rôle d'un véritable conseiller financier du chef d'entreprise.

- **Le directeur d'agence :**

C'est un entrepreneur, un manager souvent en contact avec la clientèle. Il met en place la stratégie adéquate pour que son agence atteigne les objectifs fixés avec le siège.

- **Le directeur adjoint d'agence :**

Issu le plus souvent du réseau, il occupe la fonction seule ou à plusieurs, selon la taille de l'agence. Il assure certaines responsabilités précises : gestion des ressources, relation avec la clientèle des particuliers ou des entreprises.

2.1.3.2. Les métiers du siège :

Les banques ont développé une gamme impressionnante de métiers liés aux technologies. Ils s'exercent dans les différents services du siège et des directions régionales.

- **Etude et analyses :**

- **L'analyste de crédit :**

Il a pour mission de s'assurer de la solvabilité et de la rentabilité d'une opération, d'évaluer son intérêt pour la banque et d'apprécier les garanties.

- **L'analyste financier :**

Il est chargé d'évaluer la bonne santé d'une entreprise en vue d'un éventuel apport au capital.

- **L'ingénieur-conseil :**

Il apporte un diagnostic global sur une société et la situe par rapport à son marché.

- **Marchés financiers :**

- **L'opérateur de marchés :**

Il doit s'adapter à l'évolution des instruments financiers.

- **Le négociateur :**

Il cherche les meilleurs taux et cours dans le cadre d'opérations menées au comptant ou à terme pour le compte de son établissement.

- **L'analyste financier :**

Il établit pour chaque marché et pour chaque valeur des dossiers d'informations destinés à éclairer les choix des investissements.

- **L'actuaire et l'ingénieur financier :**

Ils sont chargés d'inventer de nouveaux produits et de concevoir des modèles informatiques à l'intention des négociateurs et des cambistes.

➤ **Le personnel du « back-office » :**

Il assure le lien entre les différents services de la banque, d'une part, et avec les organismes de contrôle extérieurs, d'autre part.

- **Activité internationale :**

➤ **Le conseiller à l'exportation :**

Chargé d'aider les entreprises clientes à se développer à l'étranger, il évalue et prospecte les marchés, notamment par l'intermédiaire des filiales de la banque à l'étranger.

➤ **Le conseiller financier et technique :**

Il étudie les projets d'exportation et met en place les financements.

➤ **Le financier international :**

Il recherche de nouvelles affaires financières et négocie des crédits ou des emprunts internationaux.

2.1.3.3. La banque en tant qu'entreprise

- **Le contrôleur de gestion :**

Chargé de la comptabilité analytique, il rassemble des chiffres à l'intention des responsables de services ou d'agences.

- **L'organisateur :**

Il organise le travail des équipes sur le plan humain et technique, pour atteindre les objectifs et réaliser des gains de productivité.

- **L'inspecteur :**

Avec ses équipes, il contrôle le bon fonctionnement des agences et des services.

- **Le juriste :**

Il intervient de plus en plus dans des domaines spécialisés, en amont et en aval des opérations.

- **Le chef de marché ou de produit :**

Il étudie la création, la conception et la diffusion de nouveaux produits.⁷

2.2. La structure d'un système bancaire :

2.2.1. Les différents types de banque

On peut distinguer, selon l'activité principale qu'elles exercent, quatre grandes catégories de banque :

- **Les banques de détail ou traditionnelles :**

Leurs activités sont principalement orientées vers une clientèle non financière (ménages, entreprises, collectivités), avec une prédominance de la collecte de dépôts et l'octroi de crédits ;

- **Les banques de marché :**

Elles sont spécialisées dans les opérations sur les marchés de capitaux et caractérisées par la prédominance des opérations sur titres, sur instruments financiers interbancaires ;

- **Les banques d'affaires :**

Spécialisées dans la prise de participation dans l'industrie, elles se caractérisent par l'importance de leur portefeuille titres élevé de leurs fonds propres ;

- **Les banques universelles :**

Contrairement aux précédentes, qualifiées de banques spécialisées, ces banques exercent toutes les activités bancaires possibles et élargissent même leur gamme à d'autres activités non bancaires.⁸

2.2.2. La Banque Centrale :

2.2.2.1. Définition :

Selon le dictionnaire économique et sciences social « la banque central est une institution financière de premier rang au sein d'un système bancaire hiérarchisé. Ses fonctions

⁷ LUC BERNET. R, Op Cité, P191

⁸ BRANA. S, Op Cité, p140.

principales sont l'émission de la monnaie fiduciaire, l'orientation de la politique monétaire et de la politique de change, la régulation et le contrôle des banques de second rang, le rôle de prêteur en dernière ressort ».⁹

Au sens de l'article «11» de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit « la Banque Central est un établissement national doté de la personnalité civil et de l'autonomie financière ».¹⁰

2.2.2.2. Structure de banque centrale :

On peut distinguer deux types de structure de banque centrale :

➤ **La structure de fédérale :**

Ou cheque composante politique est représentée dans l'organisation et participe aux décisions ;

➤ **La structure centralisée :**

Ou l'organisation et les décisions sont concentrées sur des instances intégrées.

2.2.2.3. Le rôle de la banque des banques

Chaque banque détient auprès de la banque centrale un compte par lequel vont passer des règlements avec les autres banques et avec le trésor, ainsi que les opérations effectuées avec la banque centrale elle-même (refinancement, retrait/dépôt d'espèces, achat/vente de devises).

Les théoriciens du free banking considèrent que ce rôle de banque des banques pourrait être tenu par des établissements du système, et non nécessairement par un établissement public.

Les règlements entre banques émanent en particulier de la compensation. Celle-ci implique des systèmes de paiement interbancaires que la banque centrale doit contrôler et éventuellement gérer.

Dans la cadre de l'UEM, cette fonction de banque des banques reste dévolue aux banques centrales nationales qui agissent dorénavant de façon concertées au sien du SEBC et selon des normes de fonctionnement harmonisées.¹¹

⁹ ILMANE.M.C, Op Cité, p66.

¹⁰ La loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, Journal Officiel de la République Algérienne n°16.

¹¹ BRANA. S, Op. Cité, P165

Section 03 : le système bancaire Algérien

3.1: Révolution du système bancaire et financier algérien :

Tout comme pour le secteur des assurances, le système bancaire et financier algérien s'est constitué en deux étapes principales. La première étape a consisté en la mise en place d'un système bancaire national, la seconde en sa libéralisation vers le secteur privé, aussi bien national qu'étranger.¹²

3.1.1 La première phase de l'indépendance à 1990

➤ De l'indépendance à 1966

Dès décembre 1962, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaires à l'établissement de sa souveraineté monétaire. Cela se traduit par la création d'une monnaie nationale, le dinar algérien, et par la création de la Banque Central d'Algérie. A ces actions s'ajoutent d'autres telles que, la création nouveaux organismes pour le financement de l'économie et de logement. La Caisse Algérienne de Développement (CAD) et Caisse Nationale d'Epargne et de prévoyance (CNEP).¹³

- **La création de la banque centrale d'Algérie (BCA) :**

La Banque Central d'Algérie a été créée par la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962. Elle a pour but de créée et de maintenir dans le domaine de la monnaie.¹⁴

- **La Caisse Algérienne de développement (CAD) :**

Fut créée le 07 mai 1963 et a repris les activités de la CADE. Son rôle consiste en le financement et la garantie des prêts à l'étranger.¹⁵

- **La Caisse National d'Epargne et de prévoyance (CNEP) :**

Fut créée le 10 aout 1964. Ses principales missions étaient la collecte de l'épargne et le financement de l'habitat.¹⁶

¹² Guide Banque et des Etablissements Financiers, édition 2012, P07

¹³ BENHALIMA. A, « Le Système Bancaire Algérien, textes et réalité », 2ème édition, Dahlab, Alger, 2001, P08.

¹⁴ Idem, P45. 18 Idem, P09. 19 Idem, P52. 20 Idem, P47. 21 Idem, P49.

¹⁵ Guide Banque et des Etablissements Financiers, Op Cité. P08.

¹⁶ BENHALIMA. A, « Le Système Bancaire Algérien, textes et réalité », 2ème édition, Dahlab, Alger, 2001, P08.

➤ **La période de 1966 à 1970 :**

• **Création de la Banque National d'Algérie (BNA) :**

Elle a été créée le 13 Juin 1966. La BNA a la qualité de dépôt. Afin d'assurer le service financier des secteurs publics et socialistes.¹⁷

• **Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) :**

Le Crédit Populaire d'Algérie a été créée le 11 mai 1967. Il a pour mission de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de tourisme, et activités annexes des coopératives non agricoles de production, de distribution, de commercialisation.

• **La Banque Extérieur d'Algérie :**

Elle a été créée le 1er octobre 1967. Elle a pour but de faciliter et de développer les rapports économiques de l'Algérie avec les autres pays dans le cadre de la planification national.¹⁸

➤ **La spécialisation :**

Au début des années 1970, après être devenu exclusivement public, le secteur en outre spécialisé. Il est organisé par branche d'activité (agriculture, industrie, artisanat, hôtellerie, tourisme, énergie, le commerce extérieur) et spécialisé par entreprise. Cette spécialisation fut introduite au terme de la loi de finance pour 1970 qui impose alors aux sociétés nationales et aux établissements publics de concentrer leurs comptes bancaires et leurs opérations auprès d'une seule et même banque.¹⁹

La création de la Banque Algérienne de Développement :

Elle a été créée en Mai 1972, elle a repris les activités exercées auparavant par la CAD, la BAD joue un rôle important dans le financement de l'investissement.²⁰

— La période de 1978 à 1982 :

En 1978, le trésor Public remplace le système bancaire dans le financement des investissements planifiés du secteur public, les banques primaires n'intervenant plus que pour

¹⁷ Idem, P45.

¹⁸ Idem, P09.

¹⁹ Idem, P52.

²⁰ Idem, P47.

la mobilisation des crédits extérieurs. La loi de finance 1982, a confié la charge des investissements dits stratégiques au trésor public.²¹

➤ **La période de 1982 à 1986 :**

Cette période a été essentiellement marquée par la restructuration du secteur bancaire. En vue de renforcer la spécialisation des banques et de diminuer le pouvoir de certaines d'entre elles qui se sont retrouvées avec un poids financier.

Sur la base de spécialisation des entreprises publiques, deux banques spécialisées ont été créées :

- La banque agricole, spécialisée dans le financement du secteur agricole.
- La banque de Développement local, spécialisé dans le financement des unités économiques locale et régional.²²

• **La Banque Agricole et du Développement Rural (BADR) :**

Elle a été créée le 16 Mars 1982, elle a repris les attributions de la (BNA) dans le domaine de financement du secteur agricole. Elle avait pour mission la mise en place de nouveaux mécanismes pour le financement des activités agricoles et agro-industriels.

• **La Banque de Développement Local (BDL) :**

A été créée le 30 Avril 1985, est chargée du financement de petite et moyenne entreprise et entreprise locale, assumée précédemment par le crédit populaire d'Algérie(CPA).²³

➤ **La loi bancaire 19 aout 1986 :**

Cette loi est relative au régime des banques et des crédits. Elle vise à définir un nouveau cadre institutionnel et fonctionnel de l'activité bancaire. Le principal objectif de cette loi est d'apporter des aménagements au mode de financement globale de l'économie.²⁴

²¹ Idem, P47.

²² BENHALIMA. A, Op Cité, P51.

²³ Idem, P22.

²⁴ Idem, P62.

➤ **La loi du 12 Janvier 1988 :**

A partir de 1988, les autorités algériennes ont entamé plusieurs réformes dont la première d'entre elle est fixée sur « l'autonomie de l'entreprise publique », et la création des fonds de participation. Ainsi la réforme de 1988, s'est accompagnée par la création d'une nouvelle catégorie publique qui est « l'entreprise publique économique » dont l'entreprise bancaire en fait partie.²⁵

➤ **La loi N° 90-10 relative à la monnaie et au crédit (L.M.T) :**

Cette loi de 1990 constitue un nouveau dispositif législatif de soutien aux réformes économiques engagées dès 1988 par les autorités politiques du pays. Les mesures les plus déterminantes sont, l'ouverture de l'activité bancaire au capital privé national, mais aussi étranger. Le législateur pose le principe de l'agrément des banques en mettant en avant la qualité des actionnaires, la relation entre eux et la notion d'actionnaire de référence. Les principes posés par la loi sont applicables à tous les organismes bancaires, qu'il soit la propriété de l'Etat ou du privé.

La loi réhabilite la banque centrale dans ses missions, réorganise les relations entre cette dernière et le trésor, redéfinit le rôle des banques et introduit des standards internationaux dans la gestion de la monnaie et du crédit.

- La loi de 1990 consacre les principes suivants ;
- L'autonomie de la banque centrale qui devient la Banque d'Algérie ;
- La régulation du système bancaire par des autorités administratives indépendantes ;
- La séparation entre l'autorité de réglementation et d'agrément des banques et l'autorité de supervision ;
- Le monopole des banques sur les opérations de banque.

La loi dispose également des missions et rôle de la banque centrale et de ses organes, ainsi que des règles de gestion des banques primaires mais aussi des opérations de banque.

²⁵ Idem, P69.

La loi permet aux autorités de procéder à l'organisation du marché monétaire. Les banques agréées disposent de toute la liberté pour choisir leur clientèle, leurs produits ou leur mode d'organisation.

La loi pose le principe d'égalité de traitement des banques et des établissements financiers, et leur accorde des privilèges en matière de garantie et de recouvrement des créances.

3.1.2 La deuxième phase de 1990 - jusqu'au système bancaire actuel

➤ L'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit :

L'ordonnance n°03-11 a pour objet de consolider le système et abroge la loi sur la monnaie et le crédit de 1990. Le nouveau texte en reprend cependant, dans une large mesure, ses dispositions. La volonté du législateur est alors de porter plus loin la libéralisation établie par la loi de 1990. La nouvelle banque centrale perd, quoiqu'un peu, de son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique.

Les membres du conseil de la monnaie et du crédit et du conseil d'administration de la banque d'Algérie sont tous nommés par le président de la République.

L'objectif de l'ordonnance est de « renforcer la sécurité financière, améliorer nettement le système de paiement et la qualité de marché ».

➤ L'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 relative à la monnaie et au crédit :

Les principales mesures sont les suivantes :

- Les participations étrangères dans les banques ne peuvent être autorisées que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital.
- L'Etat détiendra une action spécifique dans le capital des banques et des établissements financiers à capitaux privés et en vertu de laquelle il est représenté, sans droit de vote, au sein des organes sociaux.
- L'Etat dispose d'un droit de préemption sur toute cession d'action ou de titre assimilés d'une banque ou d'un établissement financier.

- La banque d'Algérie a pour mission (supplémentaire) de veiller à la stabilité des prix et doit établir la balance des paiements, gérer la centrale des risques, des ménages et des impayés et présenter la position financière extérieure de l'Algérie.

- Les banques ont l'obligation de mettre en place un dispositif de contrôle interne et de contrôle de conformité.

D'autres mesures ont été introduites visant au renforcement du cadre institutionnel, au renforcement du contrôle des banques et des établissements financiers, à la protection de la clientèle et à la qualité des prestations bancaires.

➤ **Le système bancaire dans la période actuelle :**

Aujourd'hui, le système bancaire algérien compte 20 banques commerciales aux côtés de la Banque Central, 3 bureaux de représentation de grandes banques internationales, une banque des valeurs, une société de clearing chargée des fonctions de dépositaires, 3 caisses d'assurance-crédit, une société de refinancement hypothécaire.... Les 1200 agences des réseaux bancaires restent toutefois dominées par les banques publiques à hauteur de 99%. L'intervention des banques dans le financement assure aujourd'hui des activités économiques de types universels. Ainsi, le secteur bancaire est engagé dans une mutation qui devrait se traduire une bancarisation plus importante et par des opérations plus rapides. La mondialisation peut s'accélérer par la mise en œuvre de partenariats avec les institutions bancaires et financières internationales.

Le secteur public dispose aujourd'hui d'un réseau important, de la connaissance des métiers classiques de banque, d'un personnel formé. Les banques étrangères souhaiteraient investir en Algérie et apporter une technologie moderne pourrait sans doute trouver des opportunités de partenariats avec les banques publiques algériennes. Le secteur bancaire s'est vu également élargi aux banques et établissements financiers étrangers. On distingue alors deux catégories d'établissements : les banques et établissements financiers.²⁶

• **Les banques :**

Parmi les banques on distingue des banques publiques et des banques privées :

²⁶ BRAKBI I, « Ma Modernisation de Système Bancaire Algérien », mémoire fin de cycle, Monnaie Banque et Environnement International, Promotion 2015-2016

_ Les banques publiques :

On trouve dans cette catégorie, Banque Extérieur de l'Algérie (BEA), Banque National d'Algérie (BNA), Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Banque de Développement Local (BDL), Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Caisse National d'Epargne et de Prévoyance (CNEP Banque).

_ Les banques privées :

Banque al Baraka d'Algérie, City Bank N.A Algéria, Succursale de Banque, Arab Banking Corporation-Algéria « ABC », Natixis – d'Algérie, Société Générale d'Algérie, Arab Bank PLC- Al-Djazair, Trust Bank-Algéria, The housing Bank For Trade and Finance-Algéria, Gulf Bank Algérie, Fransabank Al-Djazair, Crédit Agricole Corporate et Investissement Bank-Algérie, H. S.B.C-Algéria (Succursale de banque), Al Salam Bank Algéria.

- **Les établissements financiers :**
- **Les établissements financiers à vocation générale :**

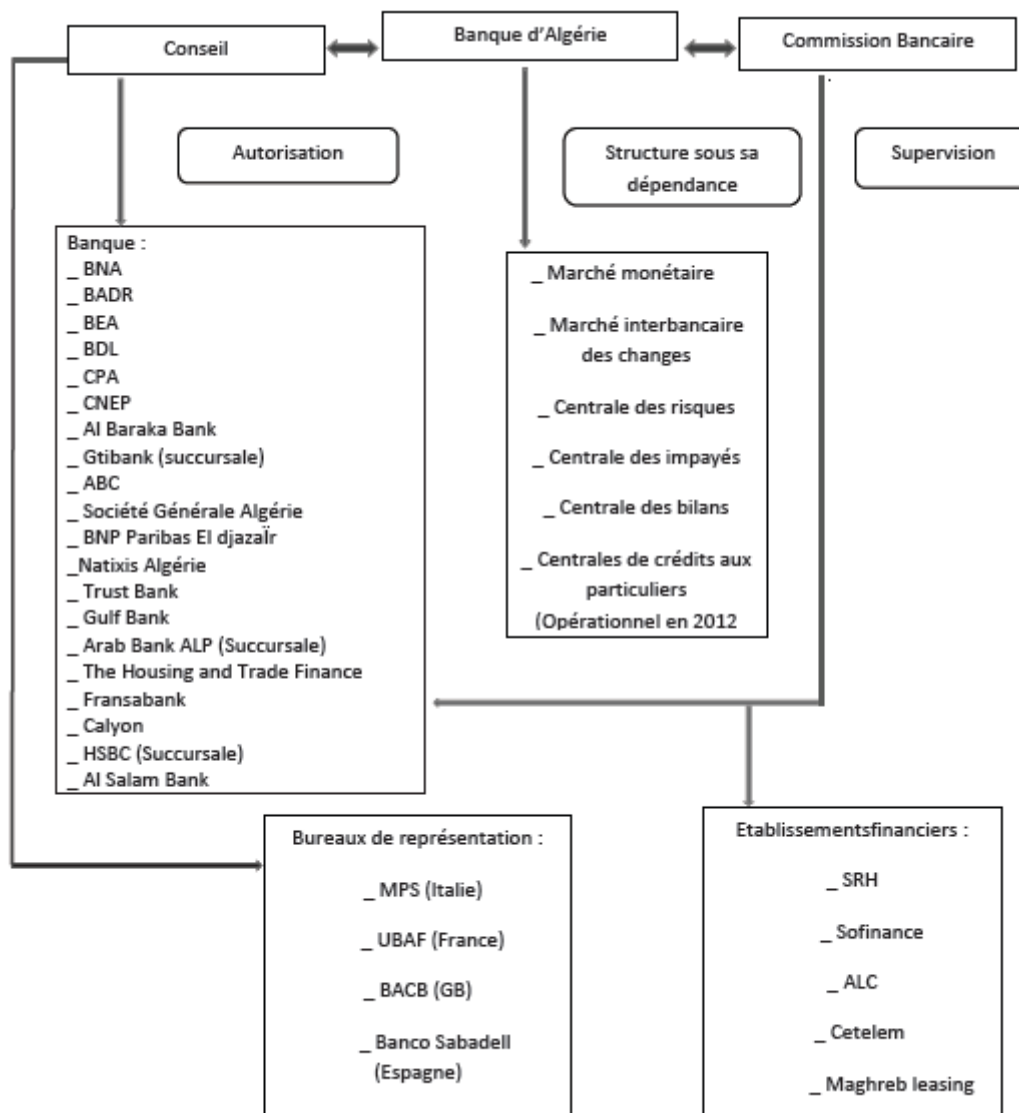
Société de Refinancement Hypothécaire (SRH), Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement- SPA- Sofinance – SPA, Arab Leasing Corporation(ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA Leasing), Cetelem Algérie, Caisse Nationale de Leasing (CNL) – SPA, Ijar Leasing Algéria – SPA, El DjazairIjar – SPA. Le Fond National D'Investissement.²⁷

Dans le paysage bancaire algérien, bien que les banques publiques demeurent toujours prédominantes par l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national, le réseau d'agences des banques privées s'est densifié au cours des dernières années pour représenter près du quart du réseau des agences bancaires. Néanmoins, le réseau d'agences des banques privées est implanté principalement au nord du pays alors que celui des banques publiques couvre l'ensemble du territoire national.²⁸

²⁷ Guide Investir en Algérie, édition 2016, P119.

²⁸ 28 Guide Investir en Algérie, édition 2016, P119.

Schéma n° 02 : Macrostructure du système bancaire



Source : Guide banque et des établissements financiers en Algérie édition 2021, page 32.

Conclusion

D'après ce chapitre, nous avons tenté de parler sur l'intermédiation financière et le système bancaire ainsi qu'on a intéressé aussi au système bancaire Algérien à travers de retracement de son évolution par des reformes qui en font aujourd'hui un système moderne, répond aux besoins des investisseurs Algériens et étrangers.

Chapitre II : Financement bancaire des investissements

Introduction

Après une présentation des aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière, ce deuxième chapitre sera subdivisé en trois sections : la première, portera concepts liés aux investissements, La seconde, présentera étude, évaluation d'un projet d'investissement et enfin, la troisième, techniques de couverture d'un crédit d'investissement.

Section 01 : Concepts liés aux investissements

L'investissement est un déterminant fondamental de l'économie dans la croissance à long-terme. Le choix d'investissement porte sur les décisions concernant les moyens nécessaires recouvrent les moyens humains et les moyennes matériels à la réalisation de l'activité d'une entreprise.

1.1. Définition de l'investissement :

A : Définition comptable :

Cette première définition concerne les comptes de la classe deux (02) du plan comptable national (PCN), il englobe :

- Les immobilisations incorporelles (brevets, licences, fond commercial...);
- Les immobilisations corporelles (terrains, constructions, installation techniques, matériels et outillages industriels...);
- Les immobilisations financières (participations, prêts à long terme...);
- Pour le comptable, l'investissement est une immobilisation, il s'agit d'une dépense affectée à l'actif immobilisé.

B : Définition économique :

En économie, investir c'est acquérir ou créer un capital fixe, de façon plus précise, L'INSEE dans son système élargi de comptabilité nationale parle de la formation brute de capital fixe et elle donne la définition suivante « la formation de capital fixe représente la valeur des biens durables (à l'exception des biens de faible valeur) acquis par les unités productrices résidentes afin d'être utilisées pendant au moins un an dans leurs processus de production , ainsi que la valeur des biens et services incorporés au biens de capital fixe acquis, au terrains et aux actifs incorporels »

C : Définition financière :

Pour évaluer un investissement, le financier se place dans une logique de flux monétaires. La démarche générale consiste à comparer un décaissement (l'investissement) aux encaissements qu'il va générer d'où cette définition :

« **Investissement = débourse immédiat en vu d'encaissement futurs** »

Ou encore : l'investissement est une décision d'immobilisation de capitaux en vue d'en tirer un gain sur plusieurs périodes.

1.2 Typologie des investissements :

Il est habituel de classer les investissements selon leurs natures, leurs objectifs et leurs risques ou suivant leur stratégie :

1.2.1 Classification selon leur nature :

Il s'agit des investissements :

- **Corporels** : actifs physiques ;
- **Financiers** : titres de participation, prêt à long terme ;
- **Incorporels** : fonds de commerce, recherche et développement, formation, publicité... ;

Cette typologie recoupe la classification comptable mais ne doit pas être prise dans cette perspective : ainsi du matériel roulant financé par le crédit-bail ne fait pas partie des immobilisations pour le comptable, alors qu'il s'agit pourtant d'un investissement corporel. De même une campagne de publicité peut constituer un investissement incorporel alors qu'elle constitue une charge comptable.

1.2.2 Classification selon leur objectif et leur risque :

Cette typologie qui recoupe deux critères significatifs a l'intérêt de rendre compte de nombreux investissements. De plus le critère du risque permet de poser des exigences croissantes en termes de rentabilité. Plus un investissement sera risqué, plus on en exigera une rentabilité élevée. Un investissement très risqué et rapportant peu sera immédiatement rejeté.

Exemple :

Les rentabilités de plusieurs investissements à haut risque (innovation) doivent pouvoir se compenser si un ou plusieurs d'entre eux venaient à échouer partiellement ou totalement.

D'où cette typologie par ordre de risque croissant :

➤ **Renouvellement :**

Le terme est plus adapté que celui de « remplacement » plus couramment utilisé car il y a pour ainsi dire jamais de remplacement à l'identique du fait de la constance de progrès technique dû à la concurrence. Dans le cas du renouvellement, l'entreprise connaît son marché et maîtrise la technologie. Le risque est très faible.

➤ **Modernisation :**

L'entreprise prend le risque de la nouvelle technologie, ce qui peut nécessiter une nouvelle organisation de processus de production et de nouvelles qualifications sur le poste de travail.

➤ **Expansion :**

L'incertitude porte ici sur le marché de la réaction des concurrents. Si une entreprise, lors d'une étude de marché, décèle des possibilités de développement, il est très probable que ses concurrents, attentifs à ce même marché, arrivent à la même conclusion.

Tous procéderont alors à des investissements d'expansion et se heurteront à leurs niveaux. Les risques et que les capacités supplémentaires mises en œuvre dépassent l'accroissement du marché. C'est pourquoi une étude de marché doit toujours être doublée d'une étude de la concurrence avec ses forces et faiblesses relatives.

1.2.3 Classification selon la stratégie :

Cette typologie comprend les investissements :

➤ **Défensifs :**

Maintien de la position concurrentielle. Exemple : fermeture d'une usine ou au rétrécissement du marché, abandon d'un produit arrivé à maturité.

➤ **Offensif :**

Amélioration de la position concurrentielle. Exemple : en vue de prendre des parts de marche sur un secteur en expansion.

➤ **Intégration :**

*horizontale : rachat des concurrents.

* Verticale : rachat en amont ou en aval dans la chaîne de distribution ou de production.

➤ **Diversification :** Ajouter des diverses activités a son métier initial.

1.2.4 Caractéristiques de la décision d'investissement :

La décision d'investissement est :

a) Une décision souvent stratégique :

En dehors des investissements courants de faible montant, la décision d'investissement engage l'avenir de l'entreprise et doit s'insérer dans sa stratégie.

b) Une décision risquée mais indispensable :

« Ne pas investir, c'est la mort lente ; male investir, c'est la mort rapide » (O. Gélienier).

Dans une logique de décloisonnement des marchés tant au niveau européen que mondiale, la dynamique du système d'échange rend nécessaire l'investissement : l'entreprise est condamnée à investir, qu'elle le veuille ou non, de façon à rester compétitive face à la concurrence internationale.

L'investissement est une question de survie ou de développement. Certaines méthodes permettent de réduire et d'évaluer le risque, jamais de le supprimer.

c) Une décision sous contrainte financière :

L'investissement doit être couvert par des capitaux stables dont le montant et le cout doivent être préalablement appréciés par la direction financière :

- Un montant mal estimé fait que les besoins de fond seront :
 - Mal couverts : l'entreprise risque une crise de trésorerie,
 - Trop couverts : il faudra payer des charges financières supplémentaires inutilement.

- Un coût de ressource plus élevé que la rentabilité des investissements compromet celui-ci.

D'où la nécessité d'avoir une rentabilité d'investissement supérieure au coût de ressource de financement.

d) Une décision qui modifie l'équilibre financier de l'entreprise :

Il est utile de mesurer l'impact sur :

- Le fonds de roulement ;
- La trésorerie : évaluer éventuellement le risque de crise.
- Les charges et produits prévisionnels, donc le résultat ;
- Les conséquences sur l'autonomie financière ;

D'où la nécessité d'une étude de faisabilité financière appelée plan de financement.

e) Une décision impliquant tous les services de l'entreprise :

Elle concerne à la fois les services fonctionnels :

- Approvisionnement (nouveaux composants) ;
- Etude et recherche ;
- Finance (évaluation et financement) et opérationnels ;
- Production (changements technologiques, réorganisation) ;
- Commercial (nouveaux produits) ;
- Personnel (recrutement, formation) ;
- Marketing (prévision du mix) ;
- Direction générale (arbitrage, décision).

La décision suit une procédure plus au moins complexe selon la taille de l'entreprise, l'importance de l'investissement et les habitudes de la direction.

1.3. Le projet d'investissement :

1.3.1 : Notion projet

Les définitions varient largement selon les auteurs. Nous en retiendrons une qui a le mérite d'insister sur le caractère globale et relativement autonome que doit présenter tout projet.

Selon BOUSSERY.A, « le projet s'agit d'un ensemble complet d'activités et d'opérations qui consomment des ressources limitées (telles que main d'œuvre, devises) et dont on attend des revenus, ou autre avantages monétaires ou non monétaires ». ¹

¹ BOUSSERY.A, « Guide Pratique d'Analyse de Projet », 4ème édition, Economica, Paris, 1987, P13.

Selon HOUDAYER.R « Le terme projet fait l'objet d'une utilisation fréquente. Partons d'une définition étymologique. L'investissement est représenté par des immobilisations nouvelles Corporelles ou incorporelles (éléments de dépenses dont la durée de vie est supérieure à un an). Un projet est un ensemble cohérent d'activités ».²

D'après les définitions précédentes, nous déduisons la définition de projet en tant qu'un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques. Telles que des contraintes de délais, de coût et de ressources.

1.3.2 : Définition de projet d'investissement :

HOUDAYER. R défini le projet d'investissement comme « L'acquisition d'un ensemble d'immobilisation, permettant de réaliser ou de développer une activité ou un objectif donnée. Dans son aspect commun, il correspond à une dépense immédiate dont on attend des avantages futurs ».³

1.3.3 Typologies des projets

On peut les classés selon l'activité :

➤ Le cas des secteurs agricole et industriel

L'opposition de ces secteurs est traditionnelle. Les particularités du secteur agricole tiennent souvent à la spécialité de la fonction de production qui obéit à des règles différentes (problèmes de croissance par exemple).

➤ Le cas de la production d'un bien et de la réalisation d'un service

Les caractéristiques majeures des services sont l'intangibilité, la simultanéité et l'interactivité. Elles induisent des difficultés de définition et de standardisation du contenu des services offerts. L'élaboration et l'évaluation d'un service reste soumises à de plus fortes contraintes dues à l'existence d'un support et à la proximité du client. Le découpage des charges en variables et fixes est souvent plus délicat. Les des services présentent une certaine rigidité à court terme dont il faudra tenir compte dans l'évaluation.

² HOUDAYER. R, Op Cité, P13.

³ Idem, P13.

➤ **Le cas de la saisonnalité des ventes**

Il correspond à une variation significative des ventes ou (et) de la production à l'intérieur de l'année, que l'on rencontre dans des projets agricoles ou des projets industriels.

➤ **Le cas d'une durée du cycle d'exploitation supérieur à l'année**

Cette situation est notamment rencontrée dans les projets forestiers ou d'infrastructure. Elle est calculée sur de plus longues périodes. Le calcul du taux d'actualisation peut également présenter des difficultés.⁴

1.3.4: Caractéristiques d'un projet d'investissement

➤ **Le montant de l'investissement**

Le montant d'investissement c'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet.⁵

Il comprend :

Dans certains cas la variation du besoin en fonds de roulement liée au projet. Le coût de l'investissement est composé de plusieurs éléments ;

Le prix d'achat des biens constituant l'investissement :

- Les frais accessoires (frais de transport, douanes éventuellement ;
- Les frais d'installation notamment pour les immobilisations corporelles ;
- Le coût de mise en route et de formation du personnel.

Ainsi, le capital investi doit prendre en compte le supplément initial du BFR lié au projet et les augmentations successives qui vont s'échelonner sur la durée de vie du projet.

D'autre part, selon le cas, le versement d'une caution ou le paiement de l'option dans un contrat de crédit-bail font également partie des flux d'investissement effectif car l'investissement n'est pas obligatoirement fixé sur une seule période.⁶

➤ **La durée de vie :**

Afin d'évaluer des gains attendus, il est nécessaire de connaître la durée d'exploitation de projet. En principe, il s'agit de la durée de vie économique ; mais si celle-ci est difficile à prévoir, on lui substitue la durée d'amortissement.⁷

⁴ Idem P.18.

⁵ BARREAU, J « Gestion Financière », 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 1995. P319

⁶ Conso, P, « Gestion Financière de l'Entreprise », 9^{ème} édition, Dunod, Paris, 1999, P 386.

⁷ BARREAU, J, Op, Cité, P.320.

➤ **Les flux nets de trésorerie liés à l'exploitation :**

Pour préparer l'analyse de la rentabilité de l'investissement, deux types de flux sont à prendre en considération :

Ceux impactant le compte de résultat, qui permettront de calculer la marge brute d'autofinancement ou cash-flow ;

Ceux impactant le bilan, qui permettront d'estimer les variations du BFR.

➤ **Le calcul du cash-flow dégagé par l'investissement :**

Le cash-flow dégagé par l'investissement ou marge brute d'autofinancement se calcule en partant du compte de résultat lié à l'investissement.⁸

➤ **La valeur résiduelle**

Valeur estimée d'un investissement (ou d'une installation, d'un équipement) à la fin sa durée de vie. Cette valeur, lorsqu'elle est significative et mesurable, doit être prise en compte dans un calcul de rentabilité en fin de durée de vie.⁹

Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement

La préparation d'un projet d'investissement suppose une série d'étude détaillés et complémentaires, elle suppose également un certain nombre d'étapes nécessaires. De ce fait, l'évaluation des projets d'investissements est importante car elle mesure la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise.

2.1 : Etude d'un projet d'investissement

2.1.1 : Etude technico-économique :

L'étude technico-économique est une étude approfondie de faisabilité du projet. Elle a pour objet d'évaluer les risques liés au marché, d'examiner les aspects techniques et de déterminer les coûts.

⁸ CONSO. P, Op, Cité, P387.

⁹ AFITAP, Op Cité, P260.

On ne répètera jamais assez que l'étude technico-économique constitue la phase la plus importante et la plus délicate de la création d'une entreprise. La réussite du projet dépend, dans une large mesure, du sérieux et de la rigueur avec laquelle elle aura été conduite.¹⁰

2.1.1.1. Etude d'identification

Correspond à la première maturation de l'idée de projet on y fait l'analyse des besoins ou de marché, le diagnostic d'une situation qui pose le ou les problèmes dominants ainsi que le ou les facteurs limitant. L'un de ces objectifs et enfin de susciter le financement de l'étude de faisabilité dont elle définit le contenu.

2.1.1.2. Etude de faisabilité :

L'étude de faisabilité vise à prouver que les choix techniques et économiques sont viables (faisables) et qu'ils sont les meilleurs (optimisation). Dans le cas contraire, l'étude doit proposer des solutions mieux adaptées ou bien recommander l'abandon du projet. Les paramètres sommairement estimées lors de l'identification doivent être justifiés.¹¹

2.1.1.3. Etude de marché :

D'après LEGER-JARNIOU. C « l'étude de marché s'agit une démarche systématique et scientifique de collecte, traitement et interprétation des informations, qui a pour objectif principale de réduire les incertitudes et de minimiser les risques liés au lancement d'une nouvelle activité ». ¹²

D'après KOTLER.P et DUBOIS.B « l'étude de marché fait référence à l'ensemble des vendeurs et acheteurs concernés par l'échange d'un produit ou d'un service ». ¹³

On appelle étude de marché la préparation, le recueil, l'analyse et l'exploitation de données et formation relatives à une situation marketing. ¹⁴

¹⁰ BOUYAKOUB.F, « L'Entreprise et le Financement Bancaire », Ed Casbah, Alger, 2000, P44.

¹¹ BOUSSERY.A, Op Cité, P02.

¹² LEGER-JARNIOU.C, « Réussir son Etude de Marché », 5ème édition, Dunod, Paris, 2016, P08.

¹³ KOTLER.B, Op Cité, P116.

¹⁴ KOTLER.P, « Marketing Management », 12ème édition, Pearson, Paris, 2006, P12.

La synthèse de ces définitions l'étude de marché est une aide à la décision pour concevoir la stratégie de commercialisation des produits et services.

La réalisation d'une étude de marché :

KOTLER et DUBOIS propose les étapes suivantes :

➤ **La définition du problème :**

Pour bien définir le problème, il convient de commencer par préciser les décisions à prendre, ensuite la définition des objectifs de l'étude en dressant la liste des questions auxquelles elle doit permettre de répondre.

➤ **Le plan d'étude :**

Le chargé d'études, permet de choisir les approches concernant à la fois les instruments de collecte de donnée, le plan d'échantillonnage et les méthodes de recueil des informations.

➤ **La collecte d'information :**

C'est la phase de recueil des informations par l'utilisation des enquêtes, des revues spécialisées, des statistiques, et technologie de communication.

➤ **L'analyse des résultats :**

Cette phase consiste à analyser les résultats obtenus sur chaque variable lors de la collecte d'informations, ensuite de dégager leurs significations.

➤ **La présentation des résultats :**

Cette étape concerne la rédaction d'un rapport présentant des principaux résultats et recommandations.

➤ **La prise de décision :**

L'étude doit apporter un éclairage aussi utile que sur la décision à prendre.

De ce fait l'étude de marché permet :

- De vérifier l'existence d'un marché solvable et si possible durable ;
- De s'assurer qu'il existe des espaces disponibles à côté de la concurrence déjà établie ;
- De concevoir une stratégie de commercialisation pour démarrer ;

- D'estimer le chiffre d'affaire prévisionnel, qui lui-même permettra de valider la faisabilité de projet.¹⁵

2.1.1.4. Etude technique

C'est une étude analytique et détaillée de l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la réalisation de projet.

L'étude technique comprend, en conséquence :

- Une analyse et une description précise du processus de production choisi ;
- La détermination des principales caractéristiques des équipements à acquérir et notamment les capacités de production ;
- Une étude sur les caractéristiques et la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication des produits ;
- Une étude sur le site d'implantation.

➤ Analyse et description des processus de production :

Le processus de production doit être présenté d'une manière simple et détaillée au moyen de schéma qui distingue les différentes phases de production et une combinaison ordonnée des actions nécessaires à la mise en œuvre d'un processus pour la fabrication d'un produit.

Pour le produit et le processus de fabrication, un diagramme de circulation permet de représenter le cheminement des matières premières, produits semi-finis, encours, pièces, parmi les postes de travail, les personnes et les machines.

- **Caractéristiques des équipements :**

Le choix des équipements se fait en fonction des critères suivants :

_ Qualité, Prix (hors taxe), Fiabilité de matériel et de ses performances, Possibilités d'emploi et d'entretien, et services après-vente.

- **Caractéristiques et disponibilités des matières premières :**

L'étude technique doit se pencher ensuite sur l'examen des matières premières nécessaires à la fabrication du ou des produits que l'entreprise projette de mettre sur le marché.

¹⁵ Idem, P116.

- **Etude de localisation de l'unité (choix du site):**

La détermination et le choix du site d'implantation d'une unité de fabrication se fait en fonction des divers paramètres (l'existence des matières premières nécessaires à la production, la proximité des marchés à satisfaire, la disponibilité d'un terrain d'assiette, les commodités, moyens de communication, disponibilité d'une main-d'œuvre).

2.1.1.5. Etude organisationnelle

L'organisation structurelle est une sous-étape importante. Elle exerce une influence directe sur la vie et l'évolution de l'entreprise. Elle concerne l'agencement des fonctions, la composante humaine et les équipements de gestion.

L'étude organisationnelle doit aboutir :

- _ A la préfiguration des différentes structures de gestion et de production de l'entreprise, en tenant compte des fonctions de base ;
- _ A la détermination et l'évaluation des moyens humains et matériels à mettre en place ;
- _ A une évaluation plus précise des nécessités à chaque atelier et magasin, ainsi qu'un bloc administratif et autres aménagements nécessaires ;
- _ A une estimation des besoins en équipements de gestion et de transport.¹⁶

2.1.2. Etude financière

2.1.2.1 Définition du bilan comptable :

« Le bilan comptable doit être considéré comme un cliché qui traduit la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné. Il fournit un inventaire des emplois de toute nature (réelle, financière et monétaire) que l'entreprise possède, ainsi que les ressources qui ont permis à leur financement.

Cette règle entraîne une égalité fondamentale du bilan, l'équilibre des ressources (passif) et des emplois (actif) ». ¹⁷

« Le bilan comptable est un document de synthèse qui dresse un inventaire des éléments du patrimoine de l'entreprise » ¹⁷

¹⁶ BOUYAKOUB. F, Op Cité, P47.

«Le bilan comptable est une photographie, à un instant donné, de tout ce que possède l'entreprise (actifs) et de tout ce qu'elle doit (passifs) avec pour solde la richesse des propriétaires de l'entreprise (situation nette)»¹⁷

2.1.2.2. Les éléments du bilan comptable :

2.1.2.2.1 Les éléments figurants à l'actif du bilan :

L'actif du bilan comporte l'ensemble des biens matériels et immatériels nécessaires à l'exploitation de l'entreprise (bâtiments, matériels, fonds de commerce ...). Ces éléments constituent des postes du bilan qui sont classés par ordre de liquidité croissante ; il se décompose en 2 rubriques principales :

➤ L'actif immobilisé :

Cette rubrique comprend l'ensemble des biens destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. En langage comptable, ce sont des « immobilisations ». Il en existe trois types :

- **Les immobilisations incorporelles** : ce sont des actifs non monétaires sans substance physique. Il s'agit, par exemple, de brevets, logiciels, fonds de commerce, frais d'établissement, du droit au bail, de frais de recherche et de développement ;
- **Les immobilisations corporelles** : ce sont des actifs physiques détenus pour être utilisés dans la production, ou la fourniture de biens et de services ou pour être loués à des tiers. Il peut s'agir de matériel industriel, de matériel de transport, de mobilier, de matériel informatique, d'un terrain, d'un bâtiment ;
- **Les immobilisations financières** : il s'agit de titres de participation (permettant d'exercer une influence sur une société ou de la contrôler), de prêt accordés, de versement de dépôt de garantie.

Les immobilisations incorporelles et corporelles perdent de leur valeur au fur et à mesure de leur utilisation par l'entité. C'est pourquoi cette dernière doit constater un amortissement comptable chaque année censée refléter la « consommation des avantages économiques futurs » du bien.

Les immobilisations financières (titres de participation, avances et prêts consenties) ne peuvent pas être amorties mais peuvent faire l'objet de provisions, sous certaines conditions.

¹⁷ Le concept anglo-saxon d'EBITDA (Earning Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) est très proche de celui d'EBE du PCG. L'EBITDA reprend la totalité de la rémunération du personnel. Il faut ici soustraire 205 de participation des salariés pour obtenir un EBITDA de 12 818.

Au bilan, trois colonnes doivent être distinguées : le montant brut des immobilisations, le montant des amortissements cumulés des dépréciations et le montant net des immobilisations.

➤ **L'actif circulant :**

Certains éléments de l'actif n'ont pas vocation à être utilisés de façon durable (les stocks par exemple). Ils composent l'actif circulant du bilan.

L'actif circulant du bilan comptable est composé de six rubriques :

- **Les stocks et les encours** : ce sont l'ensemble des biens et services intervenant dans le cycle d'exploitation de l'entreprise pour être vendus ou consommés dans le processus de production ;
- **Les avances et acomptes versés sur commandes** : lorsqu'une entreprise passe une commande à ses fournisseurs, ces derniers peuvent demander le versement d'une avance ou d'un acompte à titre d'avance ;
- **Les créances** : il s'agit de créances que l'entité détient envers des tiers (par exemple, des clients, le trésor public, les organismes sociaux) ;
- **Les valeurs mobilières de placement** : couramment appelés VMP, ce sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à court terme (achat en vue de la revente). Ils ne seront pas conservés durablement par l'entité ;
- **Les disponibilités** : cette catégorie englobe l'ensemble des sommes figurant en caisse et des soldes positifs des comptes bancaires ;
- **Les charges constatées d'avance** : cette rubrique permet de neutraliser l'impact de charges qui ont été comptabilisées au titre d'une période mais qui concernent une période ultérieure.

2.1.2.2 Les éléments figurants au passif du bilan :

C'est l'ensemble des ressources de l'entreprise qui sont classées par ordre d'exigibilité croissante. Il est présenté en trois principaux postes :

- **Les capitaux propres** : regroupent principalement les apports en capital social (apports à la création, augmentation de capital, primes d'émission...) ou les apports de l'exploitant dans le cas d'une entreprise individuelle, les réserves accumulées (partie des bénéfices non distribuée aux associés) et le résultat de l'exercice clos ;
- **Les dettes à long et moyen terme** : il s'agit de dettes contractées par l'entreprise dont l'échéance est à plus d'un an comme les emprunts bancaires, les crédits d'investissement, autre emprunts ...

- **Les dettes à court terme** : ce sont des dettes qui ont une échéance de moins d'un an ; elles ont pour origine les fournisseurs, les banques, les comptes de régulation...

2.2. Le tableau des comptes de résultat (TCR) :

Le TCR est un « État récapitulatif des charges et produits réalisé par l'entité ou cours de l'exercice. Il ne tient pas compte d'encaissement ou du décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/ profit ou perte »¹⁸

Le compte de résultat a pour vocation d'informer sur les performances réalisées par une entreprise. En se focalisant sur ses variations de patrimoine (gains et pertes), il permet de dégager son résultat net (bénéfice ou déficit).

Le compte de résultat revêt un caractère important pour deux types de public. D'une part, il permet à l'administration fiscale de prendre connaissance du bénéfice réalisé par une entreprise. D'autre part, il permet à des financeurs potentiels d'en connaître les performances et la rentabilité.

2.2.1 Les différents comptes du compte de résultat :

D'après la définition précédente, le compte de résultat comporte trois sortes de compte, selon le plan comptable national, appelés comptes de gestion qui sont :

2.2.1.1 Les produits :

En économie, un produit est un bien ou service, matériel ou immatériel, résultant d'un processus de production. Il représente l'ensemble des recettes générées par l'entreprise durant un exercice donné. Les produits aussi peuvent se répartir en trois rubriques principales :

- **Les produits d'exploitation** : Ils correspondent principalement aux ventes comptabilisées aux cours de l'exercice. Ils sont directement liés à l'activité de l'entreprise, car ils sont révélateurs de volume d'affaires générées par l'activité courante de l'entreprise, par exemple : les ventes, les variations des stocks ...

- **Les produits exceptionnels** : qui contiennent les produits ne provenant pas de l'activité opérationnelle de l'entreprise et qui ne sont pas financiers, comme par exemple les cessions d'actifs ;

¹⁸ Béatrice rocher -meunier, op-cit, page 93.

- **Les produits financiers** : où figurent notamment les revenus issus des placements de trésorerie, les dividendes perçus par l'entreprise, la rémunération des avances de trésorerie effectuées à des filiales.¹⁹

2.2.1.2 Les charges :

C'est l'ensemble des dépenses (frais) supportées par l'entreprise durant un exercice donné hors les acquisitions nettes de biens (hors la valeur nette du bien), elle représente un bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité. On peut citer à titre d'exemple : le transport, frais de personnel, assurance...

Les charges se répartissent en trois rubriques principales :

- **Les charges d'exploitation** : il s'agit, en pratique, des dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). Ces charges représentent l'ensemble des comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que certains autres comptes.

- **Les charges financières** : sont des dépenses supportées au titre d'opérations ayant pour objectif de réunir des moyens de financement nécessaires au fonctionnement de l'entreprise (réalisation d'investissements, déroulement de l'activité). Il s'agit de sommes versées en contrepartie de l'apport de capitaux internes (apports en comptes courants d'associés) ou de la réception de fonds externes (emprunts et prêts, escomptes).

- **Les charges exceptionnelles** : correspondent à toutes les dépenses qui ne se rapportent pas à la gestion courante de l'entreprise. Elles peuvent concerner des opérations de gestion ou des opérations en capital.

L'analyse de compte de résultat offre de précieuses informations concernant la stratégie, la structure des coûts et les marges de l'entreprise.

- **Les soldes intermédiaires de gestion**

Le solde intermédiaire de gestion (SIG) est un des éléments intermédiaires du compte de résultat permettant d'analyser le résultat d'une entreprise.

- **Le chiffre d'affaires** :

Il est constitué de l'ensemble de la production vendue par l'entreprise au cours d'un exercice.

Il permet d'évaluer la croissance de l'exercice de l'entreprise.

¹⁹ Béatrice rocher -meunier, op-cit, page 121.

- **La consommation de l'exercice :**

Représente la valeur des biens et des services qui ont été consommés pour réaliser la production de l'exercice.

- **La valeur ajoutée :**

La valeur ajoutée s'évalue par la différence entre la marge brute et la production de l'exercice d'une part, et la consommation de l'exercice d'autre part.

- **L'excédent brut d'exploitation (EBE) :**

Déterminer à partir de la valeur ajoutée en y ajoutant les subventions d'exploitation et en y retranchant les impôts et les taxes, de même que les charges de personnel.

- **Le résultat d'exploitation :**

Le résultat de l'exploitation est égal à la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, elle est constituée une bonne mesure des performances de industrielles et commerciales de l'entreprise.

- **Le résultat financier :**

Le résultat financier se calcule par la différence entre les produits financiers et les charges financières, il permet de connaître le coût de l'endettement que supporte l'entreprise.

- **Le résultat courant avant l'impôt :**

Indicateur de la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices compte tenu de sa situation financière, il est égal au résultat d'exploitation auquel on ajoute le résultat financier.

- **Le résultat exceptionnel :**

Regroupe les produits et charges non récurrents de l'exercice.

- **Le résultat net :**

Dernière ligne du compte de résultat, il est égal à la différence entre l'intégralité des produits et des charges (d'exploitation, financières et exceptionnelles) de l'entreprise, diminué de l'impôt sur les sociétés. Le résultat net peut être négatif ou positif.²⁰

2.3 Détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'entreprise et permettant d'assurer son autofinancement. De manière simplifiée, la CAF est l'excédent / la richesse qui découle de la différence entre ses encaissements et les décaissements nécessaires pour faire tourner son activité. En fait, la CAF est la somme du bénéfice net comptable avec les charges non décaissées.

²⁰ GINLINGER, Gestion financière de l'entreprise, Edition DALLOZ, 1991, P11

Comment calculer la CAF à partir du résultat de l'entreprise ?

Capacité d'autofinancement formule :

CAF = Résultat net comptable – autres produits non encaissables (reprises d'exploitation, reprises financières et exceptionnelles) – produits de cession d'éléments d'actif + autres charges non décaissables (dotations d'exploitation, dotations financières et exceptionnelles) + valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés – quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

Calcul de la CAF à partir de l'EBE

L'EBE (excédent Brut d'Exploitation) est un solde intermédiaire de gestion qui montre la ressource d'exploitation de l'entreprise sur une période donnée, après le paiement des charges de personnel et avant les dotations aux amortissements.

CAF = EBE + produits encaissables – charges décaissables

Calcul de la CAF à partir du résultat net

La CAF ne prend pas en compte un éventuel remboursement de capital d'un emprunt pour la période donnée, contrairement à la CAF nette.

Ainsi, la capacité d'autofinancement nette représente la CAF après le paiement du montant du capital de l'emprunt, soit :

CAF nette = CAF - remboursement du capital de l'emprunt sur la période évaluée.

- **Calcul de la CAF**

Tableau n°01 : Les deux méthodes de calcul de la CAF

Calcul à partir de l'EBE	Calcul à partir de résultat
EBE	Résultat de l'exercice
+Transfert de charges	+dotations aux amortissements et provisions
+Autres produits d'exploitation	-Reprises sur amortissement et provisions
-Autres charges d'exploitation	+La VCEAC
+Produits financiers(a)	-PCEA
-Charges financières(b)	-Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat
+Produits exceptionnels (a) (c)	
-Charges exceptionnelles(b) (d)	
-Participation des salaires	
-Impôts sur le bénéfice	
=CAF	=CAF
(a) Sauf reprises	VCEAC= valeurs comptables des éléments d'actif cédés
(b) Sauf dotations	PCEA= produits de cessions des éléments d'actifs
(c) Sauf PCEA et quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	
(d) Sauf VCEAC	

Source : BURLAUD. A, « dictionnaire de gestion », Ed Foucher, Paris ,2004 p52.

2.4 Plan de financement

Le plan de financement est un document regroupement, pour une période de 3 à 5 ans :

- _ Les emplois durables prévus année par année ;
- _ Les ressources durables prévus également année par année.²¹

Tableau n°02 : Plan de financement

²¹ BARREAUJ, Op Cité, P229.

	1	2	3	4	5
EMPLOIS					
Investissements					
Remboursements d'emprunts dividendes					
Variation de BFR					
Total des Emplois					
RESSOURCES					
CAF					
Cessions d'actifs					
Augmentation de capital					
Emprunts nouveaux					
Subventions d'investissements					
Total des Ressources					
RESSOURCES – EMPLOI					
CUMUL					

Source :KHÖEHLJ, les choix d'investissement, Ed Dunod, Paris, 2003, p 82.

2.4.1 Le bilan fonctionnel

➤ Définition

Le bilan fonctionnel permet d'étudier les capitaux employés dans et l'entreprise dans une optique de continuité de l'exploitation.

- **La construction du bilan fonctionnel**

Quatre grands cycles caractérisent l'activité d'une entreprise :

- _ Le cycle d'investissement qui regroupe les opérations d'acquisition ou de cession d'actif permettant à l'entreprise de se doter d'un outil de production ;
- _ Le cycle de financement qui recouvre les opérations permettant de réunir les ressources financières nécessaires au financement des besoins durables de l'entreprise ;
- _ Le cycle d'exploitation qui regroupe l'ensemble des opérations directement liées aux activités cycliques de production et d'échanges commerciaux ;
- _ Le cycle de trésorerie qui est le produit de l'ajustement opéré entre les cycles d'accumulation et le cycle d'exploitation.²⁹

Tableau n°03 : Modèle de bilan fonctionnel

Actif		Passif	
Actif immobilisé	Actif incorporel Actif corporel Actif financier	Ressources stables	Capitaux propres Dettes financières à terme
Emplois d'exploitation	Stocks Créances clients Autres créances	Ressources d'exploitation	Fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes
Emplois hors exploitation	Créances hors exploitation	Ressources hors exploitation	Dettes hors exploitation
Liquidités (trésorerie, actif)	Valeurs mobilières de placement ; disponibilités	Concours bancaires à court terme (trésorerie, passif)	Concours bancaires courants ; escompte

Source : ALAIN.M, «Analyse financière », Ed Dunod, paris 1998 p.32.

2.4.2 Analyse de la structure financière

2.4.2.1 L'équilibre financier :

➤ Le fonds de roulement (FR)

Le fonds de roulement est défini comme étant un excédent des ressources permanentes (capitaux propres + capitaux d'emprunt à long terme / les emplois immobilisés), qui permet de financer et d'assurer la couverture du cycle d'exploitation.²²

Le fonds de roulement net qui fait l'égalité entre l'actif et le passif du bilan peut se calculer en deux méthodes :

➤ Le FR par le haut du bilan :

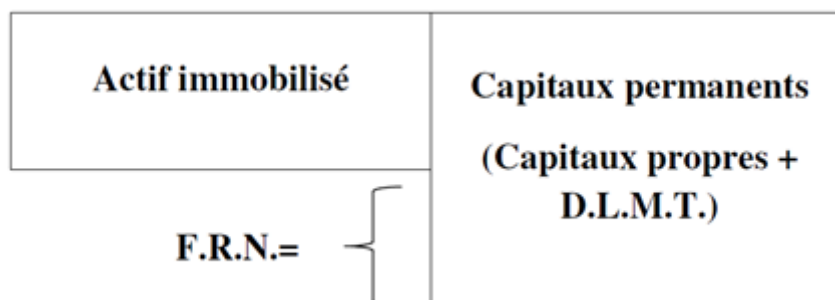
FRN représente la part des ressources permanentes qui ne finance pas l'actif immobilisé

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{actif immobilisé}$$

D'où :

$$\text{Les capitaux permanents} = \text{capitaux propres} + \text{dettes à long et moyen}$$

Schéma n°03 : Représentation du FRN par le haut du bilan



Source : établi par moi même

➤ Le FR par le bas du bilan :

Le FRN représente la marge de sécurité constitué par l'excédent des capitaux circulants sur les dettes à court terme.

²² KHÖHEL.J, « Les Choix d'Investissement », Ed Dunod, Paris 2003, P73.

$$\text{FRN} = \text{l'actif circulant} - \text{dettes à court terme}$$

D'où :

$$\text{Actifs circulant} = \text{VE} + \text{VR} + \text{VD}$$

Schéma N°04 : Représentation du fonds de roulement par le bas du bilan

Actifs circulants	Dettes à court terme
	Fonds de roulement

Source : établi par moi même

➤ **Le fond de roulement propre (FRP) :**

FRP mesure l'excédent des capitaux propres sur les actifs durables, permet d'apprécier l'autonomie de l'entreprise en matière de finance et des investissements.²²

$$\text{FRP} = \text{Capitaux propres} - \text{valeurs immobilisées}$$

$$\text{FRP} = \text{fonds de roulement net} - \text{dettes à long et moyen}$$

Si FRP = 0, l'entreprise est en équilibre.

➤ **Le fond de roulement étranger (FRE) :**

Le FRE est la fonction des actifs circulants financés par les capitaux permanents étrangers, la formule est :²³

$$\text{FRE} = \text{FRN} - \text{FRP}$$

$$\text{FRE} = \text{actif circulant} - \text{FR}$$

$$\text{FRE} = \text{total passif} - \text{capitaux propres}$$

➤ **Le fonds de roulement global (total) :**

Il représente l'activité de l'entreprise. C'est l'ensemble des éléments de l'actif circulant (VE, VR et VD)²³

Le fonds de roulement global = actif

Ou

Le fonds de roulement global = FRN + DCT

➤ **Interprétation des résultats du F.R.**

FR > 0 → Capitaux permanents > Actif immobilisé

Cette situation indique que l'entreprise est en équilibre financier à long terme, car elle dégage un excédent de capitaux à long terme destiné à financer son actif circulant, donc le fonds de roulement constitue une marge de sécurité appréciable dans le maintien de la solvabilité.

FR < 0 → Capitaux permanents < Actif immobilisé

Dans cette situation, les capitaux permanents ne représentent pas un montant suffisant pour financer l'intégralité des immobilisations, celui-ci exprime un déséquilibre dans la structure de financement de l'actif de l'entreprise. C'est ce qui va l'obliger à financer la partie manquante par des ressources à court terme.

FR = 0 → Capitaux permanents = Actif immobilisé

Dans ce cas, l'entreprise réalise un équilibre financier minimum. L'actif circulant couvre les dettes à court terme, ainsi que les ressources stables couvrent les emplois durables sans qu'un excédent ne soit généré.

- **Le besoin en fonds de roulement BFR (équilibre à court terme) :**

Le BFR peut être défini comme la part des actifs circulants (besoin généré par le cycle d'exploitation), les achats, la production et la vente, qui n'est pas financé par les ressources d'exploitation.

Le besoin en fonds de roulement exprime en terme financier les relations qu'aura l'entreprise avec des agents économiques tels que les clients, les fournisseurs et tout ce qui touche à l'actif à court terme et au passif à court terme.

- **Besoins en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) :**

Le BFRE est donné par la différence, souvent positive, entre besoins cycliques et les ressources cycliques qui sont appelés besoins en fonds de roulement d'exploitation.²³

²³ ALAIN Leirtz « Base de gestion financière » édition d'organisation, 1989, page. 127.

➤ **Besoins en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE) :**

C'est la différence entre les ressources et les emplois générés par les opérations de court terme qui ne relèvent pas du cycle d'exploitation qui est appelé besoin en fonds de roulement hors exploitation.²⁴

Le besoin en fonds de roulement global est donné par la somme algébrique du BFRE et du BFRHE.

Lorsque le besoin de fonds de roulement hors exploitation est positif, il s'agit d'un besoin de financement, lorsque le BFRHE est négatif, il reflète une ressource de financement.

• **Calcul du besoin en fonds de roulement :**

❖ **Cas de l'existence d'un concours bancaire :**

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{concours bancaire})$$

Cas de non existence d'un concours bancaire :

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT}) / \text{BFR} = \text{besoins cycliques} - \text{ressources cycliques}$$

*besoins cycliques = actif circulant – valeurs disponibles.

*ressources cycliques = DCT – concours bancaire

• **Interprétation des différentes situations de BFR :**

Trois hypothèses peuvent se présenter :

Hypothèse 1 :

BFR = 0, dans ce cas, les ressources d'exploitation couvrent à pleine les valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables, on peut dire que l'entreprise est à pleine au juste équilibre financier à court terme.

Hypothèse 2 :

BFR > 0, les ressources d'exploitation ne couvrent pas les valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables, donc l'entreprise a besoin d'un fonds de roulement.

Hypothèse 3 :

BFR < 0, les ressources d'exploitation couvrent largement les valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables, donc l'entreprise n'a pas besoin d'un fonds de roulement.

➤ **Niveau de fonds de roulement :**

Il est difficile de mesurer le niveau auquel doit se fixer normalement un fonds de roulement. On admet cependant le coût d'une entreprise.

²⁴-Ibid., page. 128

Le fonds de roulement à niveau raisonnable, lorsqu'il représente 10% du chiffre d'affaire annuel, et 20% de l'actif circulant.

➤ **La trésorerie :**

La trésorerie nette représente l'excédent (si la trésorerie est positive), ou insuffisance (si la trésorerie est négative), les ressources longues (capitaux permanents) disponible après le financement de l'activité (le fonds de roulement), sur les besoins de financement nés de l'activité (besoin en fonds de roulement).²⁵

Autrement dit, la trésorerie représente ce qui reste dans l'entreprise après que celle-ci ait financé ses immobilisations et tous les besoins de son activité.

• **Calculs de la TN :**

Méthode 1 :

$$\text{Trésorerie nette (NT)} = \text{fonds de roulement (FR)} - \text{besoin en fonds de roulement (BFR)}$$

Méthode 2 :

$$\text{Trésorerie} = \text{valeurs disponibles} - \text{concours bancaire}$$

Interprétation des différentes situations de la trésorerie :

Trois hypothèses peuvent se présenter :

TN > 0 ou **FR > BFR**, l'entreprise jouit d'un équilibre financier immédiat induisant une solvabilité correcte ;

TN < 0 ou **FR < BFR**, le BFR ne peut être financé par des ressources à long terme et à moyen terme ;

TN = 0 ou **FR = BFR**, l'entreprise peut se présenter comme l'expression d'une gestion financière optimale dans l'objectif traduit la volonté d'utiliser au mieux les ressources ou les liquides de l'entreprise.²⁶

En résumé :

- $FR = 0$ et $BFR = 0 \dots T = 0$, situation équilibrée mais délicate ;
- $FR = BFR \dots T = 0$, situation équilibrée mais délicate ;

²⁵ EGLEM Jean Yves-PHILLIPS Andre-RAULET Christiane et Christiane, Analyse comptable et financière, 8eme édition DUNOD, Paris, 2002, P 102.

²⁶ LASARY « Le bilan », Edition El dar el Othmania, 2004, page 90.

- $FR > BFR \dots T > 0$, situation équilibrée ;
- $FR < BFR \dots T < 0$, situation déséquilibrée ;
- $FR < 0$ et $BFR > 0 \dots T < 0$, situation déséquilibrée ;
- $FR < 0$ et $BFR < 0 \dots T = 0$, situation équilibrée.

La trésorerie d'une entreprise ou d'une institution recouvre tous ses avoirs et dettes à court terme figurant au bilan.

La gestion de trésorerie consiste à veiller à maintenir une liquidité suffisante pour faire face aux échéances tout en optimisant la rentabilité des fonds. C'est le métier du trésorier.

La trésorerie idéale est égale 0.

Si elle est positive, de l'argent pourrait être placé pour rapporter des intérêts (ou investie) ;

Si elle est négative, il faut alors payer des agios au banquier.

- **Ratios :**

Un ratio est constitué par une relation entre deux données. Il sert à mesurer une réalité avec clarté, à contrôler des objectifs, à se comparer (entre unités distinctes, entre entreprises ou secteurs d'activité différents).²⁷

- **Ratios de structure**

Plusieurs ratios de structure peuvent être calculés à partir du bilan d'une entreprise. Ces ratios permettent de mesurer l'importance de la dette de l'entreprise afin d'apprécier sa solidité financière et son degré d'indépendance vis-à-vis de ses créanciers.²⁸

²⁷ KÖEHL.J, Op Cité, P43.

²⁸ BERK.J, Op Cité, P45.

Tableau n°04 : Ratios de solvabilité

Nature	Formule	Interprétation
Financement des emplois stables	$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Emplois stables}}$	Il mesure la couverture des emplois stables par l'actif immobilisé.
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}}$	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise.
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propre}}{\text{endettement}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter.
Capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes financière}}{\text{CAF}}$	L'endettement ne doit pas excéder 4fois la CAF.

Source: GRANDGUILLOT. B et, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P138.

Tableau n°05 : Ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétation
Ratio de rentabilité Commerciale	$\frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaire}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir de chiffre d'affaire.
Ratio de rentabilité économique	$\frac{\text{résultat net}}{\text{investissement}}$	il permet de déterminer l'efficacité des moyens mis en œuvre par l'entreprise.
Ratio de rentabilité financière	$\frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Source: GRANDGUILLOT. B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P140.

Tableau n° 06 : Ratios de liquidité

Nature	Formule	Interprétation
Liquidité générale	$\frac{\text{actif circulant}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ces dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme.
Liquidité réduite	$\frac{\text{créances} + \text{Disponibilité}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ces dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.
Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités.

Source: GRANDGUILLOT. B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P139.

Tableau n°07 : Ratios d'activité

Nature	Formule	Interprétation
Rotation des stocks	$\frac{\text{stock moyen}}{\text{Achats} + \text{Stocks}} * 360$	Il mesure la durée d'écoulement des stocks.
Durée moyenne de crédit client	$\frac{\text{Créances clients}}{\text{Chiffre d'affaire TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.
Durée moyenne de crédit fournisseur	$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Achat TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs.

Source : GRANDGUILLOT.B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P39.



2.5 : Evaluation d'un projet d'investissement

2.5.1 La démarche générale des choix d'investissement : la démarche générale d'un projet d'investissement peut être décomposée en cinq phases :

➤ **La phase de conception du projet :**

C'est la phase la plus importante. Elle s'appuie sur une réflexion globale sur l'entreprise : ses finalités, son environnement, ses points faibles et ses points forts, qui conduit à une prise conscience et à proposer des solutions qui prendront la forme de préconisations stratégiques. Elle passe cependant par une interrogation sur ses produits, sur ses clients, sur la concurrence, sur les opportunités et les menaces de l'environnement.

➤ **La phase d'étude :**

La phase d'étude concerne toutes les fonctions de l'entreprise. En particulier, elle s'appuiera sur une étude commerciale permettant d'apprécier le chiffre d'affaires potentiellement réalisable.

➤ **La phase d'évaluation :**

Cette phase porte sur l'évaluation des différents projets à partir des critères de rentabilité, pour faciliter la prise de décision. Cette évaluation passera par une estimation des différents paramètres du projet d'investissement.

➤ **La phase de décision :**

Il est important de dissocier la phase de décision de la phase précédente. Cette distinction indique clairement que la décision relève d'une logique stratégique. Au cours de cette phase de prise de décision, l'évaluation proposée par le financier repose sur des hypothèses. Donc, il est important d'identifier les principales hypothèses pour envisager des alternatives.

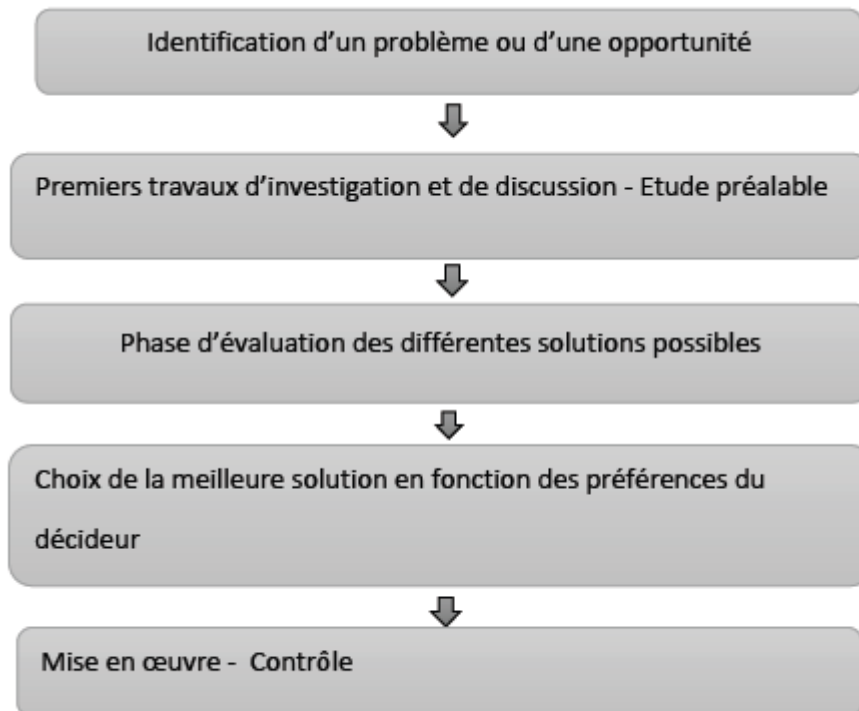
➤ **La phase de contrôle :**

Au cours de cette phase, on s'attachera à confronter les prévisions et les réalisations dans la perspective d'améliorer les techniques de provision et la démarche de décision d'investissement.²⁹

Les différentes phases d'études s'enchaînent donc selon la séquence suivante :

²⁹ BARREAU, J, Op Cité, P325.

Schéma n°05 : Les phases de choix d'investissement



Source :KHÖEHL.J, les choix d'investissement, Ed Dunod, Paris 2003, p21.

2.5.2 Critères d'évaluation de projet d'investissement

➤ La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette représente la différence entre la valeur actuelle des flux générés par l'investissement et la valeur actuelle des dépenses d'investissement. Lorsque cette différence est positive ($VAN > 0$), l'investissement est considéré comme rentable ; dans le cas contraire ($VAN \leq 0$), l'investissement n'est pas rentable pour le taux d'actualisation retenu.³⁰

³⁰ KHÖEHL.J, Op Cité, P40.

Mathématiquement, la VAN s'écrit :

$$VAN = \sum_{i=1}^n cf(1+i)^{-n} - I_0$$

I_0 : Investissement Initial

CF: cash-flow

i : taux d'actualisation

_ **Taux d'actualisation** : le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise. Théoriquement, ce taux représente **le coût des capitaux** utilisés par l'entreprise.³¹

➤ **Le taux de rendement interne (TRI)**

Le taux de rendement interne (TRI) correspond au taux d'actualisation pour lequel la somme des flux financiers dégagés par le projet est égale à la dépense d'investissement.

En d'autres termes, le TRI désigne le taux d'actualisation qui rend nulle la VAN.³²

Il s'agit alors de rechercher le taux d'actualisation i tel que :

$$-I_0 + \sum_{i=1}^n \frac{FT}{(1+i)^n} = 0$$

➤ **L'indice de profitabilité**

L'indice de profitabilité (P) est le quotient de la somme des cash-flows actualisés par le montant du capital investi.

$$P = \frac{1}{I} \sum_{i=1}^n C_P (1+i)^{-P}$$

_ Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son indice de profitabilité soit supérieur à 1 ;

_ Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son indice de profitabilité est plus grand.³³

³¹ BOUSSERY.A, Op Cité, P23.

³² KÖEHL.J, Op Cité, P43

³³ BARREAU. J, Op Cité, P325.

➤ **Le temps de récupération :**

Le temps de récupération est le Délai nécessaire pour. Que les recettes du projet (déduction faite des charges d'exploitation) équilibrent le montant des dépenses d'investissement ; c'est donc également par définition le délai nécessaire pour que le montant des flux financiers positifs équilibre le montant des flux financiers négatifs, pour que la somme algébrique des flux financiers devienne positive.³⁴

$$I_0 = \sum_{i=1}^n CF (1 + i)^{-n}$$

L'amortissement

L'amortissement d'un bien est la constatation comptable d'un amoindrissement irréversible de sa valeur, dont le potentiel se réduit avec le temps. Sa base de calcul est le prix d'achat de l'immobilisation, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en service du bien.

_ **L'amortissement linéaire :** Amortissement consistant à répartir d'une manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien. On l'appelle également l'amortissement constant.

_ **Amortissement progressif :** Consiste à amortir faiblement les premières années à augmenter progressivement cet amortissement au fil des années.

_ **Amortissement dégressif :** L'amortissement dégressif est un amortissement dont les annuités sont décroissantes dans le temps. De ce fait, les premières annuités sont plus élevées qu'avec un amortissement linéaire, ce qui le rend plus intéressant pour les entreprises.³⁵

Section 03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement

La technique bancaire est utilisée dans toutes les fonctions de l'exploitation de la banque et recèle des risques spécifiques à la nature de chaque opération. La fonction de crédit, renferme quant à elle, des risques externes propres à la clientèle.

3.1 : Généralité sur l'opération de crédit

3.1.1 : Notion de crédit

➤ **Définition :**

Selon Fisher, « le crédit rend capable un homme de contrôler temporairement plus de richesse que ce qu'il possède, c'est-à-dire, une partie des richesses des autres. Donc le crédit

³⁴ BOUSSERY.A, Op Cité, P23.

³⁵ THAUVRON. A, « Les Choix d'Investissement », Ed thèque, Paris, 2003, P23.

est la métamorphose de capitaux stables en capitaux circulants, en rendant disponibles des fonds qui ne l'étaient pas avant »

Le crédit bancaire se définit sur deux plans principaux : sur le plan économique et sur le plan juridique.

A/sur le plan économique :

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, avec une rémunération du service rendu et des risques en cours.

Le crédit est l'essence de la création de richesse.

Il contribue à l'expansion de l'activité économique en général. Il joue ainsi un effet multiplicateur sur l'activité humaine.

« Faire crédit, c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effectif et immédiate d'un bien ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien équivalent. Nous serons restitués dans un certain délai, le plus souvent rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partiel ou total que comporte la nature même de ce service ». ³⁶

Cette définition met en évidence :

- Les trois supports du crédit : Le temps, La promesse et la confiance.
- La contrepartie de l'acte de crédit : La rémunération du service rendu et du danger couru.
- Le risque lié à l'opération de crédit : le danger de perte partielle ou totale.

B/ sur le plan juridique :

Selon l'article 68 de l'ordonnance 03 11 « Le crédit constitue « tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une personne et prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie » sont assimilées à des opérations de location.

³⁶ LUC BERNET.R, Op Cité, P184.

3.2. Typologie des crédits.

3.2.1. Les crédits d'exploitations :

Les crédits d'exploitation ou de fonctionnement sont des concours à court terme ne dépassant pas les deux années ; ils se subdivisent en crédits directs et crédits indirects ou par signature.

➤ **Les Crédits d'exploitations directs :**

Ces crédits donnent lieu à des décaissements effectifs et immédiats ; ils permettent de faire face aux décalages entre les décaissements et les encaissements de fonds. Ils se subdivisent en crédits par caisse globaux et crédits par caisse spécifiques.

➤ **Crédits par caisse globaux :**

Ces crédits sont destinés à financer globalement l'actif cyclique du bilan sans être affectés à un objet précis. Ils sont généralement appelés crédits en blanc car, d'un côté, ils sont utilisables par le débit d'un compte, et d'un autre côté parce qu'ils ne sont assortis d'aucune autre garantie que la promesse de remboursement du bénéficiaire. C'est donc des concours à risque très élevé.

Parmi les crédits d'exploitation globaux, on distingue entre : la facilité de caisse, le découvert, le crédit de campagne et le crédit relais ou de soudure.

➤ **La facilité de caisse :**

La facilité de caisse est une forme de concours bancaire destinée à pallier mensuellement les insuffisances passagères de trésorerie suite aux décalages de courte durée entre les dépenses et les recettes.

C'est une opération à très court terme (quelques jours seulement), généralement accordée pour assurer les échéances de fins de mois, la paie du personnel ou le règlement de la TVA. Elle peut se répéter fréquemment à condition que son apurement se fasse rapidement et régulièrement. Autrement dit, le compte de l'entreprise doit évoluer alternativement tantôt en position débitrice, tantôt en position créditrice, en enregistrant chaque mois une position créditrice.

Le banquier prend en considération le chiffre d'affaires en TTC mensuel pour fixer le plafond de la facilité de caisse. En général, il peut accorder jusqu'à 60% de la moyenne annuelle des

chiffres d'affaires de l'entreprise. Les intérêts sont calculés en fonction du nombre de jours pendant lesquels le compte fonctionne en position débitrice.

➤ **Le découvert :**

Le découvert a été défini par J. Branger et A. Boudinot come suit :« Le découvert consiste pour le banquier à laisser le compte de son client devenir débiteur dans la limite d'un maximum qui, le plus souvent, est fixé à titre indicatif sans qu'il y'ait engagement d'assurer le concours pendant une période déterminée. Le découvert prolonge, en quelque sorte le service caisse rendu par le banquier et a pour objet de compléter un fonds de roulement ».

Le montant du découvert est fixé à partir du plan de trésorerie. Il doit correspondre au cumul des différences négatives entre encaissements et décaissements.

Cependant, le montant ne doit pas dépasser un certain plafond fixé par l'article 23 de l'instruction de la banque d'Algérie qui dispose : « ...les découverts en comptes courants doivent diminuer afin de ne dépasser l'équivalent de 15 jours du chiffre d'affaires... ».

Quant à la durée du découvert qui ne saurait excéder les trois (03) mois, elle doit correspondre à la durée du déficit constatée à partir du plan de trésorerie.

Il existe deux (02) types de découvert :

-Découvert simple (non mobilisable) ;

-Découvert mobilisable.

➤ **Le découvert non mobilisable :**

Cette forme de découvert permet au client de faire fonctionner son compte en position débitrice. Il ne paye les intérêts que sur les sommes effectivement utilisées.

Les possibilités de réescompte ne peuvent être envisagées, ce qui implique une vigilance renforcée pour éviter tout dépassement.

➤ **Le découvert mobilisable :**

Le banquier crédite le compte de son client du montant global de l'autorisation. Les agios sont décomptés pour toute la période de mobilisation (90 jours) et sur le montant total de l'autorisation quel que soit le niveau de son utilisation.

Cette forme de découvert est matérialisée par des billets souscrits à l'ordre de la banque par le bénéficiaire du crédit. Ce qui donne la possibilité à cette dernière de recourir au réescompte auprès de la Banque d'Algérie.

3.2.2 Les crédits de campagne :

« Le crédit de campagne est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière.

La raison fondamentale du besoin de crédit de campagne est l'existence d'un cycle saisonnier. ».

Par contre, l'inconvénient de ce crédit est qu'il est très risqué, car la banque ne bénéficie d'aucune garantie particulière liée à ce crédit.

Les principaux clients de ce crédit sont :

- Les exploitations agricoles de production végétale ou animale.
- Les entreprises industrielles de transformation de produits saisonniers.
- Les entreprises industrielles ou commerciales stockant des marchandises pour être utilisées ou vendues à une période donnée.

3.2.3 Les crédits relais ou de soudure :

« Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis ».

C'est un crédit lié à une opération ponctuelle hors exploitation, donnant une possibilité aux entreprises d'anticiper une rentrée de fonds (Cession d'un bien, augmentation du capital, emprunt obligataire...) qui assurera son remboursement.

Ce concours peut aussi être accordé en vue de faire face à une tombée d'échéance d'un crédit à long ou moyen terme.

3.2.4 Crédits d'exploitation spécifiques :

Ce sont des crédits octroyés en vue de financer un actif circulant bien déterminé et qui comportent par voie de conséquence une garantie réelle. Il s'agit d'affectation en gage de certains actifs circulants dans le cadre d'une opération précise.

Parmi ces crédits, on abordera :

➤ **L'escompte des papiers commerciaux :**

« L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et commissions) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ses accessoires ».

Autrement dit, l'escompte commercial est une opération de crédit à court terme par laquelle le banquier se rend cessionnaire, sous « bonne fin », d'un effet de commerce matérialisant une créance commerciale sur un débiteur, appelé « cédé », en versant le montant de l'effet avant échéance au crédit du compte de l'entreprise bénéficiaire de l'escompte, appelé « cédant », déduction faite des agios calculés au prorata temporis de l'échéance à courir.

➤ **Avance sur factures :**

L'avance sur factures est destinée à mobiliser le poste « Clients » des entreprises qui travaillent avec les administrations ou des organismes paraétatiques. Ces organismes paient leurs achats par des virements ordonnés sur leurs comptes au Trésor (mode de règlement sûr mais long). L'avance est consentie par les banques contre remise de factures visées, c'est-à-dire, qu'elles doivent mentionner l'engagement ferme de l'administration à payer de manière irrévocable ladite facture au compte de l'entreprise ouvert aux guichets de la banque prêteuse.

➤ **Avance sur marchandises :**

« L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier »

Ce genre de crédit est consenti généralement au client pour lui permettre de régler son fournisseur et d'avoir suffisamment de temps pour revendre sa marchandise.

Ces marchandises doivent être affectées en gage. Elles doivent être remises au banquier (dans un local de la banque ou loué par elle) ou généralement à un tiers détenteur appelé magasin général, qui assure la conservation de la marchandise pendant la durée de l'opération.

En contrepartie des marchandises déposées, le magasin général remet au client un titre qui s'appelle le récépissé-warrant qui est composé de deux parties :

***Le récépissé :** C'est un titre de propriété, il permet de vendre sa marchandise déposée au magasin général.

***Le warrant :** C'est un titre de gage, il permet au propriétaire d'emprunter de l'argent en le remettant à son créancier en gage.

➤ **Avances sur Titres :**

Les avances et prêts sur titres sont sollicités par les clients détenant un portefeuille titre et ce pour pallier les besoins passagers de trésorerie auxquels ils peuvent être confrontés.

Pour que l'avance soit réellement garantie par ces titres, la banque demande au client d'établir un acte de nantissement, Cet acte doit être signé par le client. L'avance est de 80% du montant du titre. Ces avances peuvent revêtir deux formes, selon que le compte soit autorisé ou non à passer en position débitrice

Mise à la disposition de l'emprunteur une somme correspondant à 80% de la valeur des titres, la marge de 20 % servira le cas échéant, au paiement des intérêts. Dans ce cas, on parle de prêts sur titres.

Autoriser le compte à fonctionner en position débitrice à hauteur de 80% de la valeur des titres affectés en garantie.

Dans ce cas, il s'agit bien d'un découvert garanti par le dépôt des titres en nantissement. Sa réalisation se fait par notification d'une autorisation de découvert. Le client ne paye alors d'intérêts que sur les sommes effectivement utilisées.

➤ **Avance sur marché :**

Les marchés publics sont des contrats passés entre l'état, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs en vue de l'exécution des travaux ou la livraison des fournitures, ces marchés se caractérisent par la certitude de paiement de l'état des créances dues aux entreprises de travaux publics, mais la réalisation de tel marché est marquée par des déséquilibres certains entre les recettes et dépenses engagées par l'entreprise effectuant les travaux. Ceci amène souvent les entrepreneurs à solliciter les concours des banques sous forme d'avance garantie par le nantissement de leur marché en faveur de ses derniers.

Le financement d'un marché important nécessite souvent la mise en œuvre de capitaux importants que l'entreprise doit mobiliser.

- **Affacturation (factoring) :**

« L'affacturation est un contrat par lequel un établissement spécialisé, appelé factor, achète, ferme les créances détenues par un fournisseur, appelé vendeur, sur ses clients appelés acheteurs ou bénéficiaires de services, et ce, moyennant une rémunération »

Selon l'article 543 du code de commerce : « Le contrat d'affacturation ou factoring est un acte aux termes duquel une société spécialisée, appelée factor, devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier, le montant intégral d'une facture à échéance fixe, résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant une rémunération, les risques de non remboursement ».

La technique de l'affacturation ou de factoring consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à une société d'affacturation (le factor) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou une partie du montant des créances transférées.

- **Les crédits d'exploitation par signature (indirect) :**

Ces concours bancaires sont également dits « Indirects » parce qu'il ne s'agit pas d'un décaissement ou d'une mobilisation de fonds. En effet, par sa seule signature, la banque garantit l'engagement de son client vis-à-vis d'un tiers sans verser de fonds.

Les principaux engagements par signature sont :

- **L'aval :**

L'article 409 du code de commerce stipule : « L'avaliste garantit le paiement de la lettre de change en tout ou partie de son montant, il est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant ».³⁷

Donc, on peut dire que L'aval est l'engagement d'une personne appelée (avaliste ou avaliseur) à payer un effet de commerce à son échéance en cas de défaillance du principal

³⁷ L'ordonnance n°75-59 Op Cité, P161

débiteur et cela Par l'apposition de sa signature, précédée de la mention « bon pour aval » et du montant de l'aval au recto de l'effet.

➤ **L'acceptation :**

« L'acceptation est écrite sur la lettre de change. Elle est exprimée par le mot "accepté " ou tout autre mot équivalent ; elle est signée par le tiré. La simple signature du tiré apposée au recto de la lettre vaut acceptation »

Donc, l'acceptation d'une banque est l'engagement qui se traduit par la signature du banquier sur un effet de commerce garantissant ainsi son paiement à l'échéance.

➤ **Le cautionnement bancaire :**

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant, envers le créancier, à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »

En effet, le cautionnement bancaire « est un prêt de signature de la part de la Banque, ce qui équivaut à une promesse de payer à la place de son client, soit à une certaine échéance, soit dans certaines circonstances bien précisées dans le contrat qui réunit le débiteur avec ses créanciers. »

• **Le crédit documentaire :**

Le crédit documentaire est un engagement par signature qui joue, à la fois, le rôle d'instrument de crédit et celui de moyen de paiement garanti dans les transactions internationales.

3.2.5 Les crédits d'investissements :

Ils sont destinés à financer la partie haute du bilan ; les immobilisations et les outils de travail de l'entreprise ; le remboursement de ces crédits sont assurés que par des bénéfices dégagés par celle-ci.

Les crédits d'investissement se divisent en crédit à moyen terme et en crédit à long terme. Il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise de financer ses investissements, c'est le crédit-bail.

➤ **Crédits d'investissement à moyen terme :**

Ils sont par définition des crédits dont la durée se situe entre deux et sept ans.

Ces crédits sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits.

L'origine des crédits à moyen terme est l'épargne libre et la création monétaire ; ces crédits sont obtenus auprès des banques primaires.

➤ **Crédits d'investissement à long terme :**

Ils sont par définition des crédits dont la durée de vie varie entre 8 et 20 ans. Ils financent des immobilisations lourdes, c'est-à-dire ceux dont l'amortissement va au-delà de sept ans tel que les constructions.

Le long terme est financé essentiellement soit des ressources d'emprunts ; provenant notamment d'émission obligataire. La prise de garantie consiste généralement en prise d'hypothèque sur les biens immobiliers ou sur des biens sous forme de nantissement des équipements qui ont été financés par le crédit d'investissement obtenu.

• **Crédit-bail (leasing) :**

Le crédit-bail ou leasing est une opération commerciale et financière réalisée par les banques et établissements financiers, ou par une société de crédit-bail légalement habilitée, avec des opérateurs économiques nationaux ou étrangers, personnes physiques ou morales de droit public ou privé. Il s'agit donc d'un contrat de location (à durée déterminée) de biens mobiliers, ou immobiliers entre le crédit bailleur et le crédit preneur. Une fois le contrat achevé le loueur de l'actif se doit de restituer le bien, de prolonger le contrat ou l'achat définitif du bien.

Les opérations de crédit-bail sont des opérations de crédit en ce qu'elles constituent un mode de financement de l'acquisition ou de l'utilisation de biens.

3.3 Les différents risques liés à l'opération de crédit :

➤ **Le risque de contrepartie :**

Le risque de contrepartie (ou risque de signature) constitue le risque le plus important et le plus ancien auquel est confronté une banque. Le risque de contrepartie est le risque de défaut

d'un emprunteur face à ses obligations faisant ainsi perdre à la banque tout ou une partie de l'actif (créance) qu'elle détient sur lui.

➤ **Le risque de taux :**

Il représente pour la banque, le risque de voir ses résultats affectés négativement suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Exemple :

Pour un taux de réescompte de 8%, une banque accorde un CMT au taux fixe de 11%. Dans le cas où le taux de réescompte passe à 12%, la banque aura à subir une perte de 1%.

*Afin d'éviter ce genre de préjudices, les banques doivent opter pour des taux d'intérêts variables en fonction du taux directeur édicté par l'institut d'émission.

➤ **Le risque de change :**

Il peut être défini comme étant « la perte entraînée par la variation du cours des créances ou dettes libellées en devises, par rapport à la monnaie de référence de la banque. »

Pour se protéger contre ce risque ; Le banquier peut faire signer à son client un engagement de prise en charge du risque de change.

➤ **Le risque d'illiquidité :**

"Le risque d'illiquidité représente (pour une banque) l'impossibilité de pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances (tout particulièrement les dettes à vue), par la mobilisation de ses actifs".

Ce risque apparaît dès que les échéances des actifs et passifs ne correspondent pas. Ce qui est souvent le cas.

Par exemple les emplois sont plus longs que les ressources constituées pour l'essentiel de dépôts à vue et d'emprunts interbancaires de très courte échéance.

➤ **Le risque de solvabilité :**

Une banque est dite solvable lorsque la valeur de ses avoirs dépasse ses exigibilités. La réglementation prudentielle privilégie ce risque dans le but de sécuriser les avoirs déposés par la clientèle et éviter ainsi l'effet de contagion pouvant résulter de la défaillance d'une banque.

- **Le recueil des garanties :**

"La garantie a pour fonction principale de protéger la banque contre le risque de défaillance de son client et par contre coup, d'éviter ou de minorer la constitution de provisions et /ou le passage en pertes des créances concernées".

Selon l'optique juridique, les garanties sont divisées en deux types :

- 1. Les garanties réelles :**

Ce sont les diverses sortes de biens qui peuvent être donnés par le débiteur à son créancier en guise de gage.

Dans ce type de garanties, on abordera :

- **L'hypothèque :**

Conformément à l'article 882 du code civil : « Le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelques mains qu'il passe ». ³⁸

L'hypothèque ne peut être constituée que sur des immeubles. Selon le mode de sa constitution, l'hypothèque peut être conventionnelle (par acte authentique), légale (par la loi) ou judiciaire (par jugement).

- **Le nantissement :**

L'article 948 du code civil définit le nantissement comme suit :

« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cette objet en quelque mains qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang ».

³⁸ MONNIER. Ph, « Techniques Bancaires », 8ème édition, Dunod, Paris, 2017, P 254.

Au niveau de la banque, lors du financement d'un équipement qui n'est pas encore acquis, le banquier exige souvent une promesse de nantissement établie par acte notarié. Par cette promesse, le client s'engage à nantir l'équipement en faveur de la banque dès son acquisition

2. Les garanties personnelles :

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement d'une ou de plusieurs personnes qui promettent de désintéresser le créancier si le débiteur principal ne satisfait pas ses obligations à l'échéance. Parmi ces garanties on retrouve : Le cautionnement et l'aval.

3.4 : Techniques de couvertures :

3.4.1 : Moyens de défense et de couverture du risque

Le banquier essaye de prendre toute les précautions et les garanties possibles pour protéger son établissement contre les risques.

➤ Division et limitation des risques

Lorsqu'un établissement de crédit ne dispose de ressources nécessaires afin d'assurer des engagements avec un même client, il peut s'entendre avec ces confrères et répartir l'opération de crédit et ceux-ci de façon très différente (ne pas avoir le même profil de risques).

➤ Règles prudentielles en Algérie

Les règles prudentielles dictées par la banque d'Algérie en 1991 en actualisée en 1994, Visent à rationaliser la gestion des banques, et sauvegarder le pouvoir d'achat réel de la monnaie. La nouvelle instruction n° 74/94 du 29/11/1994, remplaçant celle du 14 novembre 1991, à fixer les normes et les conditions d'application des règles prudentielles, qui se résumes comme suit :

• Ratios de Division des risques

Les principaux ratios qu'il est demandé aux banques de respecter sont :

Ratio de division des risques, ratio de couverture de risques, ratio de trésorerie ou de liquidité bancaire, ratio de solvabilité et ratio de niveau et de qualité des engagements.

➤ Taux de pondération des risques

Les règles prudentielles sont-elles prévues des taux de pondération, afin de déterminer le montant des risques réels à retenir pour le calcul des ratios ci-dessus.

Sont considérés risques à :

- 100% les engagements ordinaires avec la clientèle et le personnel de la banque ;
- 20% les engagements avec les banques et établissements de crédits installés à l'étranger ;
- 5% les engagements avec les banques et établissements de crédits installés en Algérie ;
- 0% pour les engagements avec l'Etat ou assimilée.

➤ Refinancement interbancaire

En cas de besoin avérés les banques et les établissements de crédits recours à deux sources de financement institutionnelles

- _ Le marché monétaire ;
- _ Le marché d'émission.

➤ Refinancement par la banque D'Algérie

Selon l'article n°03 de la construction n°02 2017, « La Banque d'Algérie peut escompter (acheter) les effets bancables au prix du marché ou les prendre à échéance conventionnelle avec un concours plafonné à 90 % de leur valeur nominale, « l'escompte d'effets bancable effets à maturité inférieure ou égale à trois (03) mois ».

• Les assurances des crédits :

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle exige souvent que l'emprunteur souscrive une assurance pour couvrir les risques « décès, invalidité, incapacité » Et « perte d'emploi ».

➤ L'assurance décès, invalidité, incapacité

Elle offre à la banque la garantie d'être payée si l'état de santé de l'emprunteur ne lui permet plus de travailler ou s'il décède.

La plupart du temps, il s'agit d'une assurance choisie par la banque, mais ce n'est pas obligatoire. Certaines banques acceptent notamment de bénéficier de délégation de contrats

existants. Elle évite donc, qu'en cas de décès, les héritiers aient à rembourser le crédit et, en cas d'invalidité de l'emprunteur, celui-ci n'ait à le faire.

Elle couvre aussi, le plus souvent, l'incapacité de travailler. Le contrat peut exclure certains risques comme la pratique de sports violents ou considérés comme dangereux.

➤ **L'assurance « perte d'emploi »**

Il existe deux types d'assurance « perte d'emploi » : Soit le prêteur se contente de reporter les sommes dues en fin de prêt ; le coût du report (les intérêts) étant pris en charge par l'assurance ; Soit l'assurance prend en charge tout ou partie des mensualités pendant une période donnée ; dans ce dernier cas, la garantie ne peut jouer qu'un certain nombre de fois, et pendant une période limitée. Les conditions habituelles sont de deux périodes non consécutives, d'une durée maximale de 18 mois chacune.³⁹

Conclusion

En résumé, l'investissement est l'outil le plus important l'économie, en raison de ses objectifs économiques et sociaux,

Pour atteindre ces objectifs, il faut trouver un nombre suffisant de sources de financement et à un coût approprié.

C'est le domaine le plus important de la gestion financière car son impact sur la croissance et la stabilité de l'activité des entreprises. C'est le processus qui garantira la circulation des fonds nécessaires pour couvrir diverses dépenses.

³⁹ LUC BERNET.R, Op Cité, P191.

Chapitre III : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BEA

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons mettre en pratique les aspects théoriques exposés dans les précédents chapitres. De ce fait, nous diviserons ce chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à la présentation de la banque de notre lieu de stage BEA, la deuxième traitera le diagnostic financier de l'entreprise, et enfin la troisième présentera une simulation de l'entreprise avec le projet d'investissement.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

Dans ce qui suit nous allons présenter notre parrain en relatant brièvement son histoire, son organisation ainsi que ses différentes missions. Pour finir, nous présenterons la fonction crédit au niveau de la BEA 34, le dit lieu où nous avons effectué notre stage pratique.

1.1. Historique et présentation de la BEA¹

La Banque Extérieure d'Algérie est une société nationale créée par Ordonnance N°67-204 du 1^{er} Octobre 1967 suite à la cessation des activités du Crédit Lyonnais dont elle a repris les éléments patrimoniaux. Elle a également repris les activités de la Société Générale, de la Barclays Bank Limited, du Crédit Du Nord, de la Banque Industrielle de l'Algérie et de la Méditerranée. Elle n'a eu sa structure définitive qu'en 1968.

Son siège social est fixé à ALGER BD Colonel Amirouche N°11.

Des 1970, la BEA s'est vu confié la totalité des opérations bancaires des grandes sociétés industrielles nationales avec l'étranger.

En 1989, le statut de la BEA fut transformé en société par actions en gardant le même objet que celui fixé par l'Ordonnance du 1^{er} Octobre 1967 : elle conserve la dénomination de « Banque Extérieure d'Algérie » dans tous les actes, lettres, factures, publication et autres documents de toutes natures émanant de la société. La dénomination sociale doit être toujours précédée ou suivie des mots suivants : société par actions et l'énonciation du capital.

Le capital social de la BEA, qui était de 20 000 000 DA et ayant été exclusivement souscrit par l'Etat, a été porté à 1 000 000 000 DA par décision de L'assemblée Générale

¹ Ordonnance N°67 204 du 1^{er} octobre 1967 portant création de la BEA, Journal Officiel N°82, 1967, P866.

Extraordinaire des actionnaires, puis fut augmenté en 1991 de 600 000 000 DA pour atteindre 1 600 000 000 DA. En 1996, il est passé à 5 600 000 000 DA par émission de nouvelles actions d'un montant de 4 000 000 000 DA.

Aujourd'hui, le capital social de la BEA s'élève à 76 000 000 000 DA.

Tout en faisant face à sa mission principale et vocation initiale - le financement du commerce extérieur - elle intervient dans toutes les opérations bancaires classiques et notamment là où le secteur public PME occupe une place prépondérante.

Récemment, la banque a procédé à une large opération de restructuration de ses grandes fonctions et a entamé une nouvelle étape de modernisation qui a touché à la fois ses structures centrales et l'ensemble de son réseau afin de permettre une activité maîtrisée et sécurisée.

Le concours de la banque au financement des grands projets structurants a atteint un volume global de financement de 100 000 000 000 DA annuel.

Forte de son assise financière et de ses performances, le magazine « Jeune Afrique et Union des Banques maghrébines magazine » la hissa en 2008 au 1er rang des banques maghrébines et 6ème au classement des 200 premières meilleures banques africaines, avec un total de bilan de 31 000 000 000 dollars.

Elle a ensuite conclu plusieurs conventions avec des leaders mondiaux pour le lancement des produits leasing, capital investissement et banque et assurance.

Son extension est telle que la BEA a marquée 2011 par l'ouverture de la 1ère agence en libre-service à l'échelle nationale et par l'augmentation de son capital social.

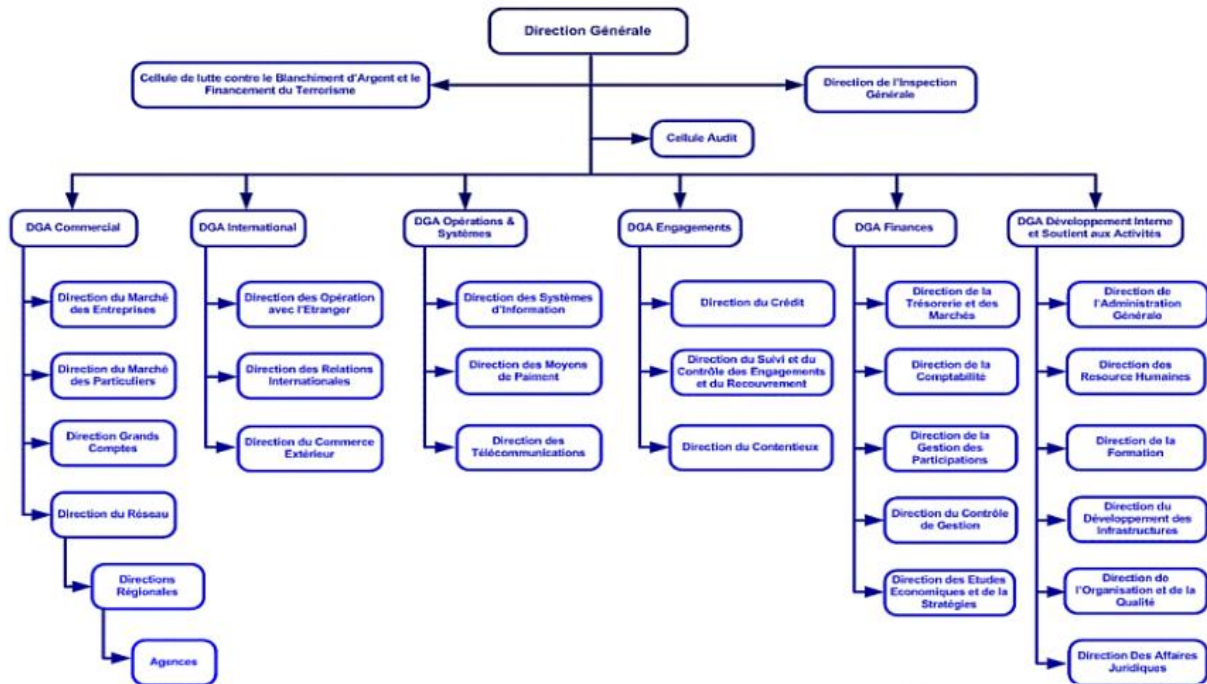
Cette augmentation devrait permettre à la banque de se hisser à un standing qui l'autorise à agir de concert avec les grandes banques régionales et internationales.

Le réseau de la banque devrait atteindre 127 agences qui seront dotées d'un potentiel humain qualifié et capable de relever les défis de la concurrence et son réseau sera renforcé de 9

nouvelles agences (MASCARA, MAGHNIA, TLEMCEN, ORAN KHEMISTI, CHLEF, AIN BEY, DRARIA, ANNABA, BOUFARIK.)

1.2. Structure et organisation de la BEA

1.2.1 Organigramme de la BEA²



Source : Document interne à la BEA

1.2.2. Organisation générale de la BEA³

La BEA, juste après sa création en 1967, était dirigée par un Président Directeur Général (PDG) assisté par un Directeur Général Adjoint (DGA) et trois conseillers chargés de la gestion, de l'application de la politique de la banque et sa représentation à l'égard des tiers.

Actuellement, et suite à la décision réglementaire N°01/D.G du 02/01/96, la banque est organisée autour de cinq (05) fonctions dominantes ci-après désignées :

- La fonction Finances et Développement ;
- La fonction Engagement ;
- La fonction Internationale ;

² www.BEA.dz

³ Organisation structurelle de la BEA, janvier 1993

- La fonction Secrétariat Général ;
- La fonction Contrôle. Le Président Directeur Général (PDG) est assisté par :
- Trois Directeurs Généraux Adjointes chargés de superviser et coordonner les fonctions Finances et Développement, Engagement et Internationale ;
- Un secrétaire général chargé de superviser et coordonner les structures gestionnaires des moyens de la banque ;
- La Direction de l'Inspection Générale est directement rattachée à la Présidence.

1.2.2.1. La Direction Générale Adjointe Finances & Développement regroupe

- La cellule stratégie ;
- La cellule organisation ;
- La direction de la comptabilité ;
- La direction de l'informatique ;
- La direction de la trésorerie ;
- La direction du contrôle de gestion.

1.2.2.2. La Direction Générale Adjointe Engagement regroupe

- La direction centrale du réseau ;
- La direction des engagements des grandes entreprises ;
- La direction des engagements des PME/PMI ;
- La direction du contentieux.

1.2.2.3. La Direction Générale Adjointe Internationale regroupe

- La direction des filiales, participations et des relations internationales ;
- La direction de commerce extérieur ;
- La direction des opérations avec l'étranger.

1.2.2.4. Le Secrétariat Général regroupe

- La direction des ressources humaines et de la formation ;
- La direction de l'administration générale ;
- La direction des études juridiques ;
- La direction de la communication ;
- La cellule « sécurité ».

Le Président Directeur Général assure deux fonctions au sein de la banque l'une, en qualité de Président du Conseil d'Administration et l'autre, en tant que Directeur Général dont, les missions sont reprises dans les statuts de la banque datés du 05 février 1989.

1.2.3. La clientèle ciblée

La clientèle de la Banque Extérieure d'Algérie est constituée :

- Des entreprises des secteurs de l'Énergie, de la Chimie, de l'Industrie lourde, des Industries légères, du Commerce, des Services et des Transports ;
- Des entreprises privées activant dans les secteurs des Industries de transformation des bâtiments et des travaux publics ;
- Des professions libérales dont le nombre s'accroît considérablement et qui trouvent auprès de la banque conseil et assistance ;
- Des non résidents : personnes physiques et morales ;
- Des déposants fortement représentés au sein du réseau de la Banque Extérieure d'Algérie.

Tous les secteurs peuvent trouver auprès de la banque des services, des crédits et une assistance devant leur permettre de réunir les conditions d'une relance effective.

1.2.4. La modernisation de son réseau

La Banque Extérieure d'Algérie se rapproche encore plus de la clientèle avec l'ouverture d'agences sur les sites industriels. Actuellement le réseau de la banque comprend :

- Plus d'une centaine d'agences dont 7 sur les sites industriels et 8 unités régionales dont une implantée au Sud ;
- La modernisation de son réseau informatique a permis l'amélioration des services que la banque offre à ses clients, dans les opérations bancaires internationales et satisfaire ainsi leur besoin.

1.3. Les missions et le nouveau contexte économique de la BEA

1.3.1. Les missions de la BEA

Il importe de rappeler que la principale activité déployée par la banque est le traitement de toutes les opérations de banque, de changes et de crédits dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques.

La Banque Extérieure d'Algérie peut entre autre :

- Consentir sous toutes formes, des crédits, des prêts ou des avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation ;
- Financer, par tout le monde, les opérations de Commerce Extérieur ;
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise de forme, à la garantie, au placement ou à la négociation de toutes valeurs immobilières ;
- Traiter toutes opérations de change au comptant ou à terme ;
- Contracter tout emprunt, prêt, nantissement, de devises étrangères ;
- Remplir le rôle de correspondant d'autres banques ;
- Prendre sous toutes les formes, tout intérêt et participation dans toute société ou entreprise algérienne ou étrangère ayant pour objectif similaire ou de nature à développer ses propres affaires ; - Gérer directement ou indirectement en Algérie ou à l'étranger sous quelques formes que ce soit les opérations rentrant dans son objectif.

1.3.2. Le nouveau contexte économique

La Banque Extérieure d'Algérie va devoir très rapidement s'adapter à un contexte économique en cours de mutation, elle doit assimiler et mettre en pratique les nouvelles règles du jeu, prendre des initiatives et enfin accroître parallèlement son officine.

La Banque Extérieure d'Algérie attentive au remodelage rapide et profond du tissu économique veillera particulièrement à :

- Instauration de nouvelles relations avec la clientèle basée principalement sur les principes de la commercialisation et de l'équilibre des intérêts ;
- Améliorer sensiblement la qualité de ses prestations.

A cet égard, il importe de souligner que la Banque Extérieure d'Algérie entend intervenir, de manière plus active sous des formes diverses et innovatrices, dans le financement de la création de richesse en faisant appel à des critères admis et reconnus qui seront progressivement réhabilités dans l'intérêt de l'entreprise et de l'économie nationale.

1.4. Présentation de l'agence BEA 34

Les agences de l'établissement bancaire constituant la BEA sont classées, selon le volume d'activités (selon leurs CA, du plus important au moins important) qui est fonction des pouvoirs attribués, en trois (03) catégories en plus des agences principales :

- Les agences « 1 ère catégorie » ;
- Les agences « 2 ème catégorie » ;
- Les agences « 3 ème catégorie ».

L'agence BEA 34 sise à Tizi-Ouzou, est une agence de 1 ère catégorie, habilitée à effectuer toute opération de banque au sens de la loi de la monnaie et du crédit. Dans ce cadre, l'agence BEA 34, comme toute autre agence, constitue la cellule polyvalente de base de l'exploitation de la banque.

Elle doit être en mesure, grâce à d'efficaces structures d'accueil et de traitement, de satisfaire la clientèle quels que soient sa nature et son secteur d'activité, mais aussi, elle se doit de remplir un certain nombre de missions s'insérant dans son champ de compétence à savoir :

- Traitement des opérations de caisse (opérations espèce et les opérations par compte) ; - Démarche commerciale et montage des dossiers de crédit ;
- Fonctions administratives (gestion des moyens humains, généraux, la comptabilité et le contrôle comptable).

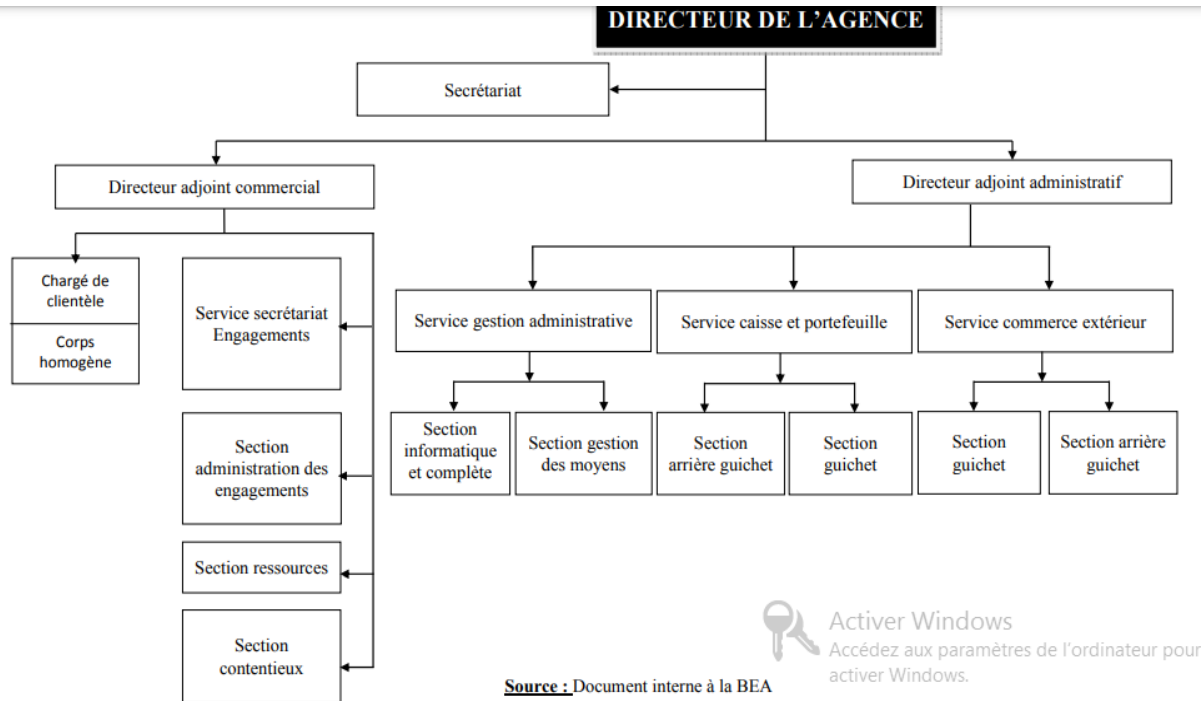
1.4.1. La création de l'agence BEA 34

L'agence BEA 34 a été créée en 1971 dans le but de renforcer la représentation dans le centre du pays autour de la Direction d'Alger. Elle est l'unique agence au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avec un effectif de 46 employés, travaillant avec passion en vue de réaliser les objectifs tracés par la banque, l'agence BEA 34 garde son harmonie et essaie d'offrir les meilleures prestations de services à ses clients. Elle gère environ 30 538 comptes dont une partie appartient à des sociétés nationales qui expriment des besoins en matière d'importation et d'exportation.

1.4.2. Organigramme de l'agence BEA 34

Afin de traiter l'ensemble de ses opérations d'une part, et accomplir convenablement ses missions d'autre part en répondant au mieux à ses engagements, l'agence BEA 34 s'est dotée d'un modèle d'organisation performant présenté par l'organigramme suivant :



Source : Document interne à la BEA

1.4.3. Les ressources et les emplois de la BEA 34

1.4.3.1. Les ressources de la BEA 34

L'agence BEA 34 a enregistré une augmentation de ses ressources de l'ordre de 4,77% au 30/09/04 par rapport au 31/12/03. Ces ressources sont réparties entre les ressources à vue et les ressources à terme.

➤ Les ressources à vue :

Elles ont augmenté de 5,64% par rapport au 31/12/03. Elles se répartissent en :

- Comptes chèques bancaire (C.C.B) : cette catégorie de ressources a enregistré une baisse de l'ordre de 25,79% par rapport au 31/12/03, cela est dû à la dégradation du chiffre d'affaires des entreprises.

- Les dépôts à vue : ils ont augmenté de 13,13% par rapport au 31/12/03, passant de 234 975 MDA, au 31/12/03 à 265 829 MDA au 30/09/04. Ceci s'explique par l'augmentation des salaires intervenue dans certaines entreprises et par l'ouverture de nouveaux comptes.
- L'épargne : cette catégorie de ressources a augmenté de 6,95% par rapport au 31/12/03, ce qui s'explique par la préférence qu'à la clientèle pour ce mode de placement à vue.

➤ **Les ressources à terme :**

Elles ont baissé de 3,24% par rapport au 31/12/03. Elles sont essentiellement constituées de bons de caisse (BDC), lesquels ont connu une baisse de l'ordre de 3,26% par rapport au 31/12/03, cela est dû à la baisse sensible du taux d'intérêt qui a causé une désaffectation des épargnants à l'égard de ce mode de placement.

A côté de ces ressources appelées « ressources privées », l'agence BEA 34 dispose d'autres ressources (ressources publiques à vue, ressources devises et à terme...)

1.4.3.2. Les emplois de la BEA 34

Globalement, les emplois de la BEA 34 sont constitués de crédits provisionnés à 100%

1.5. Organisation de la fonction crédit au niveau de la BEA 34⁴

La démarche que nous allons suivre va nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la principale entité dynamique de toute agence bancaire à savoir le « Service Crédit ». Nous tenterons de le situer par rapport à l'agence qui le coiffe et de cerner ses missions principales ainsi que les différentes relations qu'il entretient avec les autres compartiments. Cette démarche se fera par référence à la BEA.

⁴ Document interne à la BEA

1.5.1. Organisation du service crédit

Le service crédit est soumis à l'autorité du Directeur d'Agence. Il est constitué des entités suivantes : - Un « corps homogène de chargés de clientèle » dans le cadre de la relation clientèle.

- Un « secrétariat engagements » : ce compartiment est chargé de la mise en place, du suivi, de l'utilisation, du recouvrement des crédits et enfin du recueil des garanties.

Il est constitué de deux (02) sections :

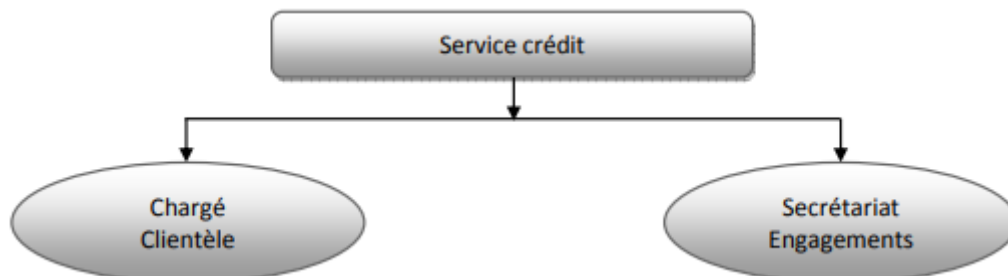
- **Section administration des engagements ;**
- **Section contentieux.**

1.5.2. Rôle du service crédit

Collecter des ressources est difficile, mais il est plus difficile de les employer à bon escient (rentabilité et sécurité des fonds). Seul le meilleur emploi des ressources permet de couvrir leurs couts et de réaliser des gains susceptibles, non seulement, de préserver l'existence de la banque, mais aussi d'étendre, éventuellement, son activité.

C'est ainsi que le service crédit, compartiment de l'emploi des ressources collectées, est devenu un point d'articulation dans l'organisation d'une agence bancaire. Il est organisé au niveau de la BEA 34 de la manière suivante :

Schéma n°06 : Organisation du service crédit



Source : établi par nos soins

Le service crédit accomplit les missions qui lui sont assignées par le biais de ses deux (02) sous services.

1.5.2.1. Les chargés de clientèle Ils ont pour mission :

- D'élaborer un plan de démarche pour la réalisation des objectifs commerciaux qui leur sont fixés ;
- D'assister et conseiller la clientèle de l'agence en matière de financement ;
- D'effectuer les montages des dossiers de crédits de la clientèle et de les instruire (Particuliers et PME/PMI) ;
- De contrôler la conformité des dossiers reçus au plan fiscal, administratif et comptable ;
- D'effectuer des visites périodiques à la clientèle et dresser des comptes rendus ;
- D'étudier les demandes de crédit, émettre un avis motivé et proposer les concours à mettre en place ;
- De soumettre pour appréciation et décision de la Direction d'Agence, les dossiers de crédits étudiés ;
- D'étudier et transmettre à la hiérarchie, sous la responsabilité du Directeur, pour la décision des demandes de crédit ne relevant pas des pouvoirs de l'agence ;
- D'élaborer les dossiers réglementaires « contrôle à posteriori » ;
- De porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises ;
- De tenir et mettre à jour les dossiers de crédit ;
- De suivre, conjointement avec le Secrétariat Engagements, l'utilisation des crédits et leur remboursement à échéance ;
- D'assurer avec le Secrétariat Engagements, la récupération des créances litigieuses et contentieuses ;

1.5.2.2. Secrétariat Engagements Il est chargé de :

- Assurer le soutien administratif des chargés de clientèle ;
- Gérer les fichiers et dossiers de la clientèle relative au crédit ;
- Veiller à l'application et au respect des procédures de traitement des engagements.

a) La section administration des engagements :

Elle est chargée de :

- Traiter toutes les instructions relatives au fonctionnement d'un client et /ou de compte (conditions, classification des dossiers de la clientèle (relation, crédit...)) ;
- Gérer et centraliser les autorisations de crédit ;
- Transmettre et suivre les dossiers instruits ;
- Tenir et gérer les dossiers de la clientèle en matière d'engagements par signature (cautions, avals...)
- Etablir et délivrer les actes d'engagements (conventions de crédit, actes de cautions...etc.) ;
- Mettre en place les crédits autorisés et veiller à leurs remboursements à échéance ;
- Suivre l'utilisation des crédits autorisés ;
- Recueillir les garanties exigées à la mise en place des crédits ;
- Transmettre les dossiers réglementaires « contrôle à posteriori » à la Banque d'Algérie ;
- Etablir les états de performances de l'agence ;
- Etablir les statistiques de l'agence en matière d'engagements et d'impayés.

b) La section contentieux :

Elle est chargée de :

- Conserver la documentation juridique de la clientèle ;
- Gérer la documentation juridique de l'agence ;
- Conserver dans les dossiers de la clientèle les copies des actes de garanties ;
- Traiter les créances douteuses et/ou compromises de l'agence ;
- Constituer, gérer et suivre les fichiers précontentieux et contentieux ;
- Exécuter les opérations relatives au volet juridique et contentieux (saisies arrêts, avis à tiers détenteurs, mises en demeure, protêts...etc.) ;
- Prendre toutes mesures conservatoires décidées par la Direction de l'Agence.

1.6. Relation du service crédit

Le service crédit est la cellule la plus en contact avec le réseau bancaire. Il a un certain nombre de relations avec les autres services de la banque et les confrères ou encore la Banque d'Algérie.

Ces relations peuvent être d'ordre « fonctionnel » ou encore d'ordre « hiérarchique ».

1.6.1. Relations fonctionnelles

Par le biais du Directeur d'Agence, le service crédit entretient des relations fonctionnelles avec les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque afin de recueillir toutes les informations concernant le client et ainsi permettre, au chargé d'études d'affiner son analyse. En outre, ce service peut solliciter les services des confrères et de la Banque d'Algérie pour de plus amples informations. Il entretient également des relations fonctionnelles avec :

1.6.1.1. Les services de l'agence à savoir

- Le service « Caisse et Portefeuille » pour ce qui est des retraits, virements, versements, encaissements, escomptes de chèques et effets ;
- Le service « Etranger » dans le cadre du Commerce Extérieur (crédit externe) ;

1.6.1.2. Les autres structures de la banque sont

- Le groupe d'exploitation du rattachement auquel sont transmis les dossiers de crédit pour la prise de décision dans la limite de prérogatives ;
- La direction juridique pour orientation respectueuse et gestion du contentieux ;
- La direction financière en matière de mobilisation de fonds.

1.6.1.3. Les autres organismes tels que

- Les centrales de la Banque d'Algérie ;
- Les administrations fiscales, douanières et la conservation foncière...

Section 02 : Diagnostic financier de l'entreprise.

2.1 Analyse des ratios

Dans l'objectif de voir la situation financière de l'entreprise nous allons élaborer, sur la base des bilans comptables de l'entreprise, les bilans fonctionnels des exercices 2015, 2016, et 2017 qui sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Tableau n°08 : Bilan fonctionnel en grandes masses (en DA).

Désignation	2015	2016	2017
Actif immobilisé	9 969 260	16 258 349	12 995 983
Actif circulant	31 432 903	42 386 254	56 373 692
Valeur d'exploitation	16 603 775	0	810 515
Valeur réalisables	14 829 128	42 386 254	55 563 177
Trésorerie Actif	1 830 862	943 198	46 211
Total de l'Actif	43 233 024	59 587 800	69 415 886
Capitaux permanents	25 359 246	36 290 935	35 540 721
Passif circulant	12 287 681	17 615 289	31 767 456
Trésorerie Passif	5 586 098	5 681 577	2 107 708
Total de passif	43 233 024	59 587 800	69 415 886

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

Ce tableau montre que le total du bilan est en constante augmentation ; il passe de 43 233 024 DA en 2015 à 59 587 800 DA et à 69 415 886 DA respectivement en 2016 et 2017.

Cette augmentation est due dans l'actif à l'augmentation de l'actif circulant qui passe de 31 432 903 DA en 2015 à 42 386 254 DA et 56 373 692 DA respectivement en 2016 et 2017. Ceci vient essentiellement de l'augmentation des valeurs réalisables (créances sur clients) tandis que les autres postes accusent une légère diminution.

Ainsi que dans le passif est dû à l'augmentation de passif circulant qui passe de 12 287 681 DA en 2015 à 17 615 289 DA et 31 767 456 DA en 2016 et 2017.

Suite à cela nous avons calculé les FR, BFR et la trésorerie pour ces exercices dans le but de voir l'état des équilibres financiers de l'entreprise. C'est ce qui est repris ci-après :

Tableau n°09 : L'équilibre financier (en DA).

Désignation	Formules	2015	2016	2017
Fonds de roulement	Capitaux permanents – actif immobilisés	15 389 986	20 032 586	22 544 738
Besoin en fonds de roulement	(Valeur d'exploitation +valeur réalisable) – (dette à courte terme- dette financier)	19 145 222	24 770 965	24 606 236
Trésorerie	Fonds de roulement-besoin en fonds de roulement	-3 755 236	-4 738 379	-2 061 498

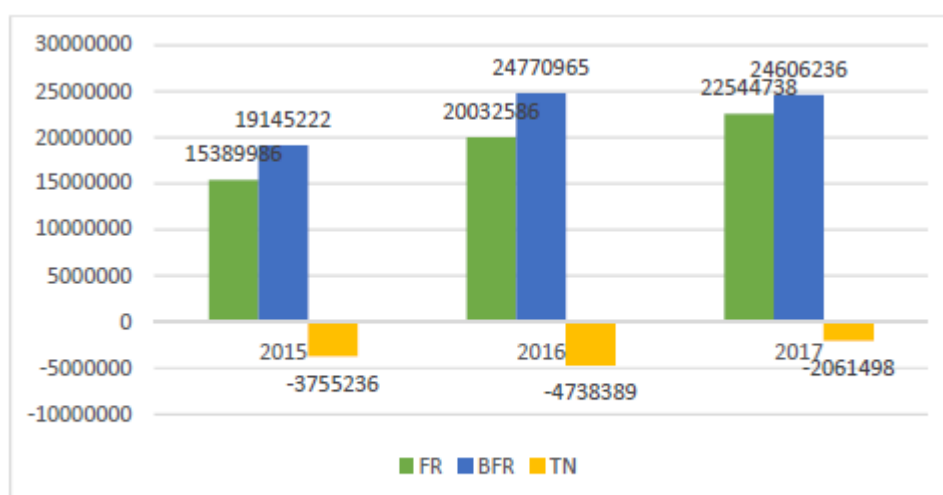
Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

Nous constatons que :

- Le FR est positif sur l'ensemble des exercices et est même en constantes augmentation (de 15 389 986 DA en 2015 à 20 032 586 DA et 22 544 738 DA en 2016 et 2017) ;
- Le BFR est également positif sur les trois années ; il passe de 19 145 222 DA en 2015 à 24 770 965 DA et 24 606 236 DA en 2016 et 2017.
- La trésorerie est négative sur les trois exercices du fait que le BFR est de loin supérieur au FR. Ceci met l'entreprise dans le risque de se retrouver en **cessation de paiement**. Ce risque est structurel et n'est pas conjoncturel.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°01 : Présentation de l'équilibre financier (en DA)



Source : Réalisé sur base des données précédentes.

- **Capacité de l'autofinancement(CAF) :**

- A) **La méthode additive**

Tableau n° 10 : Calcul de la CAF par la méthode additive (en DA)

Désignation	2015	2016	2017
Résultat	850960	1614636	2230022
+ Dotations aux amortissement et aux provisions	2254968	3103226	3544201
(-) Reprises	00	00	00
(-) Produits de cession des éléments d'actif	00	00	00
(+) La valeur comptable des éléments d'actifs cédés	00	00	00
(-) Quote-part des subventions	00	00	00
CAF	3105928	4717862	5774223

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

- B) **La méthode soustractive**

Tableau n°11 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive (en DA)

Désignation	2015	2016	2017
EBE	3 173 737	4 319 887	6 274 532
(+)Transfert de charges			
(+)(Autres produits d'exploitation	72 000	520 000	87 615
(-)Autres charges d'exploitation	139 809	122 025	7 020
(+)Produits financiers	00	00	00
(-) Charges financiers	00	00	580 904
(+) Produits exceptionnels	00	00	00
(-) Charges exceptionnels	00	00	00
(-) Participation des salariés	00	00	00
(-) impôt sur le bénéfice	00	00	00
CAF	3 105 928	4 717 862	5 774 223

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

Tableau n°12 : La capacité de remboursement (en DA)

Ratios	2015	2016	2017
Dettes	15 277 771	29 576 299	28 210 699
CAF	3 105 928	4 717 862	5 774 223
Capacité de remboursement $\frac{Dettes}{CAF}$	04,92	06,27	04,89

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

L'entreprise pour qu'elle soit capable de rembourser ses dettes, le niveau d'endettement doit rester inférieur ou égale à **4**. Lorsque le ratio dépasse le seuil de **4** elle se trouve dans l'impossibilité de rembourser par la CAF la totalité de ces dettes.

A présent regardons les ratios de rentabilité que nous allons calculer et présenter dans le tableau ci-après :

Tableau n°13 : Ratios de la rentabilité (en Valeur Absolu).

Ratios	Formule	2015	2016	2017
R. commercial	Résultat Net/chiffre d'affaire	0.02	0.04	0.04
R. économique	Résultat Net/ investissement	0.09	0.10	0.17
R. financière	Résultat Net /Capitaux propres	0,08	0,24	0,30

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

Ce tableau montre que les ratios de Rentabilité commerciale, économique et financière sont positifs sur toute la période sauf que leurs valeurs sont faibles.

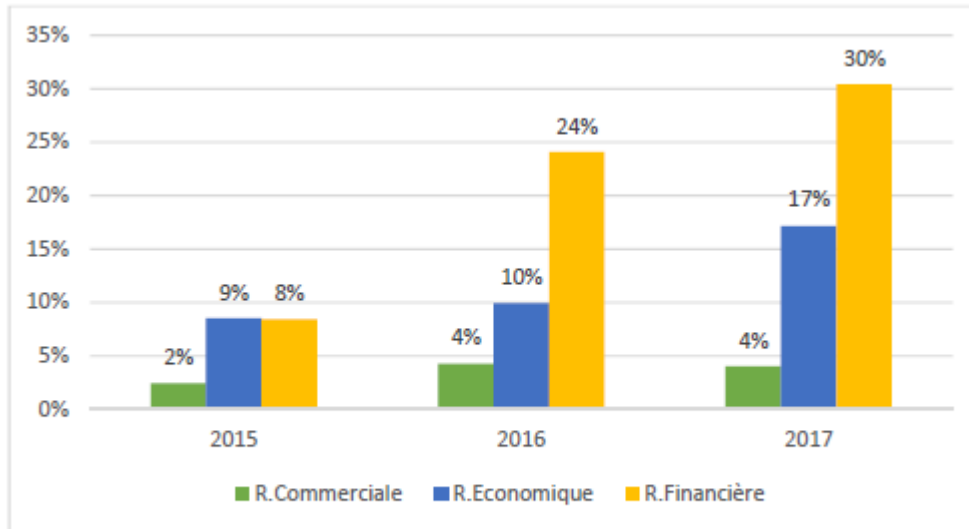
- Chaque dinar de vente donne 0,02 du résultat net pour l'année 2015, et 0,04 pour les années 2016 et 2017.

- Chaque dinar investi donne 0,09, 0,10 et 0,17 de résultat net pour les années 2015, 2016 et 2017.

- Chaque dinar de capitaux propres donne 0,08, 0,24 et 0,30 de résultat net pour les années 2015, 2016 et 2017.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°02 : Présentation des ratios de rentabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

A présent regardons les ratios de liquidité que nous avons calculé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau n°14 : Ratios de liquidité (en VA).

Ratios	Formule	2015	2016	2017
Liquidité général	Actif circulant/dette à courte terme	1,86	1,86	1,67
Liquidité réduite	Actif circulant –stocks)/dette à courte terme	0,93	1,86	1,64
Liquidité immédiate	Disponibilité/dette à courte terme	0,10	0,04	0,01

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

On voit bien que ces ratios sont positifs sur toute la période sauf que leurs valeurs sont faibles.

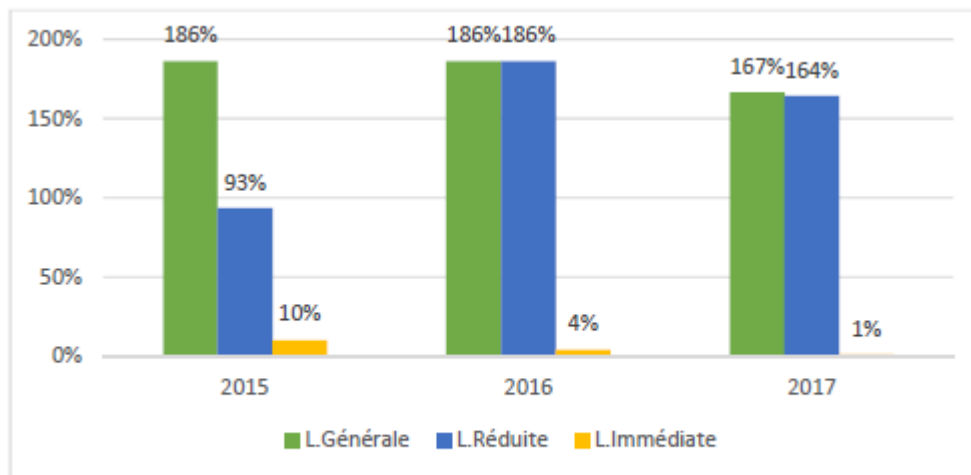
_ **Ratios de liquidité générale** : ces ratios sont tous supérieurs à 1 pour les trois exercices 2015, 2016 et 2017. Donc, l'entreprise peut régler ses dettes à court terme à partir ses actifs à court terme.

_ **Ratios de liquidité réduite** : sauf pour l'année 2015, ces ratios sont supérieurs à 1 pour les exercices 2016 et 2017. Ce qui implique que l'entreprise peut faire face aux dettes à court terme avec ses valeurs réalisables(VR) et valeurs disponibles(VD).

_ **Ratios de liquidité immédiate** : ces ratios sont tous inférieurs à 1 pour les trois exercices 2015, 2016 et 2017. Avec ses disponibilités, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme.

Les données de tableau en-haut sont présentées en pourcentage dans le graphe suivant :

Graph n°03 : Présentation des ratios de liquidité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Après avoir calculé les ratios de rentabilité et de liquidité, à présent nous allons calculer les ratios de solvabilité indiquée dans le tableau suivant :

Tableau n°15 : Ratios de solvabilité (en VA).

Ratios	Formules	2015	2016	2017
Indépendance Financière	Capitaux Propres /total passif	0,23	0.11	0.11
Autonomie Financière	Capitaux propres / Capitaux permanents	0,4	0.19	0.21
Financement des immobilisations	Ressources durables / Immobilisations	2.54	2.23	2.73

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par la BEA.

Ce tableau nous renseigne que :

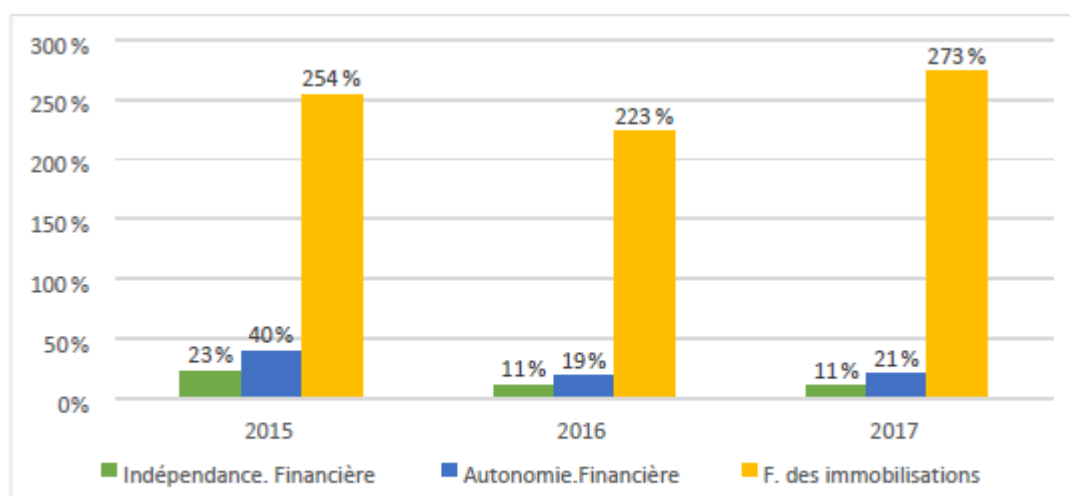
_ **Ratios d'indépendance financière** : ces ratios sont tous inférieurs à 1/3 sur toute la période. C'est une indication d'insolvabilité (croissante).

_ **Ratios d'autonomie financière** : représente des taux faibles sur toute la période du fait que les valeurs des capitaux propres sont inférieures à celles des capitaux empruntés cela signifie que l'entreprise est fortement endettée et le risque de **cessation de paiement** est élevé.

_ **Ratios de financement des immobilisations** sont tous supérieurs à 1 sur toute la période ce qui signifie que l'actif immobilisé est financé par les capitaux propres.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°04 : Présentation des ratios de solvabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Section 03 : Simulation de l'entreprise avec le projet

3.1 : Etude de projet d'investissement

3-1-1 : Etude technico-économique

A) Identification de l'entreprise :

Le demandeur de crédit est une société non collective, réalise des grands travaux publics et hydrauliques sous le nom « SNC ».

- **Adresse :**

Le siège social se situe au village Akar commune Aokas, Daïra d'Aokas, wilaya de Bejaia. Afin d'identifier le client, une liste des données générales le concernant est donnée dans ce qui suit :

- **Données générales :**

- **Nom ou raison sociale :** SNC
- **Forme juridique :** Affaire collective
- **Date de création :** 07/11/2005 ;
- **Capital social :** 5 100 000.00 DA
- **Activités :** EGTPH
- **Secteur d'activité :** Production et commerce
- **Siège sociale :** Village Akar, Aokas, wilaya de Bejaia

B) Présentation générale du projet :

Le Projet rentre dans le cadre d'extension des investissements de l'entreprise. Il consiste en l'acquisition des équipements de production, composés d'une pelle sur roue de marque HYUNDAI auprès de la SARL TIZIRI MOTOR ALGERIE et d'une auto bétonnière équipée de benne preneuse auprès de la SARL ALMEXOL ALGERIE.

3-1-2 : Etude de la rentabilité

3.1.2.1 Coût de projet

Tableau n°16 : Structure d'investissement (en DA).

Intitulé	Qté		P.U DA	Prix total
- Pelle sur roue	01		18 806 948,52	18 806 948,52
- Auto-bétonnière	01		9 092 553,00	9 092 553,00
Totaux				27 899 501,52

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Structure de financement :**

- Apport personnel** : 11 159 801,52 DA, soit 40% du projet ;

- Concours bancaires** : 16 739 700,00 DA, soit 60% du projet.

Total : 27 899 501.52 DA, soit 100% du projet

- **Analyse de marché :**

L'activité de l'entreprise étant la réalisation de grands travaux publics et hydrauliques, secteur très porteur en regard au retard considérable qui accuse notre pays et en particulier la région de Bejaia en matière de logements et travaux publics et hydrauliques.

3.1.2.2 Prévisions des recettes

Pour le calcul du chiffre d'affaire de la première année, nous avons pris en considération le reste à réaliser du plan de charge que détient l'entreprise, soit 218 292 467 DA (voir le plan de charge annexé au dossier) qu'elle doit réaliser durant l'exercice 2018/2019.

Pour les exercices prévisionnels, nous avons projeté une augmentation de 20% d'une année à une autre.

Tableau n°17 : Prévision des recettes (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffres d'affaires	218 292 467	261 950 960	314 341 152	377 209 383	452 651 260

Source : Conçu par nous même à partir des documents fournis par de BEA.

3.1.2.3 Les charges :

- **Matières et fournitures consommées**

Il s'agit des matières et fournitures rentrant dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise, composés essentiellement de matières et fournitures consommées nécessaires pour la réalisation du plan de charge.

Tableau n°18 : Matières et fournitures consommées (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Matières et fournitures	163 719 350	196 463 220	235 755 864	282 907 037	339 488 445

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Services**

Ce poste représente le montant des présentations à engager à savoir

Tableau n°19 : les services (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Frais d'entretien	2 237 453	2 461 198	2 707 318	2 978 050	3 275 855
Eau, Electricité, Gaz	125 456	138 002	151 802	166 982	183 680
PTT	175 426	192 969	212 265	233 492	256 841
Honoraires et com	541 236	595 360	654 896	720 385	792 424
TOTAUX	3 079 571	3 387 528	3 726 281	4 098 909	4 508 800

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Frais de personnels**

Ils s'agissent des salaires versés aux employés ainsi que les charges patronales (26% sur 35%) à verser à la CNAS.

Pour les exercices prévisionnels, j'estime taux d'inflation est de 20%, d'une année à une autre.

Tableau n°20 : Frais de personnel (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Traitement et salaires	10 914 623	13 097 548	15 717 057	18 860 469	22 632 562

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)**

Elle représente les 2% du chiffre d'affaire réalisé à l'administration fiscale pour le compte des communes.

Tableau n°21 : Impôts et taxes (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
T.A.I.C	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	5 239 019

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Frais divers** : Ils représentent le montant du parc matériel de l'entreprise.

Tableau n°22 : Frais divers (assurances) (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Assurances	2 536 127	2 282 514	2 054 263	1 848 837	1 663 953

Source : Documents fournis par la BEA.

- **Frais financiers** : Ils s'agissent principalement des agios générés par le prêt bancaire.

Le crédit bancaire s'étalera sur 05 ans avec un taux d'intérêt de 5,25%.

Tableau n°23 : Frais financiers (en DA).

Année	Capital	Annuités	Reste à remb	Intérêts	TVA	Montant à remb
2019	16 739 700	3 347 940	13 391 760	878 834	149 402	4 376 176
2020	13 391 760	3 347 940	10 043 820	703 067	119 521	4 170 529
2021	10 043 820	3 347 940	6 695 880	527 301	89 641	3 964 882
2022	6 695 880	3 347 940	3 347 940	351 534	59 761	3 759 234
2023	3 347 940	3 347 940	0	175 767	29 880	3 553 587
TOTAUX		16 739 700		2 636 503	448 205	19 824 408

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

- **Amortissements** : le taux d'amortissement à appliquer pour les équipements à acquérir est de 10%.

Tableau n°24 : les amortissements (en DA).

Année	Val. investi	Taux	2019	2020	2021	2022	2023
Terrain		0%					
Bâtiments		0%					
Equip Product	23 604 623	10%	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462
M at. et outil		10%	0	0	0	0	0
M at De transport		20%	0	0	0	0	0
Mob bureau		10%					
Agencement		10%					
TOTAUX	23 604 623		2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462

Source : Documents fournis par la BEA.

Nous constatons d'après le tableau d'amortissement que les équipements amortis présentent une valeur de 23.604.623 DA, par contre dans la présentation de projet les investissements présentent une valeur de 27.899.501,52 DA. D'après la BEA la différence qui est égale à 4.294.878,52 DA, représente-les le montant des impôts.

3.2 Etude des critères d'évaluation

3.2.1 Détermination des cash-flows

Les cash-flows totalisent l'ensemble des flux de liquidités générés par une entreprise, qui sont utilisés pour mesurer la marge financière d'une entreprise sur une période précise sont égaux au résultat net annuel plus les amortissements comme les présente le tableau ci-après :

Tableau n°25 : Calcul des cash-flows (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
Dotation aux amortissements	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
Cash-flow brut	19 351 388	23 341 363	28 089 113	32 802 932	38 744 585
Echéance C.M.T		8 257 925	8 257 925	4 184 925	10 000 000
Cash-flow net	19 351 388	15 083 438	19 831 188	28 618 007	28 744 585

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

3.2.2 Actualisation des cash-flows :

Après avoir calculé les cash-flows, maintenant nous passons à les actualisés. Le taux d'actualisation appliqué par la banque est de 10%.

Tableau n°26 : cash-flows actualisés (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Cash-flows nets	19 351 388	15 083 438	19 831 188	28 618 007	28 744 585
Coefficient d'actualisation	$(1,1)^{-1}$	$(1,1)^{-2}$	$(1,1)^{-3}$	$(1,1)^{-4}$	$(1,1)^{-5}$
C-F actualisés	17 592 170,64	12 465 651,61	14 899 465,13	19 546 483,83	17 848 125,63
CF cumulés	17 592 170,64	30 057 822,25	44 957 287,38	64 503 771,21	82 351 896,84

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

3.2.3 Détermination de la valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est un indicateur de rentabilité pour un projet d'investissement. Il représente la différence entre la somme des flux nets de trésorerie actualisés à la date zéro et le montant de capital investi.

$$VAN = \sum_{i=1}^n CF(1+i)^{-n} - I_0$$

$$VAN = 82\,351\,896,84 - 278\,995\,015,52$$

$$VAN = 54\,452\,395,32 > 0$$

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie est positive, cela signifie que le projet génère un bénéfice positif et que la banque peut accepter son financement.

3.2.4 Le taux de rendement interne :

Le TRI est le taux d'équilibre entre le montant de l'investissement et les flux de trésorerie actualisés. C'est ce qui résume l'équation suivante :

$$TRI \Rightarrow -I_0 + \sum_{i=1}^n CF(1+TRI)^{-n} = 0$$

Tableau n°27 : Calcul de TRI (en DA).

Somme des CF act	2019	2020	2021	2022	2023
Cash-flows10%	17 592 170,64	30 057 822,25	44 957 287,38	64 503 771,21	82 351 896,84
Cash-flows63%	11 872 017	17 549 098,73	22 128 259,8	26 182 308,56	28 680 455,72
Cash-flows65%	11 728 113,76	17 268 403,36	21 683 059,7	25 544 063,54	27 894 464

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

A partir des données de ce tableau :

$$63\% < TRI > 65\% \longrightarrow 780\,954,2 \text{ (} 28\,680\,455,72 - 27\,899\,501,52 \text{)}$$

$$02\% \text{ (} 65\% - 63\% \text{)} \qquad 785\,991,72 \text{ (} 28\,680\,455,72 - 27\,894\,464 \text{)}$$

$$780\,954,2 / 785\,991,72 = 0,993590868 * 02\% = 1,98$$

A partir de ces calculs le taux de rentabilité interne est de :

$$63\% + 1,98\% = 64,98\% = TRI$$

Selon le résultat précédent, le taux de rendement interne (TRI) supérieur au taux d'actualisation (i), ce qui signifie que le projet est rentable.

3.2.5 L'indice de profitabilité (IP) :

L'indice de profitabilité est égal au rapport entre la valeur présente des flux de trésorerie futurs et le montant investi dans un projet.

$$IP = \frac{\sum_{i=1}^n CF(1+i)^{-n}}{I_0}$$

$$IP = \frac{82\,351\,886,84}{27\,899\,501,52}$$

$$IP = 2,95$$

IP > 1 donc le projet est rentable et cela signifie que chaque dinar investi l'entreprise rapporte 1,95 DA de gain.

3.2.6 Le délai de récupération actualisé (DRA)

Le délai de récupération de capital investi correspond au délai nécessaire pour que le montant des flux nets de trésorerie actualisés atteigne le montant de capital investi.

$$DRA = \text{Année de cumul inférieur} + \frac{\text{Investissement} - \text{Cumul inférieur}}{\text{Cumul supérieur} - \text{Cumul inférieur}}$$

$$DRA = 1 + \left(\frac{27\,899\,501,52 - 17\,592\,170,64}{30\,057\,822,25 - 17\,592\,170,64} \right)$$

$$DRA = 1 + \left(\frac{10\,307\,330,88}{12\,465\,651,61} \right)$$

$$DRA = 1 + 0,82$$

$$DRA = 1 \text{ an} + 9 \text{ mois et } 25 \text{ jours.}$$

L'entreprise pourra récupérer le capital investi après 1 an et 9 mois et 25 jours.

Selon ce critère, la banque financera ce projet car sa période de reprise est très courte.

3.3 Etude des ratios prévisionnels

Dans l'objectif de suivre si la situation financière de l'entreprise s'améliore, nous avons établis à partir des bilans prévisionnels fournis par la BNA, les bilans fonctionnels prévisionnelles des années sur lesquelles portent l'étude (2019 jusqu'à 2023) qui sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°28 : Bilan fonctionnel en grandes masses (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Actif immobilisé	35 884 218	29 979 555	24 074 892	20 067 438	17 706 976
Actif circulant	34 482 027	35 595 674	35 393 017	37 385 385	34 747 498
Valeur d'exploitation	14 456 896	11 565 517	9 252 413	7 401 931	5 921 545
Valeur réalisable	20 025 131	24 030 157	26 140 604	29 983 454	28 825 954
Trésorerie active	6 907 008	3 263 136	2 261 485	3 892 775	7 026 071
Total de l'actif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545
Capitaux permanent	43 432 425	39 164 475	35 654 300	38 080 403	41 484 123
Passif circulant	33 840 828	29 673 889	26 775 095	23 265 195	17 996 422
Trésorerie passive	00	00	00	00	00
Total de passif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

Ce tableau nous renseigne que :

Le total de bilan serait en constante diminution, allant de 77 273 253 DA en 2019, à 68 838 365 DA, 62 429 394 DA, 61 345 598 DA et 59 480 545 DA respectivement sans les années 2020, 2021, 2022 et 2023.

Cette diminution est due dans l'actif à la diminution des valeurs d'exploitation (stocks) dans l'actif circulant allant de 14 456 896 DA en 2019 pour atteindre 5 921 545 DA en 2023.

Egalement pour le passif est due à la diminution du passif circulant, en allant de 33 840 828 DA en 2019 pour atteindre 17 996 422 DA en 2023.

Suite à cela j'ai recalculé les FR, BFR et trésorerie nette pour les années sur lesquelles portent l'étude dans l'objectif de voir l'état des équilibres financiers de l'entreprise après simulation. C'est ce qui replit ci-après :

Tableau n°29 : L'équilibre financier (en DA).

	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
Fond de roulement	Capitaux permanent-actif immobilisé	7 548 207	9 184 920	11 579 408	18 012 965	23 777 147
Besoin en fond de roulement	Actif circulant-passif circulant	641 199	5 921 785	8 617 923	14 120 189	16 751 076
Trésorerie nette	Trésorerie active – trésorerie passive	6 907 008	3 263 136	2 961 485	3 892 775	7 026 071

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

D'après ce tableau, il est clair que :

Le fonds de roulement serait positif durant les cinq années et sera en constante augmentation, allant de 7 548 207 DA pour l'année 2019 pour atteindre 23 777 147 DA,

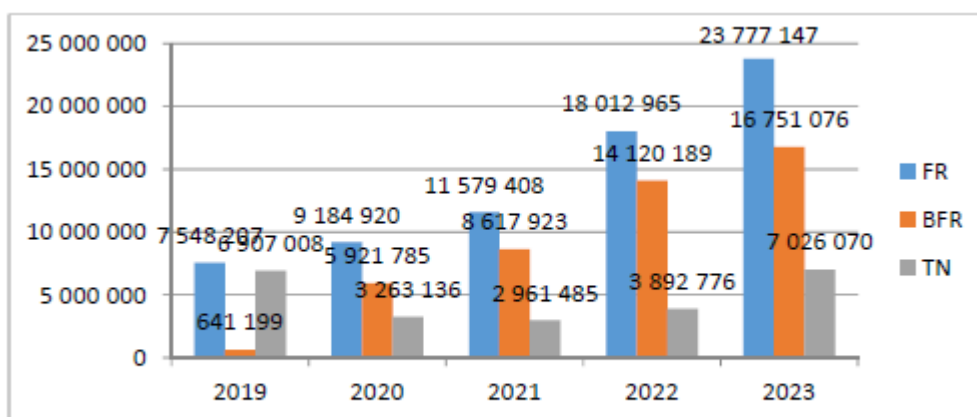
En 2023. Alors l'entreprise dispose un équilibre financier car les ressources stables financent les emplois stables.

Le besoin en fonds de roulement sera positif durant les cinq années, il passe de 641 199 DA en 2019 pour atteindre 16 751 076 DA en 2023, du fait que les ressources d'exploitation ne couvrent pas les emplois d'exploitations.

La trésorerie nette sera positive durant les cinq années et s'améliorera d'une année à une autre, car après avoir couvrir le besoin en fonds de roulement par le fonds de roulement, elle permet ainsi de dégager des liquidités.

C'est ce qui reprinted le graphe suivant :

Graphe n°05 : Présentation de l'équilibre financier (en DA).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

A cela nous avons calculé et nous avons présenté les ratios de rentabilité dans le tableau ci-dessus :

Tableau n°30 : Ratios de rentabilité (en VA).

Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
R. commercial	Résultat net/chiffre d'affaire	0,06	0,07	0,07	0,08	0,08
R. économique	Résultat net /investissement	0,37	0,58	0,92	1,43	2,05
R. financière	Résultat net /capitaux propres	0,73	0,77	0,81	0,85	0,88

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

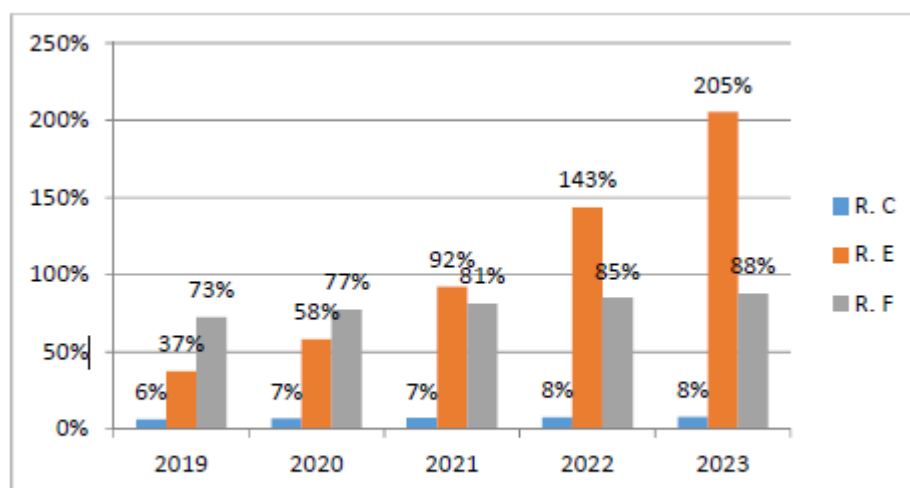
D'après ce tableau on remarque que les trois ratios de rentabilité seront positifs, ce qui signifie que le résultat net sera réalisé, sauf que le ratio de rentabilité commercial représente des valeurs faibles :

- Les ventes couvrent 0,06 du résultat net pour les deux premières années 2019, 0,07 respectivement pour les années 2020 et 2021, enfin 0,08 pour les deux dernières années 2022 et 2023.

- Les investissements (la rentabilité économique) et les capitaux propres (rentabilité financière) conduisent favorablement à la réalisation de résultat.

Les données du tableau ci-haut sont exposées dans le graphe ci-après :

Graphe n°06 : Présentation des ratios de rentabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Suite à cela nous avons calculé les ratios de liquidité comme ce montre le tableau ci-dessus :

Tableau n°31 : Ratios de liquidité (en VA).

Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
L. général	Actif circulant /dettes à court terme	1,22	1,31	1,43	1,77	2,32
L. réduite	(Actif circulant – les stocks)/dettes à court terme	0,8	0,92	1,09	1,46	1,99
L. immédiat	Disponibilité/Dettes à court terme	0,2	0,11	0,11	0,17	0,39

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

- Pour le ratio de liquidité générale : il est supérieur à 1 dans les années d'études, ce qui montre que l'entreprise capable de couvrir ces dettes à court terme par ces actifs à court terme.

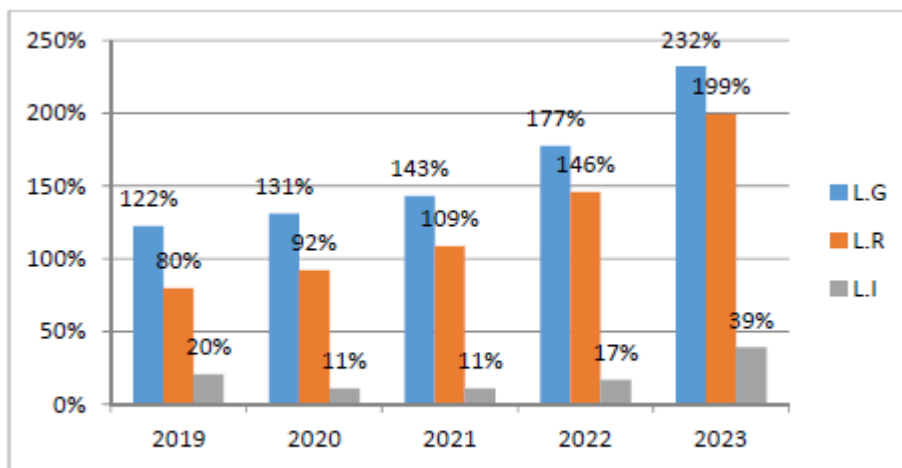
- Pour le ratio de liquidité réduite : il est sauf que pour les deux premières années

(2019, 2020). L'entreprise sera capable de rembourser ces dettes à court terme à partir de sa valeur réalisable (créances) et valeur disponible.

- Pour le ratio de liquidité immédiate : Les ratios de liquidité immédiate seront inférieurs à 1 dans les années d'études, ce qui signifie que l'entreprise ne disposera pas de disponibilités pour faire face à ces dettes à court terme. **Cela implique que l'entreprise risque de se retrouver en cessation de paiement.**

Le graphe suivant présente les données du tableau précédent :

Graphe n°07 : Présentation des ratios de liquidité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Enfin, nous avons calculer et présenter les ratios de solvabilité dans le tableau ci-après :

Tableau n°32 : Ratios de solvabilité (en VA).

Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
Indépendance financière	Capitaux propres/total passif	0,24	0,33	0,44	0,55	0,7
Autonomie financière	Capitaux propres/capitaux permanents	0,43	0,58	0,77	0,89	1
Financement des immobilisations	Ressources durables/immobilisations	1,21	1,31	1,48	1,9	2,34

Source : Conçu par nous même à partir de documents fournis par la BEA.

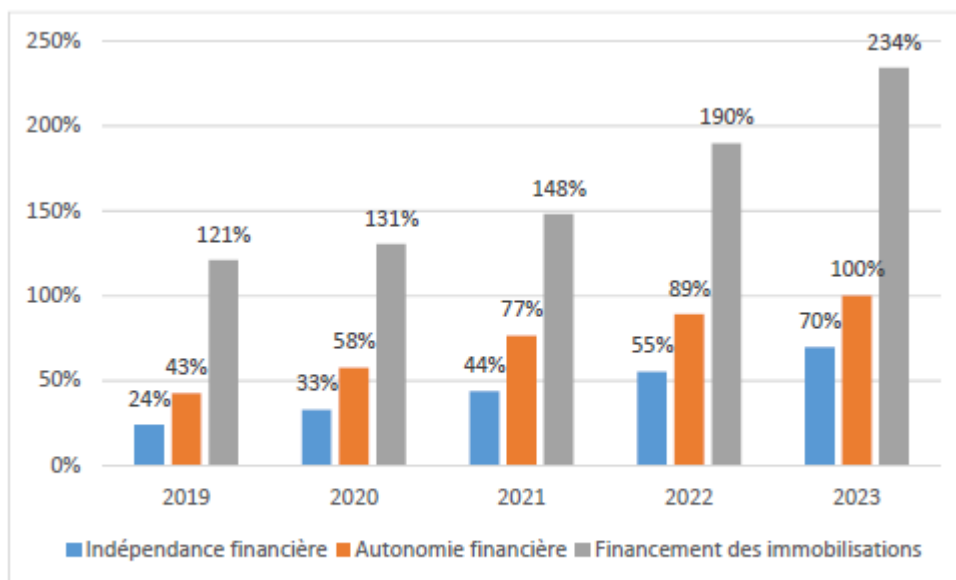
_ Les ratios d'indépendance financière serait inférieur à 1/3 à la première année, contrairement pour les années suivantes seront marqués une constante progression.

_ Les ratios d'autonomie financière seront inférieurs à 1 du fait que les capitaux propres disposent une faible valeur, donc l'entreprise sera fortement endettée. En conclure donc, que l'entreprise ne sera pas autonome.

_ Les ratios de financement des immobilisations seront tous supérieurs à 1 ce qui résume que les ressources durables couvrent l'actif immobilisé.

Nous présentons ces ratios graphiquement comme suite :

Graphique n°08 : Présentation des ratios de solvabilité (en%)



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

D'après notre analyse, l'entreprise a marqué une faible liquidité immédiate, l'agence a émis un avis favorable d'octroi de crédit, cependant nous pensons que l'agence peut donner le crédit sous conditions, nous distinguons :

_ Diversification de son activité, comme par exemple la location du matériel afin de permettre à l'entreprise de générer des recettes plus rapidement et plus fréquemment.

Celles-ci devraient diminuer le besoin en fond de roulement ;

_ Améliorer le suivi des créances afin d'en améliorer le recouvrement. De même, il convient de suivre de près les dettes pour en assurer le remboursement dans les délais requis ;

- _ Négocier avec les fournisseurs afin de prolonger la période de remboursement dans l'objectif de diminuer le besoin en fond de roulement ;
- _ Réduire le délai de paiement des clients, dans l'objectif de diminuer le besoin en fond de roulement.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer le niveau de la trésorerie et par conséquent les ratios de liquidité immédiate.

Conclusion

Avant d'accepter ou de refuser le financement de tout projet d'investissement, la banque entreprend une étude complète et approfondie de la situation financière de l'entreprise afin de déterminer dans quelle mesure elle est en mesure de rembourser ses dettes dans les délais impartis.

Notre étude financière présentée dans ce chapitre a révélé que la banque s'appuyait sur divers critères qui l'aideraient à prendre la décision finale, et ces critères sont basés sur la liquidité et d'autres sur la rentabilité.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'étude on s'est intéressé à savoir comment une banque étudie, évalue la rentabilité d'un projet d'investissement et comment elle couvre les risques du crédit qu'elle accorde, et ce à travers le cas de la BEA.

Pour décider du suivi des demandes de crédit, le banquier effectue des recherches documents du client. Pour mener à bien ses études, il utilisera les informations recueillies. Concernant le client, il lui demandera de produire des pièces comptables telles que le Bilan et le compte de résultat et tous les documents jugés nécessaires pour mener ses recherches.

Il réalise ensuite des diagnostics économiques et financiers pour évaluer la structure financière de l'emprunteur et ses ratios sont analysés afin de déterminer ces forces et faiblesses, sa capacité à payer, à le voir évoluer et la rentabilité des projets d'investissement.

Durant le stage, nous avons choisi la Banque Extérieure d'Algérie qui a octroyé d'un crédit pour financer un projet d'extension en 2019 d'une durée de 5 ans. Nous avons étudié la demande de crédit d'une entreprise qui exerce dans le secteur du bâtiment et qui a sollicité le financement de l'acquisition d'un matériel pour l'extension de son activité. Il s'agit de l'achat de Pelle sur roue et Auto bétonnière.

L'évaluation de ce projet se base sur une étude prévisionnelle portant une étude technicoéconomique et une étude de la rentabilité financière. Ainsi, à travers ce stage, nous pouvons confirmer qu'il était très bénéfique pour nous. Il nous a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises, il nous a permis en outre de compléter notre formation par la mise en pratique des connaissances théoriques acquises lors des formations académiques.

Pour étudier ce dossier, il est important de procéder à :

L'analyse financière de la SNC à partir de l'élaboration des bilans fonctionnels 2015, 2016 et 2017, et le calcul des ratios de rentabilité et d'équilibre financier.

L'étude de la rentabilité, de l'entrepris une fois l'extension de l'activité réalisée. A travers : la VAN, le TRI, L'IP et le DRCI, élaboré sur la base des bilans et comptes de résultats prévisionnels.

Conclusion générale

A la fin de cette étude nous avons conclu que :

L'entreprise a marqué un déséquilibre financier de la structure très prononcé surtout ce qui concerne la liquidité immédiate.

Concernant l'étude de la rentabilité, Celle-ci est confirmée par le calcul des différents critères à savoir : la VAN, le TRI, l'IP et le DR.

_ Selon le critère de la valeur actuelle nette(VAN), la VAN est de 54 452 395,32 DA. Ce projet permet de récupérer le capital initial.

_ Selon l'indice de profitabilité (L'IP), l'opportunité d'investir dans ce projet est confirmé à 1,95 DA par un dinar investi.

_ Selon le délai de récupération le(DR), ce projet arrivera à récupérer le crédit bancaire avant l'échéance. Il est 1 an et 9 mois et 25 jours.

_ Selon le taux de rendement interne(TRI) qui est de 64,98%. Il est supérieur au taux d'actualisation, ce qui signifie que le projet est rentable.

Mais le problème de manque de liquidité persiste, le ratio de liquidité immédiate est de 0,2 en 2019, de 0,11 en 2020 et 2021 et, 0,17, 0,39 respectivement en 2022 et 2023. Avec ces ratios l'entreprise ne disposera pas de disponibilités pour faire face à ces dettes à court terme.

Ce qui implique que l'entreprise risque de se retrouver en cessation de paiement.

En conclusion la banque peut financer le projet mais à condition, d'améliorer sa trésorerie.

Liste des tableaux

N° de tableau	Désignation	Page
Tableau n° 01	Les deux méthodes de calcul de la CAF	42
Tableau n° 02	Plan de financement	43
Tableau n° 03	Modèle de bilan fonctionnel	44
Tableau n° 04	Ratios de solvabilité	51
Tableau n° 05	Ratios de rentabilité	51
Tableau n° 06	Ratios de liquidité	52
Tableau n° 07	Ratios d'activité	52
Tableau n° 08	Bilan fonctionnel en grandes masses	84
Tableau n° 09	L'équilibre financier	85
Tableau n° 10	Calcul de la CAF par la méthode additive	86
Tableau n° 11	Calcul de la CAF par la méthode soustractive	86
Tableau n° 12	Capacité de remboursement	87
Tableau n° 13	Ratios de rentabilité	87
Tableau n° 14	Ratios de liquidité	88
Tableau n° 15	Ratios de solvabilité	90
Tableau n° 16	Structure d'investissements	92
Tableau n° 17	Prévision des recettes	93
Tableau n° 18	Matières et fournitures consommées	93
Tableau n° 19	les services	93
Tableau n° 20	Frais de personnel	94
Tableau n° 21	Impôts et taxes	94
Tableau n° 22	Frais divers (assurances)	94
Tableau n° 23	Frais financiers	95
Tableau n° 24	les amortissements	95
Tableau n° 25	Calcul des cash-flows	96
Tableau n° 26	Cash-flows actualisées	96
Tableau n° 27	Taux de rendement interne	97
Tableau n° 28	Bilan fonctionnel en grande masse	99
Tableau n° 29	L'équilibre financière	100
Tableau n° 30	Ratios de rentabilité	101
Tableau n° 31	Ratios de liquidité	102
Tableau n° 32	Ratios de solvabilité	103

Liste des graphes et schémas

Tableau des graphes

N° de graphe	Désignation	Page
Graphe n° 01	Présentation de l'équilibre financier	85
Graphe n° 02	Présentation des ratios de rentabilité	88
Graphe n° 03	Présentation des ratios de liquidité	89
Graphe n° 04	Présentation des ratios de solvabilité	90
Graphe n° 05	Présentation de l'équilibre financier	101
Graphe n° 06	Présentation des ratios de rentabilité	102
Graphe n° 07	Présentation des ratios de liquidité	103
Graphe n° 08	Présentation des ratios de solvabilité	104

Tableau des schémas

N° de schéma	Désignation	Page
Schéma n° 01	Le financement direct et le financement par intermédiation	05
Schéma n° 02	Macrostructure de système bancaire	23
Schéma n° 03	Représentation du FRN par le haut du bilan	45
Schéma n° 04	Représentation du fonds de roulement par le bas du bilan	46
Schéma n° 05	Les phases de choix d'investissement	54
Schéma n° 06	Organisation du service crédit	80

Bibliographie

- *AAOUID.B, « Analyse et Gestion Financière », Ed Medias, Marrakech, 2017.
- *AFITEP, « Dictionnaire de Management de Projet », Ed Afnor, 2010.
- *ALAIN. M, « Analyse Financier, concepts et méthodes », Ed Dunod, Paris, 1998.
- *BANCEL.F, « Les choix d'Investissement », Ed Economica, Paris, 1995.
- * BARREAUJ, « Gestion Financier », 8^{eme} édition, Dunod Paris, 2006.
- *BENHALIMA. A, « Le Système Bancaire Algérien, textes et réalité », 2^{ème} édition, Dahlab, Alger, 2001.
- *BERK.J, « Finance d'Entreprise », Ed Person, Paris, 2008.
- *BOUGHABA. A, « Analyse et Evaluation de Projet », Ed Berti, Alger, 2005.
- *BOUYAKOUB. F, « l'Entreprise et le Financement Bancaire », Ed Casbah, Alger, 2000.
- *BRANA. S « Monnaie, Banque et Finance », Ed Dunod, Paris, 2016.
- *BURLAUD. A, « Dictionnaire de Gestion », Ed Foucher, Paris 2004.
- *BUSSERY. A, « Guide Pratique d'Analyse de Projet », 4^{ème} édition, Economica Paris, 1987.
- *CONSO. P, « Gestion Financière de l'Entreprise », 9^{ème} édition, Dunod, Paris, 1999.
- *DARMON. J, « Stratégies Bancaires et Gestion de Bilan », Ed Economica, Paris, 1998.
- * DAVID DARSA. J, « La Gestion des Risque en Entreprise », 3^{ème} édition, Gereso, Paris ,2013.
- *DELAHAYE. J, « Gestion Financier », Ed Dunod, Paris, 1995.
- *DUBERNET.M, « Gestion Actif –Passif et Tarification des Services Bancaires », Ed Economica, Paris, 1997.
- *ELFARISSI. I « Risque de Crédit », Ed universitaires européennes, Allemagne, 2017.
- *GRANDGUILLOT. B, « Analyse Financier, les outils du diagnostic financière », 6^{ème} édition, Gualino Paris, 2002.
- * HADJ SADOK.T, « Risques de l'Entreprise et de la Banque », Ed Dahlab, Alger, 2007.
- *HERVE. A, « Banque et Intermédiation Financier », Ed Economica, 2^{ème} édition, Paris, 2013.
- *HOUDAYER. R, « Evaluation Financier des Projets », 2^{ème} édition, Economica, Paris, 1999.
- *ILMANE.M.C, « Dictionnaire Economique et de Sciences Sociales », Ed Berti, Alger, 2009,
- *JONATHAN. B, « Finance d'Entreprise », Ed Person éducation, France, 2008.
- *KOTLER. Ph, KELLER. K, « Marketing Management », 12^{ème} édition, Pearson, Paris, 2006.

- *KÖEHL. J, « Les Choix d'Investissement », Ed Dunod, Paris, 2003.
- *LEGER-JARNIOU. C, « Réussir son Etude de Marché », 5^{ème} édition, Dunod, Paris, 2016.
- * LE LOUARN. M, « Le Management de Projet, principes et pratique », 2^{ème} édition, Afnor, Paris, 2003.
- *LUC BERNET. R, « Principes de Technique Bancaire », 25^{ème} Ed, Dunod, Paris, 2002.
- *MONNIER. Ph, MAHIER. S, « Techniques Bancaire », 8^{ème} édition, Dunod, Paris, 2017-2018,
- *PIERRE.CH, « Economie et Gestions Bancaires », Ed Dunod, Paris, 1999.
- * ALAIN.R« Gestion Financière, analyse et politique financière de l'entreprise », Ed ellipses, Paris, 2003.
- *THAUVRON. A, « Les Choix d'Investissement », Ed thèque, Paris, 2003.

Mémoires

- * BRAKBI. I, « La Modernisation de Système Bancaire Algérien », mémoire fin de cycle, Monnaie Banque et Environnement International, Promotion 2015-2016.
- *MOUZAOUI N « Etude de l'intermédiation Financière en Algérie », mémoire de fin d'étude, gestion de développement, Université de Bejaïa, 2002.
- *MOUKEBEL.N « Analyse de la structure financière d'une entreprise et ses sources de financements

Articles

- La loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel n°16.
- Instruction n°01-2017 du 1er mars 2017 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires. Banque d'Algérie.
- La loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil. In « Code Civil », textes intégral du code mis à jour au 13 Mai 2007, Ed Berti, 2013-2014.
- La loi n°05-02 du 26 février 2005, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26-09-1975 relative au code de commerce. Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire n°11 du 09-02-2005. In « Code de Commerce », selon les dernières modifications loi n°05 du 06 février 2005, Ed 2008, Alger.

Autres sources :**Site internet :**

- www.BEA.com

- Documents internes de la BEA.

BILAN PREVISIONNEL**ACTIF**

Désignation	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
Ecart d'acquisitions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisation corporelles					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Total investissement	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439
Amortissements	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
Amortissements cumulés	20 502 221	26 406 884	32 311 547	36 319 001	38 679 463
Investissements Nets	35 884 218	29 979 555	24 074 892	20 067 438	17 706 976
Stocks et encours	14 456 896	11 565 517	9 252 413	7 401 931	5 921 545
Créances investissement					
Créances stocks					
clients	15 148 982	18 178 778	19 996 656	21 996 322	22 436 248
Avances d'exploitation	4 876 149	5 851 379	6 143 948	7 987 132	6 389 706
Disponibilités	6 907 008	3 263 136	2 961 485	3 892 775	7 026 071
Résultat (perte de l'exercice)					
Total Général de l'actif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545

PASSIF

Désignation	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
Fonds sociaux ou propres	5 100 000	5 100 000	5 100 000	5 100 000	5 100 000
Reserves					
Résultat net	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
Autres capitaux propres					
Total I Fonds Propres	18 546 725	22 536 700	27 284 450	33 895 478	41 484 123
Emprunt et dettes financières	24 885 700	16 627 775	8 369 850	4 184 925	0
Autres emprunts non courants					
TOTAL II Passifs non courantes	24 885 700	16 627 775	8 369 850	4 184 925	0
Dettes fournisseurs	26 625 356	21 300 285	17 040 228	11 928 159	4 771 264
Détention pour comptes	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	9 053 025
Autres dettes d'exploitations (Avances Cles)	2 849 623	3 134 585	3 448 044	3 792 848	4 172 133
Trésorerie du passif					
TOTAL III Passifs courants	33 840 828	29 673 889	26 775 095	23 265 195	17 996 422
Total général du passif	77 273 253	68 838 365	62 429 395	61 345 598	59 480 545

TABLEAU DES COMPTES RESULTATS PREVISIONNELS

Cptes	Libellés	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
71	Product vendue	218 292 467	261 950 960	314 341 152	377 209 383	452 651 260
72	Product stockée					
74	Prestations Fournies					
60	M/ses consommées					
61	Mat et Four consom	163 719 350	196 463 220	235 755 864	282 907 037	339 488 445
62	Services	3 079 571	3 387 528	3 726 281	4 098 909	4 508 800
81	Valeur ajoutée	51 493 546	62 100 212	74 859 007	90 203 437	108 654 015
63	Frais de personnels	10 914 623	13 097 548	15 717 057	18 860 469	22 632 562
64	Impôts et taxes	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	9 053 025
65	Frais financiers	878 834	703 067	527 301	351 534	175 767
66	Frais divers	2 536 127	2 282 514	2 054 263	1 848 837	1 663 953
68	Dot aux amort	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
	S/TOTAL	24 600 096	27 226 811	30 490 107	32 612 481	35 885 769
83	Résultat d'exploitation	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
79	Produit H.E					
69	Charges H.E					
84	Résultat H.E					
83	Résultat d'exploitation	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
84	Résultat H.E					
880	Résultat brut d'exploit	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
889	I.R.G	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
88	Résultat de l'exercice	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	01
Chapitre 01 : Aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière	
Introduction.....	03
Section 01 : Généralités sur l'intermédiation financière.....	03
1.1 Le financement.....	03
1.2 L'intermédiation financière.....	03
1.3 Les différents types d'intermédiations financières.....	05
1.3.1 Les établissements de Crédit.....	05
1.3.2 Les institutions financières.....	06
1.3.3 Les organismes de placements collectifs en valeurs mobilière (OPCVM)	07
Section 02 : généralités sur le système bancaire.....	07
2.1 : Généralité sur la banque	07
2.1.1 Définition	07
2.1.2 Les fonctions de la banque.....	08
2.1.3 Les métiers de la banque	11

2.1.3.1 Les métiers du réseau	10
2.1.3.2 Les métiers du siège	12
2.1.3.3 La banque en tant qu'entreprise.....	13
2.2 La structure d'un système bancaire	14
2.2.1 Les différents types de banque.....	14
2.2.2 La banque centrale.....	14
2.2.2.1 Définition.....	14
2.2.2.2 Structure de banque centrale.....	15
2.2.2.3 Le rôle de banque des banques	15
Section 03 : le système bancaire Algérien.....	16
3.1 Révolution du système bancaire et financier algérien.....	16
3.1.1 La première phase de l'indépendance à 1990	16
3.1.2 La deuxième phase de 1990 - jusqu'au système bancaire actuel.....	19
Conclusion	23
Chapitre 02 : Financement bancaire des investissements	
Introduction.....	24

Section 01 : Concepts liés aux investissements.....24

1.1 Définition de l'investissement.....24

1.2 Typologie des investissements25

1.2.1 Classification selon leur nature 25

1.2.2 Classification selon leur objectif et leur risque25

1.2.3 Classification selon la stratégie26

1.2.4 Caractéristiques de la décision d'investissement27

1.3 Le projet d'investissement.....28

1.3.1 Notion de projet28

1.3.2 Définition de projet d'investissement :.....29

1.3.3 Typologies des projets.....29

1.3.4 : Caractéristiques d'un projet d'investissement 30

Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement32

2.1 : Etude d'un projet d'investissement32

2.1.1 : étude technico-économique32

2.1.1.1 Etude d'identification.....32

2.1.1.2 Etude de faisabilité.....32

2.1.1.3 Etude de marché	33
2.1.1.4 Etude technique	34
2.1.1.5 Etude organisationnelle	35
2.1.2 Etude financière	36
2.1.2.1 Définition du bilan comptable	36
2.1.2.2 Les éléments du bilan comptable	36
2.1.2.2.1 Les éléments figurants a l'actif du bilan	36
2.1.2.2.2 Les éléments figurants au passif du bilan.....	38
2.2 Le tableau des comptes de résultat.....	38
2.2.1 Les différents comptes du compte de résultat.....	41
2.2.1.1 Les produits.....	38
2.2.1.2 Les charges.....	39
2.3 Détermination de la CAF	41
2.4 Plan de financement	42
2.4.1 Le bilan fonctionnel	43
2.4.2 Analyse de la structure financière.....	45
2.4.2.1 L'équilibre financier	45

2.5 Evaluation d'un projet d'investissement	53
2.5.1 La démarche générale des choix d'investissement.....	53
2.5.2 Critères d'évaluation de projet d'investissement	55
Section 03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement.....	56
3.1 : Généralité sur l'opération de crédit.....	56
3.1.1 : Notion de crédit	56
3.2 Typologies de crédit	57
3.2.1 Les crédits d'exploitations	57
3.2.2 Les crédits de campagne	59
3.2.3 Les crédits relais ou de soudure	60
3.2.4 Les Crédits d'exploitations spécifiques	60
3.2.5 Les Crédit d'investissement	65
3.3 Les différents risques liés à l'opération de crédit.....	65
3.4 Techniques de couvertures.....	68
3.4.1 : Moyens de défense et de couverture du risque	68
Conclusion.....	70

Chapitre 03 : Financement d'un crédit d'investissement au sien de BEA

Introduction.....71

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....71

1.1 Historique et présentation de l'agence	71
1.2 Structure et organisation de la BEA	73
1.2.1 Organigramme de la BEA	73
1.2.2. Organisation générale de la BEA	73
1.2.2.1. La Direction Générale Adjointe Finances & Développement regroupe	74
1.2.2.1. La Direction Générale Adjointe Finances & Développement regroupe	74
1.2.2.2. La Direction Générale Adjointe Engagement regroupe	74
1.2.2.3. La Direction Générale Adjointe Internationale regroupe	74
1.2.2.4. Le Secrétariat Général regroupe	74
1.2.3. La clientèle ciblée	75
1.2.4. La modernisation de son réseau	75
1.3. Les missions et le nouveau contexte économique de la BEA	75
1.3.1. Les missions de la BEA	75
1.3.2. Le nouveau contexte économique	76

1.4. Présentation de l'agence BEA 34	76
1.4.1. La création de l'agence BEA 34	77
1.4.2. Organigramme de l'agence BEA 34	77
1.4.3. Les ressources et les emplois de la BEA 34	78
1.4.3.1. Les ressources de la BEA 34	78
1.4.3.2. Les emplois de la BEA 34	79
1.5. Organisation de la fonction crédit au niveau de la BEA 34	79
1.5.1. Organisation du service crédit	79
1.5.2. Rôle du service crédit	80
1.5.2.1. Les chargés de clientèle Ils ont pour mission	80
1.5.2.2. Secrétariat Engagements	81
1.6. Relation du service crédit.....	82
1.6.1. Relations fonctionnelles	82
1.6.1.1. Les services de l'agence à savoir	83
1.6.1.2. Les autres structures de la banque	83
1.6.1.3. Les autres organismes	83
Section 02 : Diagnostic financier de l'entreprise	83

2.1 Analyse des ratios	83
------------------------------	----

Section 03 : Simulation de l'entreprise avec le projet91

3.1 Etude de projet d'investissement	91
--	----

3.1.1 Etude technico-économique.....	91
--------------------------------------	----

3.1.2 Etude de la rentabilité	91
-------------------------------------	----

3.1.2.1 Coût de projet	91
------------------------------	----

3.1.2.2 Prévisions des recettes.....	92
--------------------------------------	----

3.1.2.3 Les charges	93
---------------------------	----

3.2 Etude des critères d'évaluation.....	96
--	----

3.2.1 Détermination des cash-flows.....	96
---	----

3.2.2 Actualisation des cash-flows	96
--	----

3.2.3 Détermination de la valeur actuelle nette (VAN)	96
---	----

3.2.4 Le taux de rendement interne	97
--	----

3.2.5 L'indice de profitabilité	98
---------------------------------------	----

3.2.6 Le délai de récupération actualisé	98
--	----

3.3 Etude des ratios prévisionnels	98
--	----

Conclusion	105
-------------------------	------------

Conclusion générale..... 106

Liste bibliographique

Liste des tableaux

Liste des graphes

Liste des schémas

Annexes

Table des matières

Résumé

Grâce à cette étude, j'ai essayé de montrer l'importance de financement d'un projet d'investissement par une banque qui visent à faire des profits et avantages pour les Installations et lui pour promouvoir le développement économique et financier et grâce à notre étude appliquée à la Banque Extérieure d'Algérie BEA j'ai remarqué que tout les processus d'investissement financé par la banque font l'objet d'une étude analytique et précis et avoir une vision prévisible ceci est accompagné par un gain de temps, et le succès des projets. Il est tout ce qui précède peut être dit que le financement bancaire des projets d'investissement ont un rôle actif dans la pérennité de l'entreprise. Le financement de projet d'investissement est l'une des opérations les plus difficiles menées par les banques en raison de l'efficacité du projet d'investissement en développement, grâce à des rendements élevés et à des coûts faibles, ainsi qu'à l'étude et à l'analyse des risques qui risquent de le faire dérailler. Les banques jouent un rôle vital et efficace dans le développement de divers secteurs.

Mots clés : Banque, Financement, Projet d'investissement, Equilibres financiers, Choix d'investissement.

Abstract:

Through this study, i have tried to show the importance of financing an investment project by a bank that aim to make profits and benefits for the Facilities and it to promote economic and financial développements and through our study applied to the External Bank Algérie (BEA), i noticed that all investment processes financed by the bank are the subject of an analytical and precise study and have a predictable vision this is accompanied by a saving of time, and the success of the projects. It is all the above can be said that bank financing of investment projects have an active role in the sustainability of the business. Investment project financing is one of the most difficult operations undertaken by banks because of the effectiveness of the investment project under development, thanks to high returns and low costs, as well as study and analysis of risks that could derail it. Banks play a vital and effective role in the development of various sectors.

Keywords: Bank, Financing, Investissement Project, Financial equilibrium, Investment choice.

ملخص

من خلال هذه الدراسة حاولنا إظهار أهمية تمويل مشروع استثماري من قبل بنك يهدف إلى جني الأرباح والمزايا للمرافق وتعزيز التنمية الاقتصادية والمالية ومن خلال دراستنا طبقاً للبنك الوطني الجزائري لاحظنا أن جميع عمليات الاستثمار التي يمولها البنك تخضع لدراسة تحليلية ودقيقة ولديها رؤية يمكن التنبؤ بها وهي يرافقه توفير الوقت ونجاح المشاريع. يمكن القول أن كل ما سبق ذكره أن التمويل المصرفي للمشروعات الاستثمارية له دور نشط في استدامة الأعمال، وتمويل المشاريع الاستثمارية هو أحد أصعب العمليات دراسة وتحليل التي تقوم بها البنوك بسبب فعالية مشروع الاستثمار التنموي، من خلال العوائد المرتفعة والتكاليف المنخفضة، وكذلك المخاطر التي يمكن أن تعرفه. تلعب البنوك دوراً حيوياً وفعالاً في تطوير القطاعات المختلفة.

الكلمات المفتاحية: البنوك ، التمويل ، مشروع الاستثمار ، التوازن المالي ، خيارات الاستثمار.